



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



The background of the entire page is a high-contrast, black and white micrograph of a tissue section. It shows a complex, dense arrangement of cells and fibers, with many circular or oval structures that could be glandular units or cell clusters. The overall appearance is that of a histological slide, possibly stained with hematoxylin and eosin (H&E), showing various cellular components and their organization.

GESCHENK

VAN DEN HEER

E. E. ECKSTEIN







WV

1152 F21



2873

# BULTIN DES FOUILLES

FAITES PAR ORDRE DU ROI,  
*D'une Ville Romaine, sur la petite montagne  
du Chatelet, entre St. Dizier & Joinville,  
en Champagne, découverte en 1772.*

Par GRIGNON,

Maître de forges à Bayard, Correspondant de  
l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres, de celle des Sciences de Paris, Associé  
de celle de châlons.



A B A R - L E - D U C ,

Chez CHRISTOPHE, Imprimeur-Libraire.

*Se trouve à Paris*

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la  
Comédie Française.

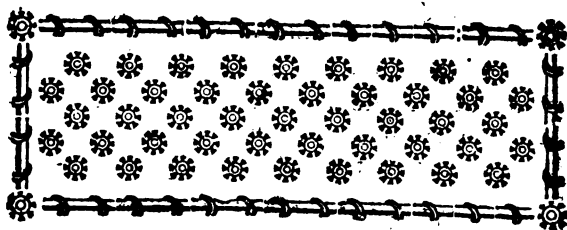
---

M. DCC. LXXIV.

*Avec Permission,*







# BULTIN

*Des fouilles de la Ville Romaine, sur  
la montagne de Chatelet, en Cham-  
pagne, entre St. Dizier & Joinville,*

**L**’Empressement des Savants & des Curieux à s’informer des succès des fouilles que nous faisons, par ordre du Roi, & aux frais de Sa Majesté, dans l’enceinte de la Ville Romaine, dont nous avons fait, en 1772, la découverte, qui a été annoncée par les papiers publics ; nous détermines à répondre collectivement à toutes les lettres que nous avons reçues de différents pays, & de presque toutes les provinces du royaume, par un détail succinct des antiques que nous avons recueillis cette année, depuis le six Avril, jusqu’à ce jour trente-un Mai : nous en ferons de même, par la suite, pour satisfaire le vœu général.

A ij

## IV.

### *Rues.*

Dans le cours de ces deux mois, nous avons fouillé, de suite & à fond, une superficie de terrain de 4818 toises carrées, dans laquelle il s'est trouvé la plus grande partie de onze rues, quatre-vingt dix maisons, huit temples souterrains ou *Ædicules*, trente-huit caves, quatorze citernes, quarante-neuf puits, trente-sept latrines, deux fosses & deux fours à potier, quatre conduites d'eau en pierre, & deux en bois.

*Rues.* Les rues sont ouvertes de 15 à 20 pieds de largeur, sur des alignements assez réguliers : elles sont pavées, ou simplement jonchées de pierres mêlées de gravier de rivière & de montagne. Le pavé des premières est composé de morceaux de roche calcaire du pays, équarris & épincés sur six à sept pouces d'échantillon, posés sur un lit de pierres irrégulières, rangées à plat, & dont les vuides sont remplis de menu gravier. La surface de ce pavé est chargée des décombres des ruines, sur une épaisseur de 24 à 30 pouces.

L'une des rues qui ne sont point pavées, mais dont le sol est formé par un massif, composé de pierres rangées irrégulièrement, & sans autre art que le nivellement & les pentes nécessaires, a été exhaussée de 15 pouces ; puisqu'il se trouve, au dessous du premier pavé, un ancien, qui en est séparé par un remblai de cette épaisseur : même il s'est trouvé encore, sous ce dernier, les fondations d'une maison très-ancienne, qui

*Maisons.*

a été, sans doute, abattue pour aligner la rue plus régulièrement.

Les maisons sont pour la plupart peu spacieuses ; cependant il y en a de fort grandes, ayant des cours qui étoient, sans doute, ornées de colonnes ; puisque l'on trouve en place les dés sur lesquels elles étoient assises, & les tronçons de leur fût enfouis dans les décombres. Ces maisons forment des quarrés irréguliers en général : on ne les reconnoît qu'aux fondations, qui subsistent encore en assez bon état, sous 8 à 15 pouces du remblai des ruines.

*Maisons.*

En général toutes les fondations, même les aires des chambres, des temples, des caves, des citernes, quoiqu'assises sur la masse rocailleuse de la montagne, sont posées sur un lit de pierres rangées de bout, ou légèrement inclinées, & liées avec du mortier de chaux & de ciment.

*Fondations.*

Il paroît que les particuliers les plus riches, ou les plus religieux, avoient chacun leur temple souterrain : ces *Ædicules*, presque tous de la même forme, mais plus ou moins spacieux, ont une étendue de 7 sur 8 pieds, & de 9 sur 15. L'on y descend par un escalier en pierres ; chaque marche, souvent très-usée, même des deux faces, ayant été retournée, a de 7 à 9 pouces de haut sur dix pouces de faillie : elle est d'une seule pierre. Un larmier artistement fait, pour favoriser la divergence des rayons de la lumière,

*Ædicules.*

*Souterrains.*

éclaire l'escalier, au pied duquel est une porte, dont l'embrasure est composée de quatre pierres seulement, lesquelles sont les deux jambages en placard, le seuil & le linteau. Cette porte communique à un porche, *pronaos*, de quatre pieds de largeur sur douze pieds de longueur, faisant un retour d'équerre avec l'alignement de l'escalier. Ce porche reçoit du jour par le larmier qui éclaire l'escalier en face du palier ; il est terminé par une seconde porte, composée comme la première, & qui affleure l'angle du mur de l'intérieur de l'Ædicule, qui fait un autre retour d'équerre avec l'alignement du porche. Les murs du contour de ces petits temples sont élevés en belle maçonnerie de pierre de taille du pays, équarrie sur l'échantillon de 5 à 7 pouces de hauteur, sur 8 à 10 pouces de longueur : ils sont à un simple parement, parce qu'ils sont adossés au massif de la montagne, composé de bancs de pierre. Ces murs sont ou crépis & peints à fresque en grand compartiment de couleurs variées ; ou il regne sur les jointures des pierres, un petit cordon de mortier tiré à la règle. Deux larmiers donnent du jour dans ces lieux sacrés. L'on y voit au levant des embrasures pratiquées dans l'épaisseur des murs : elles ont de 3 à 4 pieds de largeur, & sont élevées de 3 à 4 pieds au dessus du sol. En face de ces embrasures, *ÆDICULA*, on trouve des autels, *ENCLABRIS*, accompagnés de plusieurs foyers

## VII

### *Souterrains.*

de formes variées, des lampes & des statues de diverses divinités, au culte desquelles ces temples étoient consacrés. Il ne s'est trouvé qu'un seul de ces *Ædicules* voûté ; tous les autres souterrains ne l'ont point été.

Les caves se distinguent facilement des *Ædicules*, en ce que 1°. l'escalier vient aboutir à l'affleurement des murs qui les forment, n'y ayant point de porche intermédiaire. 2°. Il n'y a point d'embrasures pratiquées dans les murs. 3°. Les murs, quoique construits avec le même art & les mêmes matériaux, ne sont ni crépis ni peints. Ces caves sont éclairées par un ou deux larmiers, suivant qu'elles sont spacieuses. Il y en a qui ont d'étendue 8 sur 12 pieds, d'autres 10 sur 13, & les plus grandes 12 sur 30 pieds. On remarque, dans plusieurs, des trous pratiqués dans le sol ; on trouve, dans d'autres, des pierres cubiques creusées coniquement : il y avoit un puits dans le milieu d'une qui est du nombre des plus grandes.

*Caves.*

L'on reconnoît les citernes en ce qu'elles n'ont point de larmiers, ni d'escaliers, & par la qualité des terres que l'on retire du fond, lesquelles sont un dépôt grisâtre & onctueux. Les citernes ont communément 6 à 8 pieds de largeur en carré, & 15 à 18 pieds de profondeur.

*Citernes.*

Les puits sont nombreux ; leur diamètre est de 3 à 6 pieds ; ils sont presque tous circulaires ; il y en a un ovale dans toute sa

*Puits.*



## VIII

### *Souterrains.*

profondeur ; un carré sous six pieds seulement de sa bure, & rond dans le surplus de sa profondeur. Ces puits sont murés de 7 à 9 pieds par le haut ; le reste est taillé dans le roc : le plus profond a 55 pieds sans source. Dans un seul il a paru un peu d'eau ; il a 4 pieds de diamètre, sur 30 pieds de profondeur ; les autres sont de 4 à 6 pieds d'ouverture, sur la hauteur de 12 à 15 pieds.

Où les sources de ces puits sont détournées, ou, ce qui est plus probable ( car la montagne n'est sourcilleuse qu'à sa base ) ces puits ne servoient que de puisfards, ou d'especes de citernes & d'amas d'eau.

Les esclaves de ces temps ufoient de la même précaution que les domestiques de nos jours, pour se soustraire à la sévérité de leurs maîtres ; ils précipitoient, dans ces puits & dans les latrines, tout ce que leur mal-adresse détruisoit ; car nous y trouvons beaucoup de fragments de vaisselle en terre superbe.

*Latrines.*

Les latrines étoient de formes carrées, circulaires, ou hemicirculaires, murées avec moins d'art que les autres souterrains : leur forme, la terre noire & quelquefois fétide que l'on en retire, les caractérisent.

*Fosses à  
potier.*

Les fosses à potier ont 4 sur 6 pieds de largeur, & 9 de profondeur. Nous en avons tiré une terre grise-verdâtre, légère, ardoisée, d'un grain fin, un peu sabloneuse, se pétrissant assez bien, sans faire une liaison exacte ; nous publirons nos expériences sur

## IX

### *Souterrains.*

cette terre. Des conduites d'eau, formées par des pierres creusées en goulot, posées à plat sur une pente légère, apportoit, dans ces fosses, l'eau nécessaire pour détremper la terre & la corroyer.

Des deux fours à potier, il ne reste que la base de la tour, qui étoit quarrée sur 7 à 8 pieds de proportion, ayant une aire de terre argilleuse battue, & dont la chaleur avoit lié & durci les parties. Ces fours avoient, sur un des côtés de leur base, une arcade de 18 pouces de largeur, sur deux pieds d'élévation : c'est par cette issue, qui donnoit sur une chauffe de 5 pieds en quarré, plus profonde que l'aire du four, que l'on introduisoit le bois pour échauffer le four, & cuire la poterie.

*Fours à  
potier.*

Les conduites d'eau étoient composées comme celles que nous venons de décrire; il y en avoit une de 40 pieds de longueur, qui apportoit les eaux d'un bâtiment plus élevé, dans une grande citerne.

*Conduites  
d'eau en  
pierre.*

Nous avons ouvert une tranchée de deux pieds & demi de largeur, sur 50 toises de longueur, qui renfermoit une conduite d'eau composée de tuyaux en bois entièrement détruit. Nous n'en avons trouvé d'autres vestiges que des parcelles de bois, qui étoit ferrifié dans les liens de fer qui contenoient les fertiffures : ces liens se rencontroient exactement d'espace à autre, de cinq pieds & demi environ de distance.

*Conduites  
d'eau en  
bois.*

## X

### Or. Argent.

Dans tout l'espace fouillé cette année, dans lequel nous avons décombré tous les souterrains que nous venons de décrire, nous avons tiré un très-grand nombre d'antiques : nous en donnerons plutôt la nomenclature, qu'une description exacte ; parce que nous remettons ce travail lorsque nous publirons nos observations & nos réflexions historiques, d'après les fouilles complètes. Nous distribuerons les différents objets, dans des paragraphes particuliers, sans avoir égard à leurs usages ; mais seulement à la nature de la matière de leur composition.

### O R.

Nous n'avons trouvé aucune pièce, dans aucun genre, en or ; mais seulement des fragments de petits tubes, une médaille, une bague, & le revêtement d'un vase en cuivre doré, très-dégradés.

### A R G E N T.

*Cuiller.*

Une cuiller à bassin ovale ; son manche est long & grêle ; il est emmanché au bassin par une masse déprimée, percée d'un trou rond.

Une fibule de la plus belle conservation : c'est un anneau qui n'est pas fermé ; il est renforcé dans le milieu, & diminue de grosseur insensiblement par les bouts, qui sont repliés en dehors ; ils sont terminés

## XI

### Étain. Zinc. Plomb.

par deux glands de chêne, aussi artistement travaillés que l'anneau, qui est quarré dans son épaisseur. Il présente ses angles par la diagonale ; leur arête est formée par un hélice, dont les sinuosités sont très-pressées.

Vingt médailles d'argent pur, quelques unes de fourrées, d'autres de saucées. Elles sont presque toutes impériales ; il y en a une seule consulaire, de *Regulus*, & une d'une colonie d'Asie. Il y a nombre de pièces, en différents genres, qui sont argentées : il en sera parlé à leurs articles.

*Médailles.*

### É T A I N.

Un morceau informe d'un étain pur, & un seul petit tube, ressemblant à un ferret d'aiguillette, étamé.

### Z I N C.

Un petit lingot de zinc ; il a été forgé en partie. L'on se servoit de ce métal, comme aujourd'hui, pour composer le laiton & d'autres métaux combinés : il y a une mine de fer dans les environs, qui contient beaucoup de zinc.

### P L O M B.

Des fragments de plomb laminé ; des masses informes qui proviennent d'un plomb

## XII

### *Plomb. Bronze.*

coulé dans des trous, pour scéler des ferremens dans la maçonnerie.

*Poids.* Des poids, l'un en forme d'un prisme quadrangulaire, terminé par un œillet dans lequel est passé un anneau de fer : il étoit à l'usage d'une balance *romaine*.

Cinq autres poids à l'usage de balances à fléau. De ces poids il y en a deux petits formés en rotule ; un autre conique, terminé par un œillet de fer ; un quatrième ayant la figure de deux cônes tronqués, unis base à base ; le cinquième est un segment de sphere, terminé par un cylindre déprimé : ces deux derniers ont, comme le troisième, à leur partie supérieure, un œillet de fer, pour recevoir un anneau qui manque, & qui servoit à les soulever.

Des masses de plomb coulé dans différentes pièces, pour leur donner du poids & de la solidité.

Enfin deux médailles qui n'ont de relief que d'un côté.

## B R O N Z E.

Nous comprenons dans cet article, non seulement les antiqes composés de rosette pure, mais aussi tous ceux dont la matiere est cuivreuse : tels le laitron, le bronze proprement dit, le métal de prince, &c. Dans notre dissertation, nous entrerons dans de plus grands détails, parce que nous



### XIII

#### *Bronze.*

considérons les objets, non seulement comme les Antiquaires, mais aussi nous tournerons nos vues du côté de la chimie & de l'histoire naturelle ; ayant des occasions de faire des observations neuves, qui jetteront du jour sur les accidents que l'on rencontre dans les mines métalliques, particulièrement sur le fer, le plomb, le cuivre pur & combiné. Nous donnerons aussi l'essai docimastique des matières métalliques.

Une statue de Mercure d'un travail fini & d'une bonne conservation. Ce dieu est nu, assis sur un rocher, dont les parties latérales proéminentes recouvrent, d'un côté, un bélier accroupi, & de l'autre, un coq en pied. La plate-forme, qui sert de pied & de base à cette pièce, forme un triangle curviligne ; au sommet de l'angle principal, est une tortue terrestre, contre laquelle Mercure appuie son pied droit étendu ; d'une main il tient une bourse, de l'autre, il s'est détaché un attribut, qui étoit probablement un caducée : sa tête est ailée sans pétase ; ses cheveux sont bouclés avec art, & sa physionomie est intéressante.

*Statues.*

Un autre Mercure, élevé sur un piedestal circulaire, orné d'une gorge & d'un tore, & autres ornements d'architecture. Ce dieu a la tête couverte du pétase, ailé & bordé tout autour des boucles de sa chevelure ; d'une main il tient une bourse, & de l'autre le fragment d'un attribut : il est couvert

## XIV

### *Bronze.*

d'un exomede ou espee de tunique sans manches ; il a un pied cassé.

Le buste d'un Apollon drapé ; de sa chevelure sortent cinq rayons très-longs , qui ont été implantés après coup. Comme cette piece est coulée creuse en bas relief, le vuide de la tête est rempli de plomb qui est cristallisé , sous une forme saline de couleur blanche.

Une statue de Jupiter, ayant une barbe & une chevelure très-amples & frisées. Ce dieu est nu , ayant seulement des especes de brodequins qui viennent à mi-jambe ; il tient la foudre de la main droite , élevée à la hauteur de la tête ; son bras gauche est pendant & appuyé sur une roue à six rayons. Cette piece , qui n'est pas d'un bien bon stiel, est remarquable par un attribut singulier, qui est un grand anneau mobile, qui a été mis après coup : cet anneau passe dans le bras gauche, traverse sur l'épaule , & est enfilé dans un œillet qui sort des deux omoplates de la statue , & en fait partie. Dans cet anneau sont enfilés neuf annelets , formés en S, à double volute. Les pieds de cette statue posent sur une base plate, dont les deux extrémités se réunissent par derriere, pour former un second œillet.

Un Hercule nu ; il est courbé comme Atlas ; il a sur l'épaule gauche la tête de la dépouille du lion ; derriere l'autre on apperçoit la gorge d'un carquois rempli de fleches ; ce

## XV

### Bronze.

dieu tient un arc de la main gauche , & appuie la droite sur sa massue : cette statue , comme la précédente , a deux œilllets situés aux mêmes parties.

Le simulacre d'un jeune homme frisé en éventail ; de la main droite il comprime un corps cylindrique , qu'il appuie sur sa poitrine ferrée d'une bande ; de la main gauche , il se couvre le pubis , & a , comme les précédentes pieces , deux œilllets aux mêmes parties.

Un sanglier mâle dont les foies , dans la direction de toutes les vertebres , sont hérissées verticalement. Sa geule est armée de grosses défenses , & a deux œilllets , l'un à l'épaule , l'autre à la hanche gauches.

Ces quatre dernieres pieces , trouvées dans un *Ædicule* , sont d'un stil barbare : elles ont été dégradées par l'incendie du sac de la Ville , & , quoique complètes , elles ne sont pas d'une belle conservation.

Une statue d'Adonis , sous la figure d'un jeune homme dans la première adolescence : il est nu & élevé sur un piedestal hexagone. Cette figure est d'un meilleur stil que les précédentes ; ses mains fermées laissent voir , entre la réunion des doigts , des ouvertures où étoient enfilés des attributs : il ne lui en reste plus d'autres que les graces de la jeunesse.

Un petit belier , un corbeau , un canard , de proportions correspondantes aux statues

## XVI

### *Bronze.*

précédentes, qui sont palmaires. Un dauphin qui ser voit d'anse à quelque piece.

Une bractecole circulaire représentant, en bas relief, une tête humaine d'un regard farouche.

#### *Paterres.*

Trois paterres, dont il n'y a que les poignées de bien conservées : l'une de ces poignées est plate, simple & terminée circulairement ; l'autre est cylindrique, & finit par une platine angulaire, qui supporte une tête de bouc. Au centre de l'arc par lequel ce manche étoit soudé au bassin de la paterre, on voit une tête humaine, & aux deux extrémités de cet arc, des têtes alongées d'animaux phantastiques. Le manche de la troisieme est tourné en fuseaux tronqués, unis par une olive au centre : le bout extérieur est terminé par la tête d'un chien courant.

#### *Cuillers.*

Un grand nombre de cuillers, sous différentes formes : le bassin des unes est simplement ovale, se retrécissant du côté du manche ; d'autres ont des oreilles coniques, comme les cuillers à glace de nos jours ; d'autres sont circulaires, plus ou moins profonds ; d'autres très-étroits, creusés à côtes & alongés en forme de feuilles d'olivier. Les manches de ces cuillers sont ou cylindriques, ou crenelés, unis ou avec des cordons & des renforts, terminés en pointes, ou par des boutons en olives.

Une grande cuiller à potage, dont le manche est cassé. Une

XVII  
Bronze.

Une petite fourchette à deux branches.

*Fourchettes*

Une lampe en forme de ces anciens portemouchettes à rebords élevés ; elle est figurée par deux bassins circulaires, l'un quadruple de l'autre, se communiquant par une entrée commune ; les bords sont presque perpendiculaires au fond, qui est plane, & porte sur un pied évasé par sa base, situé sous le bassin principal : une espece d'oreille soudée obliquement au grand bassin, est taillée circulairement en dehors, & elle forme en dedans un croissant, dont les deux cornes finissent par deux boutons saillants.

*Lampes,*

Des crochets de lampes ou de lustres ; ils sont composés de deux anneaux, séparés par une coupole qui recouvre & déborde l'anneau inférieur, lequel est remplacé, dans quelques uns, par une chape, chantournée sur des contours symétriques.

Des poignées d'acerra ou de coffres à bijoux : ils sont artistement faits, & d'une belle conservation. L'un étoit pour le couvercle, l'autre pour le côté ; parce que le dessous de ce dernier est uni. Les ornements qui décorent ces pieces, sont des tiges à pans, réunis au centre par une olive ; les bouts sont ornés de cordons, & terminés par des glands, dont la cupule & le pistil sont bien rendus ; ces pieces sont encore passées dans les œillets & bandes qui les affermissoient aux ais dont les coffres étoient bâtis.

*Poignées.*

Trois *Phallus* pour pendre au col ; ces

*Phallus,*

B



## XVIII

### Bronze.

amulettes prouvent que les Dames de cette Ville sollicitoient la protection du dieu Priape. Un de ces *Phallus* est triple ; l'attribut du milieu est en repos ; les deux collatéraux sont dans l'état du plus grand degré de puissance ; les deux autres, garnis de leurs appendices & pelieres, sont simples.

*Phaleres.*

Deux Phaleres, qui se pendoient aux casques & aux harnois des chevaux.

*Amulette.*

Un amulette spérique de dix-huit lignes de diametre, garni de sa beliere : elle est composée de deux capsules hémisphériques qui s'emboitent l'une dans l'autre. Une goupille qui traverse tout le diametre, empêché par ses rivets, que les deux parties ne se désunissent. Nous avons été surpris, après l'avoir ouvert, d'y trouver une plante entiere, pliée avec art, & assez bien conservée pour la reconnoître pour le *lotus* odorant d'Égypte ; plante qui étoit en vénération, & agréable par son odeur balsamique.

*Cassiolettes.*

Des parties séparées de petites cassiolettes, de différentes formes.

*Pied  
romain.*

Un demi-pied romain, de mesure égale à celui que nous recouvrâmes l'an dernier ; il est plus fort d'échantillon ; il est divisé de même en palmes, doigts & onces.

*Balances.*

Deux fléaux de petites balances, dont un est damasquiné en argent.

Deux plateaux de balances inégaux : ils sont formés de plaques circulaires, sans ornements, & percés chacun de trois trous,

disposés en tiers-point.

Trois poids, dont un a pour base une ellipse, plus grande que celle de sa surface, parce que ses côtés sont inclinés ; il est coté d'un point ; c'est l'once romaine : les deux autres sont composés de deux cônes tronqués, unis base à base ; l'un est un quart d'once, & l'autre est coté de trois points, & pese environ trois onces romaines.

Poids.

Nous donnerons la pesanteur exacte & les rapports de tous les poids, dont nous enrichirons, par la suite, notre *Museum*.

Une petite romaine, garnie de son crochet : elle est de la plus belle conservation, & est divisée, au fort & au foible, par des gradations duodécimales.

Balance  
romaine.

Des anneaux romains de tous les diamètres propres à l'usage des plus petits enfants, & à celui des hommes les plus forts. Leur solide est de forme variée : les uns sont quarrés, d'autres méplats, d'autres hémicirculaires, d'autres circulaires, les uns sont coupés en ovales, on en voit qui ont une arête intérieure, d'autres enfin sont coupés à pans bifotés.

Anneaux  
romains.

Nous distinguons les anneaux des bagues, parce que les bagues sont garnies d'un chaton formé, soit de la même matière que celui de la composition de la bague, ou garni d'une pierre quelconque. Nous ne transporterons point, dans d'autres articles, ce qui concerne cette partie, afin de rapprocher,

*Bronze.*

sous un seul point de vue , tous les objets de ce genre.

*Bagues.*

Il n'y a que les bagues de fer dont les certiffures des chatons ayent retenu les pierres : il y en a deux garnies de pierres vitreuses transparentes. Une autre est un anneau de fer enveloppé de deux bandes d'argent, dont celle de l'intérieur, par une certiffure dentée , retient celle de dessus, sur laquelle est une plaque, où on lit MAIVS. Une bague en argent très-simple & cassée. Beaucoup en cuivre : sur les unes on a ménagé une massete de même métal, comme sur celles de St. Hubert, que le peuple porte par dévotion. D'autres ont une masse qui s'unit à l'anneau par une diminution graduée ; l'on y voit l'alvéole dans lequel étoit enchassé la pierre dont elles étoient ornées. Ces alvéoles sont quarrés, ronds, alongés, ou régulièrement ovales ; les pierres sont perdues ; nous en avons retrouvé quelques unes.

*Pierres  
de bagues.*

Parmi les pierres fausses, qui ornoient les bagues, il y en a une bleue, sur laquelle est gravé un Amour, qui, d'une main, tient un casque, & de l'autre, une haste posée sur son épaule. Sur une autre, qui imite l'onix, on lit NOX. Sur une autre sont gravés l'Amour & l'Hymen, séparés par une ligne perpendiculaire. Les autres sont de forme bisarre, & sont mutilées en plus grande partie.

Deux pierres fines, l'une est un jaspe de

## XXI

### Bronze.

forme ovale, sur laquelle est gravé un Amour qui tient, entre les doigts, un papillon ayant les ailes déployées; symbole de l'inconstance. L'autre est une agate-carnéole de forme circulaire, sur laquelle est gravée une tête qui ne laisse rien à désirer: tous les détails de la figure sont bien prononcés; elle est digne du plus grand maître.

Plusieurs erapaudines bien polies.

D'une grosse bague sort une masse très-faillante, qui représente un gland viril. Les hommes avoient donc la même vénération que les femmes, pour le dieu, dont cette figure est l'emblème.

Il se trouve une grande quantité d'anneaux, de toutes dimensions, pour des usages domestiques; les uns sont encore passés dans des chapes, d'autres dans des œillets, d'autres terminent des bouts de chaînes.

*Anneaux.*

On trouve beaucoup d'éguilles de tête, ou plutôt de grandes épingles, qui servoient à soutenir & orner les tresses des cheveux des femmes; la tige en est très-grosse & bien affilée; la tête est une massete poligone. Nous en avons deux qui sont terminées par des chapes, dans lesquelles sont enfilées des pierres bleues fausses, qui sont taillées en dodécèdre.

*Eguilles.*

Une éguille à tapisserie.

Des instruments de chirurgie, comme sondes à pointe obtuse & à massete en olive, dont quelques unes sont percées; des spatules

*Instruments  
de chirurgie.*

*Bronze.*

plates de différente grandeur ; des feuilles de myrthe ; des tenettes à charnières, des pincettes à ressort, de petites palettes, des éguilles de différente longueur.

- Cure-oreilles.* Des cure-oreilles, des étuis de poche.
- Miroirs.* Des fragments de miroir circulaires.
- Encrier.* Un encrier ; c'est un petit vase bombé, sans support : les bords forment un gros bourlet.
- Plume.* Une plume à écrire ; c'est un cône tubulé très-allongé, taillé par sa base, comme les plumes que vendent les bijoutiers.
- Filigrane.* Une pièce en filigrane, sous la forme d'une sphère aplatie, ayant un trou circulaire au centre ; elle est composée de fils de laiton, tors & unis entre eux, comme les mailles d'un réseau.
- Tubes.* Des portions de tubes presque capillaires, qui ont été dorés ; d'autres plus gros & coniques, comme la douelle d'un soufflet ; d'autres cylindriques avec des renforts & des anneaux.
- Glochettes.* Nous avons recueilli plusieurs clochettes, *tintinnabula*, de formes variées ; les unes sont carrées par leur bord, & ont le cerveau ovale ; d'autres sont circulaires, comme celles d'usage actuel pour les appartements. Il y en a de fort élevées, d'autres déprimées ; une a un rebord très-saillant à la pince ; une autre a été si fort amollie au feu de l'incendie, que prête à fondre, elle s'est repliée sur son battant comme un chiffon.

## XXIII

### *Bronze.*

Un très-grand nombre de clefs, dont la plus grande partie ont un caractère d'antiquité qui les rendent remarquables. Parmi ces clefs, les unes sont entièrement de bronze, les autres sont partie en bronze & partie en fer : ce dernier métal est réservé pour le pennenon & partie de la tige. *Clefs.*

La tige d'une de ces clefs est quarrée, ayant la forme d'un obélisque renforcé par des ornements, qui sont des cordons & des listels ; un œillet ouvert dans le bout de la masse de sa tige, lui sert d'anneau pour la suspendre. Le pennenon en bronze est double, mais parallèle ; l'un est plus descendu que l'autre : ils sont divisés l'un & l'autre en deux parties quarrées prismatiques, séparées pour passer les garnitures de la serrure.

Une autre clef plus petite a son anneau détaché de la tige : le pennenon est recourbé, & ressemble à une main de taupe.

Nous avons aussi deux très-petites clefs, qui sont soudées à des bagues : l'une est percée de plusieurs alvéoles, pour recevoir sans doute des pierres pour l'orner.

Parmi les clefs qui sont composées, partie en bronze, & l'autre en fer, il y en a une qui a une grosse tige quarrée prismatique, ornée d'astragales & de listels ; elle est terminée par une tête de chien-dogue, qui a la gueule béante, symbole de la sécurité : le pennenon de cette clef, très-maltraité par la rouille, est recourbé par deux plis à angle droit.

B iv

Deux autres clés sont terminées par des fleurs de lis bien dessinées ; deux autres par des corps & tête de lion assez barbares.

Plusieurs clés, totalement en cuivre, se rapprochent beaucoup de la forme des nôtres.

*Entrées de  
serrures.*

Des entrées de serrure de toute forme ; il y en a de simples, qui sont coupées circulairement, ou en losange, ou carrément ; d'autres sont très-étendues & découpées sous différens desseins qui représentent des fleurons, des rinceaux, des feuillages : quelques unes sont soutenues par des cordons faillants & ornés de moulures variées ; ils y sont assujettis, ou par soudure ou par des goupilles. Toutes ces pièces, à cause de leur peu d'épaisseur, ont souffert des dégradations notables.

*Fibules.*

Les fibules, *fibula*, sont en si grand nombre & si variées, qu'il faudroit un volume entier pour en donner une description succincte. Nous dirons seulement, en général, qu'il y en a de toute grandeur, depuis un pouce jusqu'à quatre de longueur, de simples, d'étroites & de larges : parmi ces dernières, il y en a qui sont circulaires, de chantournées & à pans, de quartées & en losange, ornées de traits, ou de reliefs, ou de pièces rapportées ; d'autres coupées sous la forme de divers animaux, poissons, chiens, oiseaux, coqs, paons, &c. Dans tous les genres & les espèces, il y en a d'unies, de relevées, de ciselées, de damasquinées ; d'autres gar-

## XXV.

### *Bronze.*

nies de pierres, de talque, ou d'encaustique, plusieurs argentées. Enfin on remarque l'esprit de l'ouvrier s'étudier à saisir le caprice des modes, dans des ouvrages qui méloient à l'utilité l'agrément de la décoration.

Nous devons placer ici des plaques circulaires & bombées, de divers diametre : ces ornements servoient à assujettir, sur l'épaule des hommes, les deux parties de la tunique, clamyde, & autres vêtements, par le moyen de deux tenons, qui sont soudés en dessous de ces pieces, qui faisoient l'office d'agrafes. Toutes ne sont pas circulaires ; il y en a d'allongées ; d'autres repliées de deux côtés, comme un chapeau retapé de deux faces, ont la figure de la coquille que l'on nomme *patelle* : même il y en a sur lesquelles l'ouvrier a tracé des traits saillants & divergents, qui représentent très-bien les nervures de cette coquille ; d'autres sont travaillées à jour, avec plus ou moins d'art & de goût.

Des pieces d'ornemens, ressemblants plus ou moins à des pions du jeu d'échecs, servoient, sans doute, à amortir d'autres pieces, dont celles-ci sont détachées.

Des ressorts qui sont encore élastiques : la surface des uns est unie ; des filets, des lisérés, des ponctuations, des grenetis ornent celle des autres.

*Ressorts.*

Des bracelets de différente grandeur, d'un travail fort simple.

*Bracelets.*



## XXVI

### Bronze.

**Clapiers.** Des anneaux pour réunir des clefs, ayant un petit crochet, qui, comme l'anneau d'une boucle d'oreille, s'affujettit dans un œillet, pratiqué à l'autre extrémité de la branche de l'anneau.

**Cadres.** Des fragments de cadres, dont les moulures sont plus ou moins finies.

**Charnieres.** Des charnières pour des petits coffres : il y en a de très-ornées, d'autres de très-simples. Il y en a de très-grosses, qui se meuvent sur un boulon qui les pénètre : elles ont été trouvées aux environs du temple principal, *ades* : elles pourroient bien avoir servi à la peinture de ses portes.

**Roues.** Nous avons trouvé plusieurs roues de 18 à 20 lignes de diamètre, dont plusieurs sont très-artistement faites & bien conservées. Les unes ont un axe saillant, d'autres sont percées pour recevoir un petit aissieu : elles ont été polies au tour. L'usage de ces petites roues nous est inconnu, ainsi que d'un grand nombre d'une autre espèce, qui n'ont que 4 à 8 lignes de diamètre, à 4 rayons, & qui ne sont, à proprement dire, que de petits cercles, traversés par deux diamètres, qui se croisent, à angle droit, au centre.

**Cloux.** Des cloux de différentes forme & longueur : quelques uns sont semblables à nos cloux dorés, pour l'ameublement ; d'autres n'ont pas d'autre forme que les cloux de fer ordinaires ; quelques uns ont la tête globuleuse : enfin celle des autres n'est qu'une feuille

## XXVII

### Bronze.

mince circulaire ; la tige de ces derniers est courte, déliée & très-affilée.

Un petit vase globuleux, de deux pouces & demi de diamètre : un cordon saillant forme la base ; il est terminé par un petit goulot évasé, taillé en gorge. Il est orné de traits parallèles & perpendiculaires, qui sont séparés par une bande, qui regne au pourtour du centre. *Vase.*

Trois plats, ayant des oreilles comme nos écuelles, mais moins anguleuses. Le plus grand a 18 pouces de longueur, y compris les oreilles, qui sont chantournées & ornées de fleurons, de rinseaux & de traits contournés & gravés en creux : son bassin est de forme ovale, de huit lignes de profondeur ; il est supporté par un cordon massif d'un contour ovale, & qui lui est attaché par des rivets : les oreilles se réunissent par une prolongation de l'extrémité de leur base, qui forme un rebord au pourtour du bassin. Les deux autres plats sont moins grands : l'un a neuf pouces, & l'autre 7 ; les ornements sont à peu près les mêmes ; leur bassin est aussi profond, mais coupé sur un ovale anguleux, du côté des oreilles. L'un de ces plats est mieux conservé que les deux autres, que la rouille a détruits en grande partie. *Plats.*

Nous avons trouvé des chaînes figurées, comme les chaînes torfes de nos tournebroches ; d'autres, plus artistement faites, sont à maille plate, forgées & forées ; d'autres *Chaînes.*

## XXVIII

### Bronze.

enfin sont tissées avec beaucoup d'art : telles telles que nos bijoutiers vendent, pour suspendre, d'un bout, les montres, & de l'autre, tous les breloquets que la frivolité enfante journellement.

#### Médailles

Nous avons recueilli 3400 médailles en bronze, de tous les modules, répandues & isolées dans l'étendue des fouilles de cette année : elles ne sont pas toutes d'une belle conservation, il s'en faut beaucoup ; plus des deux tiers sont totalement frustes : les unes, sur-tout en grand bronze, sont si usées, que ce ne sont plus que des plaques de métal ; d'autres sont converties à une espèce de *calchuis*, d'autres en verdet pulvérulent, d'autres en malachites, d'autres enfin sont minéralisées sous une forme cristallisée. Cent soixante-cinq de ces médailles, sur-tout les bicéphales, sont coupées en deux parties, d'autres par quartier.

Toutes ces médailles ne sont pas romaines. Il y en a 900 gauloises de trois espèces : les unes sont des masses hémisphériques coulées ; d'un côté on voit une tête, de l'autre un animal qui tient du cheval, entre les jambes duquel, sur quelques unes, on remarque les éléments d'une fleur de lis : ces pièces sont si barbares & si brutes, que les jets des coulées y sont encore adhérents. Celles de la seconde espèce ne sont pas d'un meilleur goût : c'est une petite goutte globuleuse de métal ; elle est déprimée par la

## XXIX

### *Bronze.*

compression du poinçon, qui y a imprimé, d'un côté, une tête, & de l'autre, un animal ; & comme le métal est aigre, l'effort de sa percussion en a corrompu les bords par des crevasses. Il n'y en a qu'une seule de la dernière espèce : c'est une plaque de laiton, en forme de capsule, qui n'est pas d'un meilleur coin que les précédentes.

Nous allons donner l'ordre chronologique des médailles de coin romain, sans distinction de métal, de module, ni de revers : nous les plaçons dans l'article des bronzes, parce que c'est le métal prédominant, & pour éviter les répétitions.

REGVLVS ; C. I. CÆSAR ; C.  
OCT. AVGVSTVS ; M. AGRIPPA  
L. F. ; COLONIE DE NISMES ;  
JVLIA AVG. ; CAIVS CÆSAR ;  
LVCIVS CÆSAR ; TIBERIVS CÆ-  
SAR ; NERO. CL. DRVSVS ; AN-  
TONIA AVG. ; C. AVG. CALI-  
GVLA ; T. CLAVDIVS ; NERO  
CLAVDIVS CÆSAR ; S. GALBA  
C. A. ; M. OTHO ; A. VITEL-  
LIVS G. ; F. VESPASIANVS ; TI-  
TVS. C. IMP. ; DOMITIANVS

AVG. G. ; NERVA AVG. G. ;  
 NERVA TRAJANVS OP. A. ;  
 PLOTINA AVG. ; T. HADRIANVS ; L. ÆLIVS C. ; T. Æ. H. ANTONIVS A. P. ; G. FAVSTINA AVG. ; M. AVRELIVS ; ANNIA FAVSTINA AVG. ; LVCIVS VERVS ; LVCILLA AVG. ; M. AVRELIVS COMMODVS ; CRISPINA. AVG. ; P. H. PERTINAX ; L. SEPTIMVS SEVERVS. P. ; JVLIA. P. T. AVG. ; M. A. S. ANTONINVS A. CARACALLA ; I. F. PLAVTILLA AVG. ; M. AVRELIVS ANTONINVS ; JVLIA MÆSA AVG. ; M. A. SEVERVS ALEXANDER. ; JVLIA MAMMEA AVG. ; C. I. V. MAXIMINIVS A. ; C. I. V. MAXIMVS. C. ; M. A. GORDIANVS A. ; M. A. GORDIANVS P. ; M. J. PHILIPPVS. I. ; M. J. PHILIPPVS. II. ; C. M. Q. TRAJANVS, D. ; C. V. VOLV-

## XXXI

*Bronze.*

SIANVS AVG. ; P. L. VALERIA-  
 NVS. A. ; P. L. E. GALLIENVS.  
 A. ; J. E. SALONINA AVG. ; P.  
 L. C. SALONINVS. V. AVG. ; M.  
 C. L. POSTVMVS. AVG. ; V. LÆ-  
 LIANVS AVG. ; M. P. VICTORI-  
 NVS ; M. A. CLAVDIVS AVG. ;  
 L. D. AVRELIANVS. AVG. ; P.  
 P. TETRICVS. AVG. ; C. P. TE-  
 TRICVS. C. ; M. E. TACITVS.  
 AVG. ; M. A. PROBVS AVG. ;  
 C. V. DIOCLETIANVS. AVG. ;  
 M. A. MAXIMIANVS AVG. ; F.  
 V. CONSTANTIVS. C. A. ; G. V.  
 MAXIMIANVS. C. A. ; C. G. V.  
 MAXIMINVS C. A. ; M. A. V.  
 MAXENTIVS. AVG. ; F. V. CONS-  
 TANTINVS M. AVG. ; F. C. CRIS-  
 PVS. C. ; F. C. CONSTANTINVS.  
 I. C. AVG. ; F. I. CONSTANS C.  
 AVG. ; F. I. V. CONSTANTINVS.  
 C. AVG. ; F. MAGNENTIVS. AVG. ;  
 M. DECENTIVS. C. AVG. ; M.

**MAXIMVS AVG. ; CONSTANTIVS  
AVG. ; VRBS ROMA. ; VRBS  
CONSTANTINOPOLIS.**

Parmi ces médailles, il y en a de très-précieuses, par leur rareté & leur belle conservation ; y en ayant plusieurs, fleur de coin. Quoiqu'il y en ait beaucoup de multipliées, avec les mêmes revers & avec des différents, particulièrement celles des derniers empereurs & tyrans des Gaules ; nous prévenons que le temps ne nous a pas encore permis de reconnoître toutes celles que nous possédons ; que nous en avons un grand nombre d'incertaines ; qu'à peine avons-nous commencé la recherche du plus petit bronze & des quinaires, qui sont nombreuses, pour lesquelles il faut un usage consommé, que nous n'avons point encore acquis : nous y suppléons par une étude opiniâtre, & par les lumières des savants que nous avons déjà consultés. Nous nous empressons de publier les obligations que nous avons, en ce genre, à M. Deneri, qui a eu la complaisance de nous donner les premiers éléments d'une science qu'il possède dans un degré éminent : l'étude de sa riche collection est un cours complet de numismatique,

Dans notre dissertation, nous entrerons dans un détail suivi de toutes les médailles que nous avons recueillies de nos fouilles :

nous

### XXXIII

#### Bronze. Fer.

Nous espérons en donner une suite avec peu de lacunes.

Nous finissons l'article du bronze par dire qu'il se trouve beaucoup de mitraille : ce sont des morceaux de différentes pièces, mutilées par fraction & par érosion ; d'autres fondus par l'effet de l'incendie général ; d'autres sont des égouttures & des jets, échappés des ateliers des fondeurs.

*Mitraille.*

#### F E R.

L'article du fer est immense, par le nombre & la variété des pièces. C'est la partie métallique qui excite le plus nos regrets ; parce que la rouille a fait, sur les pièces qui en sont composées, des dégradations d'autant plus complètes, qu'elles ont été exposées plus long-temps & plus immédiatement à son action. Plusieurs pièces sont si décomposées, qu'elles sont converties en mine de fer, du genre des hématites brunes, brutes ou cristallisées : cependant quelques unes ont résisté à la dent de la rouille ; parce que, par un hazard heureux, elles ont été enveloppées de la chaux, produite par les pierres calcinées, lors du sac de la Ville.

Parmi les antiques en fer, qui ont conservé leur caractère, en partie ou en totalité, nous possédons

Une enclume de ferronnier : c'est un très

*Enclume.*

C



## XXXIV

### *Fer.*

prismatique quadrangulaire.

*Bigorne.* Une bigorne : sa tige est travaillée avec soin, d'une forme, partie quarrée, partie à pans ; l'aire est anguleux d'un côté, & arrondi de l'autre ; des renforts artistement faits sortent de la tige, pour soutenir les parties saillantes de l'angle & du talon : elle paroît avoir été d'usage pour un ouvrier en cuivre.

*Mandrin.* Un petit mandrin, creusé en goulot, pour arrondir des verges de fer.

*Fer brut.* Un morceau de fer brut, qui paroît n'avoir d'autre forme que les éléments des forges à bras : nous aurons occasion de jeter un coup d'œil sur celles que les Gaulois & les Romains avoient établies, en grand nombre, dans la Champagne.

*Cloux.* Des cloux de toutes les grandeurs & de toutes formes.

Des broches de clouterie, depuis trois pouces jusqu'à dix-huit de longueur, à tête ronde ou quarrée, aplatie ou en masse, pyramidale unie ou à pans.

Des cloux à crochet, arrondis ou pliés à angle droit.

Des cloux à soufflet, à double tête très-longée.

*Outils.* Des petites tenailles, des compas, des limes, des couteaux en scie, un pied d'écrivain de menuisier.

Une hache qui a beaucoup de rapport à la cognée des Limousins.

# XXXV

## Fer.

Un hacheret à deux tranchants en sens contraire.

Des *seva*, des *dolabra*, des *secespita*, des *entri*, des *cutelli* pour les sacrifices.

Couteaux.

Des couteaux de toutes forme & grandeur, pour les usages domestiques : il ne s'en trouve aucun à ressort. Un est particulièrement remarquable : sa lame est mince ; elle a quatre pouces de longueur, & fix à sept lignes de largeur ; elle est coupée en demi-cercle par le bout ; la soye est affermie avec des rivets, dans un manche d'os, d'un pouce & demi de longueur, & qui est échancré circulairement par le bout. Un autre se ferme dans un manche de corne de cerf. Un autre est affujetti à un manche d'os, percé d'un trou pour le suspendre : économie usitée de nos jours, par les enfants du peuple.

Des fusils d'acier, pour affiler les tranchants.

Fusils à

affiler.

Ciseaux.

Des ciseaux de différente grandeur : leurs branches ne sont point composées de deux parties séparées & mobiles sur un axé commun ; mais elles sont réunies pour former un ressort, qui écarte les deux lames, dont l'action n'a lieu qu'en comprimant leurs branches dans la main : telles sont les cisailles ou forces, dont on se sert pour tondre les moutons.

Des serpettes de différente grandeur. L'une a une soye fort longue ; son tranchant forme

## XXXVI

### *Fer.*

un petit croissant très-fermé : le tranchant n'est bifoté que d'un côté. Une plus grande se fermoit dans son manche ; une autre fort grande n'est coubée qu'à l'extrémité de la lame

Des ciseaux d'artisans de toutes les especes, comme fermoirs, ciseaux à planches, bec d'ane, ciseaux de charpentier, de charon, de tourneur, de sculpteur, de ciseleur ; des gouges, des gougettes ; des tranches de ferronniers.

Des poinçons de toute longueur, à pointe aigue & obtuse.

Des scies pour la pierre, d'autres pour le bois, de différentes formes.

Des truelles larges, & d'autres étroites ; des rislards courbés & brettés.

*Serrurerie.*

Des pentures & fermetures de portes, qui sont des gonds de toute grandeur, soit simples ou fourchus, à patte ou à platine ; des paumelles, des loquets, des tergettes & des verrous ; des couplets simples & à double charniere ; des palastres & des entrées de ferrure. Ces dernières sont fort variées ; il y en a de circulaires, depuis 2 jusqu'à 8 pouces de diametre, d'autres coupées en losange, d'autres quarrément.

Des clefs sous les formes les plus variées, les plus simples & les plus composées ; parmi les premières, il y en a qui ne paroissent qu'ébauchées ; d'autres se rapprochent beaucoup de celles de nos jours, &

## XXXVII

### Fer.

dont les passages pratiqués pour les garnitures, sont très bien entendus. Les plus composées ont un caractère très-différent de celui qui regne dans toutes nos espèces actuelles : les unes ont une tige formée d'un prisme quadrangulaire, déprimé, fort massif; elle est terminée par un anneau qui en est détaché, ou par un œillet plus ou moins ouvert, dans l'extrémité de sa masse : le bout inférieur est amaigri, pour former la branche du penneton, qui est simple ou double. Les simples sont repliées à angle droit, & sont seulement divisées en trois ou quatre parties égales & parallèles; les doubles sont composées de deux parties de grandeur égale, qui s'unissent sur la ligne centrale de la tige, & forment une équerre: une des parties est taillée comme celle des précédentes; l'autre est échancrée au pourtour, par diverses ouvertures plus ou moins profondes, même chantournées avec agrément : l'intérieur est percé de plusieurs trous oblongs, circulaires, ovales & d'autres formes variées, & consacrées plus à l'ornement qu'à l'utilité. Ces clefs pouvoient deux penes à droite & à gauche, & ne faisoient qu'un demi-tour.

Des crochets pour ouvrir des verrous, par un trou pratiqué dans les ais des portes.

Des frettes pour des tuyaux de conduite d'eau : elles sont renforcées dans le milieu, & amincies sur les bords ; ce qui leur donne

## XXXVIII

### Fer.

une forme plane intérieurement, & angulaire au dehors : il regne, au centre du pourtour, un cordon faillant.

Des rondelles, des foyes, des hausses, des chapes de chantigneule, des mouffles, des boîtes, & autres ferrements propres aux caissieux des voitures.

Des boulons, des goupilles de toutes formes & longueur ; des clavettes massives, simples & à tête, d'autres à deux branches & à ressort.

Des crochets de perches de pêcheurs, des rameçons.

Une filiere à tirer le fil de laiton.

Des poids de Romaine : ils sont composés de deux pyramides hexahedres, unies base à base, terminées par un anneau ; un de ces poids est ajusté avec du plomb.

Des ustensiles de cuisine, comme cuillers à bouche, à potage, casseroles, trépieds.

Des fers à souder, de forme & de volume différents.

Des porte-lampes en grand nombre : ce sont des platines de fer échancrées profondément ; les angles sont repliés & terminés par des crochets passés dans des anneaux, auxquels étoient assujetties les chaînes qui les suspendoient.

Des chaînes de toutes formes & dimensions : les unes sont composées de mailles de fil d'archal plates ou torsés ; d'autres de verges de fer quartées ou arrondies, tournées

## XXXIX

### *Fer.*

en S ou en 8, ou quarrément ou en ovale, ou enfin très-alongées : les deux branches d'une grande & forte maille sont courbées parallèlement ; elles ressemblent beaucoup à celles dont nous faisons usage, pour passer dans la lame du joug des bœufs que l'on fait tirer.

Des crochets de toutes les sortes : une de ces pieces est composée de trois fortes branches, & ressemble beaucoup à un crochet patibulaire, où il seroit à suspendre les victimes.

Des crampons, des œillets, des poignées, *manubria*, de toutes les dimensions.

Des mailles de cotte d'armes, des javalots, un sabre, des épées à deux tranchants, une espèce de grand poignard, avec son manche d'os garni en cuirre, des fers de hasts & de piques. *Armes.*

Des mors de bride pour des filers : ils sont brisés, ou d'une seule piece : on en distingue particulièrement deux, desquels l'un est composé d'une branche droite, qui passoit dans la bouche du cheval, & d'un autre hémicirculaire, mobile, qui pouvoit servir de gourmette. L'autre mors est une simple tige de fer, terminée par deux anneaux, pour passer le bout des rênes ; mais elle traverse deux platines de fer, arrondies par le bas : le haut est terminé par une chape, pour assujettir les montants de la bride. Ces platines, dont nous ignorons le nom, pouvoient

*Fer. Pierres.*

suppléer aux branches & aux bossètes dont les mors qui sont actuellement d'usage, sont garnis.

Des fibules très-grandes, pour le menu peuple.

Enfin une grande quantité de vieilles ferrailles, en plus grande partie décomposées & rongées par la rouille, avec lesquelles nous avons répété le procédé des Celtibériens, rapporté par Diodore de Sicile, & duquel nous rendrons compte.

## PIERRES EN GÉNÉRAL.

*Marbre.*

Nous n'avons trouvé aucun ouvrage complet en marbre ; mais seulement des fragments de dalle de différente quantité, & des poids.

Une pièce de marbre blanc lavé de rouge pâle, est taillée quarrément : ses pans sont bifotés sur moitié de leur hauteur. Ce morceau ressemble beaucoup à ceux que nous mettons sur nos papiers volants, pour les contenir.

Un autre morceau qui a été poli : il est de marbre très-blanc, & formoit l'angle d'une table ornée de moulures.

Un autre morceau d'une dalle de marbre blanc brut.

Deux fragments de marbre noir polis.

Un de marbre verd antique.

Une portion d'une tablette très-mince d'un

## XLI

### *Pierres.*

marbre verd antique, avec des taches blanches uniformes : elle est brisée en morceaux.

Des poids de balance d'une livre & d'une demi-livre romaine : ce sont des cônes très-déprimés, unis base à base.

Des couteaux de pierre serpentine de différente grandeur : on les nomme, en histoire naturelle, couteaux de la circoncision.

*Serpentine.*

La moitié d'une rotule de quatre pouces de diametre, & d'un pouce d'épaisseur en pierre serpentine.

Une espece d'affiloir en colubrine.

*Colubrine.*

Des filex sphériques de trois à quatre pouces de diametre, qui servoient de poids, ou à broyer quelques corps durs.

*Silen.*

Des couteaux de filex très-tranchants, pour les sacrifices.

Des fragments de même pierre, pour battre le briquet.

Un poids de balance de roche quartzeuse : sa base est formée par deux trapezes alongés ; ses cotés perpendiculaires ont les angles supérieurs abattus ; sa surface est légèrement bombée ; elle est cotée XXXV : l'on y voit deux trous pour y placer des anneaux & leurs œillets qui manquent.

*Roche*

*quartzeuse.*

Deux meules de même pierre : elles sont percées d'un trou au centre, & ont dix-huit & vingt pouces de diametre.

Deux feuillerts d'ardoise à toiture, & un morceau de dalle d'ardoise, de neuf à dix lignes d'épaisseur. L'ardoise étoit peu en

*Ardoise.*



*Pierres.*

usage dans cette Ville, puisque l'on n'en trouve presque aucuns vestiges.

*Pierres à  
équiper.*

Plus de quatre-vingt pierres à affiler, *cas*, de différents formes, grains & qualité, prouvent le nombre des artisans de cette Ville : sur quelques uns de ces affloirs, on remarque les impressions qu'y ont fait les outils des ouvriers, qui se servoient de poinçons, d'alènes, burins & autres instrumens minces, arrondis & affilés.

*Grès rouge.*

Des masses de grès fin rouge, pour affuter les outils plats des menuisiers, maçons, sculpteurs, &c. Ces pierres ont été d'un long usage, car la plupart sont très-usées.

*Galets.*

Des galets de mer globuleux, de volumes différents, dont plusieurs sont aplatis & polis, pour servir de molette à broyer les couleurs.

D'autres galets de rivière, qui étoient employés dans le ciment, dont ils faisoient les aires de leurs petits temples, des réservoirs, des chambres, des caves & citernes.

*Roche  
calcaire.*

Le pavé des rues, comme nous l'avons dit, est en roche brute calcaire, qui est une pierre à chaux coquilleuse spatique, très-dure.

*Roche  
vitreuse.*

Trois poids de balance en roche vitreuse : ils sont de volume différent, sous la même forme ; l'un est coté x, l'autre xv, & le troisième xxv. Les deux premiers sont cassés, l'autre est entier ; sa base & sa surface sont elliptiques, de dimensions égales ; les côtés sont renflés

## XLIII

### *Pierres.*

au centre, & inclinés l'un sur l'autre. Ces poids sont percés chacun d'un trou au centre de leur surface, pour y scéler l'œillet d'un anneau.

Nous avons recueilli un grand nombre de fragments de bassins & de meules de moulins à bras de granit noir, violet & couleur de chair. Ces bassins ont de quinze à dix-huit pouces de diamètre, taillés circulairement ; leur base est plate ; l'intérieur est creusé sur une courbure parabolique, plus ou moins profonde ; ils ont un rebord d'un pouce environ de largeur, & d'un demi-pouce jusqu'à un pouce & demi de hauteur intérieurement.

*Granit.*

Les meules de granit sont plus ou moins épaisses, suivant qu'elles ont été plus ou moins usées ; elles ont de deux à six pouces d'épaisseur ; les unes sont planes d'une face, & elliptiques de l'autre ; d'autres sont lenticulaires, c'est-à-dire, bombées des deux faces.

L'on trouve une très-grande quantité de laves de volcan de deux especes ; les unes sont d'un gris ardoisé, & un peu friable à leur surface ; les autres, plus rembrunies, sont d'un grain plus ferré, plus dur, quoique poreuses. Dans ces dernières, on aperçoit quelques cristaux de crystal de roche, du quartz & du basaltes : ces dernières nous paroissent avoir été tirées du mont Etna, & nous avons trouvé, dans les montagnes

*Laves de  
volcan.*

des Vôges, des morceaux de la qualité des premières ; nous les jugeons , par comparaison , avec les échantillons de notre collection d'histoire naturelle.

Ces laves servoient à faire des machines pour broyer des corps durs ; car nous trouvons des meules & des bassins qui en sont composés , & qui sont semblables à ceux que nous venons de décrire. Nous avons aussi deux bassins de même matière , qui ont l'un 24 , & l'autre 30 pouces de diamètre : ces deux pièces , qui ne sont pas entières , n'ont point de rebord ; leur forme est très-déprimée : sans doute que le service a beaucoup contribué à les surbaïsser. Ces bassins ont , au centre , une ouverture circulaire de 6 à 7 pouces de diamètre , & sont percés de plusieurs trous disposés en tiers-point , pour les rendre stables , par le moyen de goujons , qui les assujettissoient sur leur base.

Une autre pièce , taillée dans une grosse masse de lave de volcan , très-dure , mérite particulièrement notre attention : elle a 33 pouces de hauteur , & 33 & demi de largeur ; sa forme en général est celle d'une clepsydre ou horloge de sable , c'est-à-dire , qu'elle est composée de deux pavillons d'entonnoir , unis par leur sommet , qui est tronqué par une ouverture de huit pouces de diamètre. Ses bords supérieurs & inférieurs ont un pouce d'épaisseur ; sa surface intérieure

## XLV

### *Pierres.*

est légèrement bombée au tiers de la profondeur, & elle est riblée par des traits obliques peu profonds, comme les meules dormantes de nos moulins à farine ; les parties extérieures sont coupées sur des lignes droites, qui suivent presque l'inclinaison des surfaces intérieures, mais qui ne viennent point aboutir jusqu'au centre : elles se terminent au bord d'un renfort, qui forme une ceinture saillante d'un demi-pouce, & qui est coupée d'à plomb sur quatre pouces de hauteur. Aux deux côtés opposés, l'ouvrier a réservé deux masses, qui forment deux emmanchures qui saillaient de six pouces ; leur face antérieure est un carré long, au centre duquel est pratiquée une mortaise profonde & large, pour recevoir un tenon qui y étoit assujetti par des boulons de 15 lignes de diamètre ; les autres parties extérieures de ces emmanchures sont taillées obliquement pour augmenter leur solidité. Cette machine, presque entière, présente l'idée d'un double moulin conique ou d'un foyer : elle n'existoit pas seule dans cette Ville, puisque nous avons trouvé les fragments de deux autres, si mutilés, qu'il ne nous pas été possible d'en rapatroner les morceaux, pour en former un ensemble.

La pierre de taille est la partie la plus abondante ; elle a été tirée des carrières de Savonnières en Permois, situées à une lieue & demie de Chatelet. C'est une pierre

*Pierre de  
taille.*

*Pierres.*

calcaire, blanche, poreuse ; elle est composée d'oolites & de quelques fragments de coquilles, empâtés dans un spath dur, blanc, & à demi transparent. Elle est médiocrement pesante, supporte le fardeau, & se prête aux ornements : elle est la base de la maçonnerie, de l'architecture & de toutes les pièces de sculpture que nous découvrons.

Les gros murs sont en carreaudage de cette pierre, appareillée avec autant de justesse que de propreté : les gros blocs sont percés de trous, qui ont servi à placer le loutreau pour les élever ; les côtés des jointures sont évuidés en plat-fond, pour contenir le coulis du mortier ; & des renfoncements d'un pouce & demi de profondeur, taillés en forme trapezoidale sur les côtés des surfaces, se sont trouvés remplis d'un ciment fin & très-dur, qui lioit les pierres ensemble.

*Scripture.*

Nous avons trouvé partie des corniches & des colonnes du péristyle du temple principal, qui sont d'ordre corinthien : les colonnes ont tout le poli que la pierre peut recevoir ; mais les ovales & les fleurons des corniches, quoique vidés avec une attention recherchée, ne sont pas finis avec le même soin. Ces morceaux d'architecture & de sculpture, qui ont résisté aux efforts de la main sacrilège qui a détruit tant de chefs-d'œuvres, ont conservé la fraîcheur qu'ils avoient au sortir de l'atelier du sculpteur.

## XLVII

### Pierres.

La plus grande partie des colonnes de toutes les parties de la Ville ont été mutilées par les flammes : il y en a d'ordres ionique & corinthien, unies & canelées. Nous espérons, d'après les dimensions de ces pièces, donner l'élévation des bâtiments, en suivant les principes de l'architecture grecque.

Nous trouvons peu de statues entières ; Statues.  
la fragilité de la matière, la catastrophe qui a enseveli cette Ville sous ses ruines, la lime du temps, les accidents inévitables des fouilles, quoique nous y apportions une attention religieuse, sont autant de causes destructives, qui nous privent de la jouissance d'une partie des antiques dans leur intégrité. Voici ceux qui méritent une attention particulière.

Un buste de Mercure qui finit aux épaules, le reste est un bloc carré, échancré, par dessous, par une ouverture triangulaire ; ce qui fait présumer que ce dieu étoit un Terme tetragone, placé sur l'arête de quelque comble : son visage a été peint ; son air est gracieux ; les boucles de ses cheveux bordent le pétase qui le couvre, lequel n'est point garni d'ailes ; mais d'espace à autre, il sort de ses bords des pointes contournées, qui forment des especes d'anneaux, pour y passer des feuillages.

Une statue de Venus Callipyga, ou aux belles fesses, de grandeur naturelle : c'est

## XLVIII

### *Pierres.*

la belle nature copiée avec vérité. Cette déesse avoit, pour toute draperie, une légère écharpe qu'elle ne reçut pas des mains de la Pudeur ; malheureusement elle a les jambes & les bras cassés ; & des coups d'outils tranchants, qui l'ont entamé profondément vers l'abdomen, sont des preuves irrévocables de la fureur du soldat, armé par la Vengeance, l'Ambition, & par le Fanatisme, qui ont dit :

Ravagez ces forêts tranquilles ;  
Détruisez un culte odieux :  
Que les Druides & leurs Dieux  
Sur la terre n'aient plus d'asyles.

*Trag. de Regulus.*

*Nec Superi vellent hoc licuisse sibi !*

Martial.

Une statue d'enfant nouvellement né ; il est engainé sous la forme d'une mumie ; on ne lui voit que les pieds & la tête, qui est sans cheveux : ses pieds réunis posent sur un piedestal.

La plus grande partie d'une longue dalle de pierre, sur laquelle sont sculptées, en bas relief, cinq figures cubitales d'un stîl assez barbare : la première représente Neptune : ce dieu est nu ; il est caractérisé par un trident qu'il tient de la main droite ; sur la gauche,

## XLIX

### *Pierres.*

la gauche, il porte un dauphin appuyé sur sa poitrine ; il a le pied soutenu par une urne qui verse de l'eau. La seconde figure est drapée, elle tient, de la main droite, une espee de fouet sans manche, l'autre est appuyée sur sa cuisse : une banderole, telle celle de la panetiere de Paris, lui croise la poitrine. La troisieme est nue, c'est Apollon qui, de la main droite, tient un corps conique ; il appuie sa gauche sur une lyre : on voit à côté de lui un griffon. La quatrieme est Minerve, qui tient, d'une main, un bouclier, de l'autre une lance : un hibou est pausé près de son épaule. De la cinquieme figure il ne reste que le buste, drapé maussadement. Les chevelures de ces cinq figures sont longues & bouffantes.

Une caryatide adossée à un autel d'ordre toscan : cette piece n'est qu'ébauchée, ce qui donne lieu de penser que l'ouvrier en a quitté le travail au moment du sac de la Ville. Cette figure représente une femme nue, dont la tête est un peu inclinée : elle est d'un travail plus avancé que le reste de la piece ; son visage respire un air de décence & de réflexion. Elle a les deux mains appuyées sur la poitrine, & doit tenir quelque chose de la droite ; ses jambes sont croisées : les masses de cette figure sont distribuées facilement dans de bonnes proportions.

Un autre autel, *enclabris, cippus, fini &*

D



## L

*Pierres.*

entier : c'est un pilastre quarré, dont la base est supportée sur un entablement saillant ; le haut est terminé par un couffinet en volute, d'ordre ionique, orné de fleurons : sur chaque face de cet autel, est adossée une figure en demi-bosse, d'une coudée de hauteur. L'une est celle d'Hercule qui, de la main droite, leve une massue, pour assommer un lion, qu'il tient, de la main gauche, par la criniere, & le ferre, de son pied, contre terre : un aigle, qui repose sur son bras, est le simbole de son intrépidité. La seconde figure représente la Victoire, *dea palmaris*, qui est soutenue sur un globe : d'une main elle tient une palme ; de l'autre une espee de voile. La troisieme est la déesse des richesses, *dea copia* : elle tient, d'une main, une bourse ouverte ; de l'autre, des especes numéraires. La quatrieme est Midas, qui tient une bourse fermée : il est habillé comme un capucin. De ces quatre figures, Hercule seul est nu ; les trois autres sont drapées, & ne sont pas d'un bon stil.

Un petit Mercure fort mutilé, adossé à un autel.

Une pierre sépulcrale, taillée en triangle rectangle, comme un fronton ; le derriere est bombé : sur la partie antérieure, qui est ravalée, on voit le buste d'une mere de famille, ayant à ses côtés deux enfants, & un plus petit qui est appuyé au dessous de sa poitrine : le feu en a corrompu les formes.

## LI

### Pierres.

Un autel taillé en colonne ionique, d'une belle conservation ; cette piece a été finie au tour : sans doute que cet autel étoit consacré à Bacchus, que l'on représentoit souvent sous la forme d'une colonne.

Des bras, des jambes, des têtes isolées, & autres parties détachées des statues dont elles ont fait partie.

Parmi les têtes, il y en a une de Pallas, ornée d'un casque surmonté d'une panache flottante.

Une autre est celle d'Apollon, d'un mauvais stil ; une de Mercure, qui est d'une bonne exécution.

Une main, avec partie de l'avant-bras, d'une statue colossale, qui devoit avoir douze pieds de hauteur ; nous l'attribuons à Priape, parce que nous avons trouvé, près de cette main, l'attribut caractéristique de cette divinité, dans les mêmes proportions, *monstrum horrendum, informe, ingens!*

Une main qui tient une paterre ; une autre qui relève le plis d'une draperie.

Partie de la statue d'un enfant nu, qui est à genoux.

Deux figures d'oiseaux que Pline appelle sirenes. Celle d'un chien fort mutilé.

Dans les ædicules, délubres ou sérobicules, souterrains, nous avons trouvé des foyers, dans deux desquels il y avoit encore du charbon : ce sont des cubes réguliers, ou plus ou moins déprimés ; ils sont creusés

Divers  
vaisseaux  
sacrés &  
civils.

*Pierres.*

Intérieurement, sous la forme de deux entonnoirs, unis par leur sommet, ce qui laisse au centre une ouverture circulaire de trois à six pouces de diamètre : il y a de ces foyers qui sont circulaires & arrondis au pourtour extérieur, & taillés intérieurement de même que les précédents. Nous trouvons aussi des fragments d'autres foyers, beaucoup plus petits que ceux que nous venons de décrire ; ils n'ont que 7 à 8 pouces de diamètre, sur 4 à 6 pouces de hauteur ; mais ils sont artistement travaillés à jour, & plus ou moins chargés d'ornements.

Nous avons retiré des caves, beaucoup de pierres cubiques, creusées en cônes, d'autres en coupole : nous avons lieu de présumer que ces pierres servoient de base aux *cadus*, dans lesquels les Romains conservoient leurs vins ; & c'est avec d'autant plus de raison, que nous avons beaucoup de fragments de ces cadus, amphores, qui sont terminés en pointe par leur partie inférieure.

Des augets simples & doubles, pour différents usages domestiques, & pour baigner les enfants.

Des pierres creusées en goulot, qui servoient de chéneau pour conduire les eaux des bâtiments dans des réservoirs : quelques unes sont ornées de moulures.

Des pierres percées en tuyaux coudés, pour recevoir l'eau des tubes descendants des toitures, & la dégorger dans des rigoles

### LIII

#### *Pierres. Terres.*

au dehors des bâtimens, ou dans les citernes : d'autres conduites d'eau pour les citernes.

Une cuvette : elle a une partie circulaire creusée de 7 à 8 pouces ; elle se termine par un canal de même profondeur, sur trois pouces d'ouverture : elle a pu servir à l'usage des bains.

Enfin des dalles de pierre, de 15 à 18 pouces en quarré, sur 12 à 15 lignes d'épaisseur, percées de trous pour recevoir des cloux : elles servoient à couvrir les édifices ; d'autres plus épaisses, pour paver des cours, des vestibules, des cuisines, & autres piéces communes.

### T E R R E S.

Les antiques en terre, de différente qualité, sont aussi nombreux, qu'ils sont variés par la matiere, les formes, les ornemens & le coloris.

Nous ne pouvons donner, dans ce plumitif, tous les détails qui formeront une partie considérable de l'histoire que nous nous proposons de publier ; parce que les ornemens dont les vases de la partie la plus précieuse de cette collection sont chargés, demandent une étude approfondie des sujets qui sont relatifs à des traits d'histoire, à des cérémonies religieuses auxquelles ils étoient consacrés, ou aux usages civils pour lesquels ils étoient destinés. Nous en parlerons som-

D iij

LIV  
Terres.

mairement, en divisant cette matiere, par l'ordre des couleurs & de la qualité des terres.

Une terre très-blanche, qui ressemble à celle de Champagne, dont on fait les pots de verrerie : elle n'a pas la dureté de la terre à pipe, & a plus de consistance que le plâtre. Nous avons, de cette terre, une petite statue d'un Flamine, revêtu de ses habits pontificaux ; deux têtes de femme ; une représentation de la ville de Rome, sous l'emblème d'une femme qui allaite deux enfants ; un piedestal oblong, sur lequel on voit les vestiges des pieds de deux petites statues qu'il supportoit.

Une autre terre blanche, plus sabloneuse que la précédente, dont nous avons deux grands creusets coniques & circulaires, pour la fonte des métaux.

Une troisième espece de terre plus solide, d'un blanc moins éclatant, qui compose des petits creusets globuleux, desquels un est entier, & n'a pas servi ; d'autres sont lutés d'une terre brune, & contiennent encore des culots de régule du cuivre qui y a été fondu.

Un morceau de coupelle, d'une pâte blanche, grenue, pulvérulente & talqueuse.

Une cinquième espece de terre blanche, dont différents vaisseaux sont composés : les uns sont des vases grossiers, déprimés & évases, ayant des goulettes pour verser les

liqueurs. Les autres sont des *guttum* ou *gutturinum*, des urféoles, des *hydria*, ou autres especes de cruches & de bouteilles : plusieurs de ces vases sont entiers ; les uns ont des goulots circulaires, d'autres échancrés ; quelques uns sont divisés en deux parties, pour laisser à l'air la liberté de rentrer par une ouverture, dans le vaisseau, à mesure que la liqueur en coule par l'autre : plusieurs de ces goulots sont divisés en trois ouvertures, qui communiquent entre eux, & forment un tresse.

Une autre espece de terre d'un blanc lavé de jaune, verni en plomb ; c'est le fragment d'une espece d'aiguierre, à peu près semblable à celle que nos paysans nomment brichets.

Une partie d'une espece d'assiette portant sur un pied circulaire : elle est d'une terre de la même qualité que la précédente ; elle est couverte d'un vernis, marbré de jaune & de rouge.

Une terre grise très-dure, ayant une teinte rouge, ressemblant à du grès : les fragments des vaisseaux qui en sont composés, sont très-matériels & de grandes dimentions : ce sont ces *dolia vinaria*, *cadus*, *amphora*, qui étoient terminés en pointe par le bas, ayant de fortes gorges & des anses entiers ou coupés, sur lesquels sont imprimés des monoglyphes. On apperçoit, à la surface des parties intérieures de ces vases, l'impression de tous les doigts de la main de l'ouvrier, qui en

## Terres.

élevoit la masse, en soudant les mottes de pâte dont il les formoit. Pour empêcher que les parties supérieures dans leur état de mollesse, en s'affaissant par leur poids, ne déformassent le vase, ils soutenoient les parties rentrantes avec des petits grapins, qui y ont laissé leur impression : ils étoient, sans doute, suspendus à des cordes, ou à des brins de bois flexibles.

Des vases de toutes les formes & grandeurs, en terre grise, sans couverte, & avec couverte : les unes sont de grandes cruches, *hydria, amphora, canthari*, ornées de mosaïques ; d'autres unis. Des assiettes de divers diametre, à filets, à rebords perpendiculaires ou arrondis, unis ou à moulures : ces pièces sont sans couverte ; d'autres, sous la forme de nos plats & assiettes, sont recouvertes d'un vernis brun ou noir. Un vase entier, composé de cette terre, s'éleve sous la forme de deux cônes tronqués, unis base à base ; il est d'une épaisseur si déliée, que l'on est étonné de la comparaison du volume au poids.

Des olla dont les flancs sont renfoncés de cinq creux elliptiques.

*Terre noire.*

Des vaisseaux très-matériels sont composés d'une terre noire, pêtée de fragments de coquilles : ce sont des *apodes* ou marmites sans pieds, avec des anses perpendiculaires ; des casseroles ayant un manche horizontal. Des olla de forme globuleuse, avec des larges rebords.

*Terres.*

La terre rouge ou ferrugineuse est la plus *Terre rouge.* abondante : nous avons un très-grand nombre de pieces composées de cette terre , sous des nuances infinies.

Des briques de différentes dimentions : il y en a qui ont jusqu'à 22 pouces de longueur, sur 15 de largeur & deux d'épaisseur ; elles sont unies, & servoient de pavé ; d'autres, employées dans quelques parties de mur, ont de 8 à 10 pouces de longueur ; des carreaux de 8 pouces d'équarrissage, sur un pouce & demi d'épaisseur.

Des briques plus minces, sous différentes dimentions, sont découpées à leur surface par des traits plus ou moins approfondis : sur quelques unes ces traits sont perpendiculaires, paralleles & très-ferrés ; sur d'autres ils sont par bandes, séparées par des intervalles unis ; on en voit où ils sont croisés à angle droit ; sur d'autres, ils figurent des hélices. L'on remarque les mêmes traits sur des especes de tuyaux, coupés quarrément & ouverts d'un côté, qui servoient de conduites d'eau. Nous n'avons trouvé que deux ruiles courbes, & très-peu de plates. Des fragments de cades, composés de même terre que celle des briques.

D'une terre plus épurée & mieux apprêtée, sont composées des crateres de plusieurs grandeurs, des olla, des conges, sans vernis.

Des petites lampes de deux especes : les unes sont recouvertes par dessus ; elles ont



## LVIII

### Terres.

un bec saillant, opposé à un petit anse ; les autres sont en forme de bougeoir sans poignée : ce sont des petits vases circulaires, dont les bords sont relevés & rabattus en dehors ; au centre est une bobèche, qui s'éleve à la hauteur des bords, & est fendue pour que l'huile puisse abreuver la meche.

La partie la plus précieuse des autres vases est composée d'une terre rouge, couverte d'un vernis rouge, très-éclatant, & d'un poli achevé. Cette belle pâte a été réservée pour les vases consacrés à la religion & au luxe ; quelques uns sont unis, ou simplement ornés de moulures, particulièrement les piéces d'une forme déprimée, tels les *discs*, les assiettes, & autres de cette nature, même des coupes à boire : mais tous les autres vases dont les bords sont élevés, & ceux qui tiennent au genre de l'*hydria*, sont plus ou moins chargés d'ornemens en creux ou en relief. Ces ornemens varient à l'infini : les uns ne sont formés que par des traits en creux, ou par des moulures & des filets plus ou moins saillants ; des feuilles, des plantes, des fruits, des rinceaux sont distribués avec plus ou moins de régularité & de goût, sur la surface de certains. Enfin les plus précieux sont des anaglyphes en bas relief & demi-bosses, décorés des ornemens les plus riches, les mieux entendus, & les mieux exécutés ; ils sont ragoûtants par leurs formes élégantes & réguliéres, par

## LIX

### *Terres.*

l'esprit & la correction du dessein, par le fini du travail, & par le poli & l'éclat de leur couverture. Les sujets sont tous intéressants : si ce sont des chasses, les animaux y ont de l'action ; ceux qui sont consacrés à la religion, inspirent du respect ; les fêtes & les jeux qui sont représentés sur d'autres, respirent la gaieté ; enfin les combats sont des traits intéressants d'histoire, que nous tâcherons d'approfondir.

Quoique la plus grande partie de ces vases porte l'empreinte du génie & le sceau de la perfection, il en est cependant quelques uns dont les ornements ne sont que des caricatures barbares.

Nous pouvons dire, en général, des ornements de tous les vases, avec Properce,

*Quum paries nullo crimine pictus erat ;*

car nous n'avons apperçu, sur aucun, de ces *libidines*, que le peintre Parrhasie se permettoit, telles celles que nous avons remarquées sur les vases qui ont été trouvés dans les thermes de Luxeuil, lors de leur reconstruction, & sur lesquels sont exprimées les mœurs les plus dissolues du temps : licence dangereuse, que l'Arétina renouvelée de nos jours. Nous ne ferons qu'un seul reproche aux vases que nous avons tirés des fouilles de Chatelet : c'est qu'en général ils pechent par leur base ; leurs pieds n'ayant pas assez d'assiette, ils sont presque tous versants.

LX  
*Terres.*

De tous les temps, les grands hommes & les artistes célèbres se sont immortalisés, en scélant leur chef-d'œuvre de leur nom; c'est à ce desir de mériter les éloges de leurs contemporains, la reconnoissance & les hommages de la postérité, que nous devons ceux qui fixent notre admiration. Si Hadrien défendit aux architectes d'inscrire leur nom, sur les monuments qu'ils élevoient; les habiles potiers, qui formerent ces beaux vases, furent se soustraire à une loi, qui devoit étouffer les germes des talents; car nous trouvons leurs noms imprimés, presque tous en caractère romain, sur la surface intérieure du fond des mieux exécutés. Voici ceux que nous avons pu lire; les autres ne sont que des monographes, des especes d'Arabesques, & des entrelas, dont nous n'avons pas encore la clef.

SANCTIANIM., LORII., MAMI.,  
DIVI., OIIA., VOVRAVOTI.,  
FORMOSVS., OFPRIMI., MIDDIRIVS.,  
SIMITIOS., RIIVS. F. F.,  
SALVRIAT., OIVI., MINSINA.,  
CERIALI. M., MINSIVS., VISA.,  
CLICICL., DVRVIV., DIVXI.,  
VEXIVIX., ITALIS., IVSADVO.,  
JANVARIS., M. MEM: IVS. F.,

LXI

*Terres.*

MIVRON., CATLV.S. F. MICCIO.,  
OH. MKILAI., OFCELAD., CRII-  
MAI., M. DETI. M., OFPATRO.,  
MACRIN., MII., SANVAENS.,  
NISATVS., OFGAI. IVI., COTIL-  
LVS., CATELLO., BORV. F.F.,  
WOVYO., CRESTI., FIEL. I.,  
ORIABI., MOMAMA., CATVOS.,  
OFTARIO., JAVLLAIVI., CO-  
MICVS., ROCIAV.

Nous ne nous permettons actuellement  
aucune réflexion sur ces inscriptions.

V E R R E.

Lorsque la ville de Chatelet fleurissoit,  
l'art de la verrerie n'étoit point dans son  
berceau ; nous en jugeons par les fragments  
nombreux que nous tirons de nos fouilles :  
L'on en composoit de toutes les couleurs,  
on le souffloit sous toutes sortes de formes.

Nous n'avons qu'une seule piece de verre  
dans son entier : c'est une coupe de verre  
de fougere , qui a été trouvée hors de la  
ville , dans une petite craterre , près des  
ossements d'un cadavre humain : la forme  
est circulaire , sur trois pouces de hauteur ;

La base est hémisphérique, sans pied.

Parmi les différentes sortes de verre, il y en a de très-transparent, sans couleur, c'est celui que l'on nomme vulgairement verre blanc ; de blanc avec une nuance de verd, de plus foncé verd-d'eau, de verd aigue-marine ; de bleu clair, de bleu foncé ; de jaune pâle, de jaune orangé, & de jaune rembruni. Toutes ces especes sont transparentes : il y en a d'opaques de couleurs blanche, verte, jaune, rouge, violette, pourpre, gris de lin, bleue, brune & noire.

Les ouvriers avoient l'art d'incorporer les verres de couleur avec ceux qui n'en ont point ; car nous avons des pieces de verre blanc transparent, ornées de filets & de cordons bleus ; d'autres avec des larmes bleues & gris de lin, ordonnées avec symmétrie, de bleu avec des larmes blanches. Ils formoient aussi des combinaisons de verre de différentes couleurs, pétris ensemble : il résulte, de ce mélange, des desseins bizarres, à peu près semblables à ceux du papier marbré à l'eau : nous en avons des fragments jaunes, jaspés de bleu & de blanc ; de bleu marbré de blanc ; de verd chamarré de jaune & de rouge. Il faut observer que le blanc & le rouge sont des especes d'émaux, qui ne sont point transparents ; il n'y a que l'excipient de ces verres qui le soit : nous en avons un morceau particulier, qui est un mélange de verres blanc, brun, pourpre &

## LXIII

### *Verre.*

gris de lin, qui n'est qu'à demi transparent : il a à la cassure, quoique vitreuse, beaucoup de ressemblance avec la porcelaine. Nous avons la plus grande partie d'un vase de 12 pouces de diamètre, & de 5 de profondeur : il est composé d'un verre de couleur verd'eau ; son pourtour extérieur est relevé en grosses côtes perpendiculaires, en demi-bosses ; l'intérieur a été tourné & poli.

L'on faisoit aussi des verres planes : nous en avons deux morceaux ; l'un est inégal dans ses surfaces, & est encore chargé dans ses bords, d'un ciment rouge, très-fin & adhérent, qui le scéloit, sans doute, dans un chassis : l'autre est d'une eau plus pure que le précédent ; il est plus épais, plus uni ; il a été usé & poli d'une face.

En général, la verrerie est fort épaisse, d'une excellente qualité, puisqu'elle ne s'est point décomposée, ayant conservé toute sa transparence, à l'exception de quelques morceaux, qui ont été fondus & amalgamés avec d'autres matières, par l'effet de l'incendie général ; & d'autres, composés d'un verre trop salin, qui est devenu talqueux & chatoyant.

Nous avons recueilli beaucoup de pierres vitreuses, pour des bagues, depuis quatre jusqu'à douze lignes de diamètre : elles sont circulaires, leur base est plane, & leur partie supérieure est convexe. Elles sont de diverses couleurs : il y en a de blanches, de vertes,

*Verre. Os & Ivoire.*

de bleues & de noires : elles n'ont qu'une demi-transparence.

Des grains de colier d'une grosseur variée, mais tous d'une couleur verte, sous une forme globuleuse, déprimée au perforage : ils sont striés profondément en ligne droite ; le verre de leur composition est grenu, fragile & opaque.

Des croissants fermés & ouverts, unis ou tournés en spires, de verre noir, opaque & de bonne qualité.

Des pierres de bagues artificielles transparentes, qui imitent les agates, de couleur variée avec divers accidents, l'émeraude, le grenat, la topaze : ces pierres sont simplement polies, ou elles sont gravées, ainsi que nous l'avons dit à l'article des bagues.

O S E T I V O I R E.

Nous avons une grande quantité de styles à écrire sur les diptyques ou poliptyques, qui étoient des tablettes enduites d'une couche de cire. Leur longueur est de 3 à 4 pouces ; leur forme varie : les unes sont des cônes très-allongés ; d'autres sont renflées en fuseaux : ces deux especes se terminent par une tête ou parfaitement globuleuse, ou hémisphérique, ou en olive, ou sont taillées au tour, en chaperon, ou à gorge, avec des filets & des moulures, ou rayés de spires ; d'autres sont des cônes unis, sans tête, & ressemblent, en petit,

*Os & Ivoire.*

en petit, à des masses de billard.

Des éguilles de 4 à 6 pouces de longueur, d'usage pour la toilette des Dames, & pour passer des rubans.

Des cuillers, dont les bassins sont ou circulaires, ou oblongs.

Des manches d'outils, des poignées d'épée, qui ont reçu, du tour, quelques ornements.

Des tronçons de flûtes de différent diamètre.

Des especes de disques & de galets à jouer.

Nous recueillons beaucoup de petites pieces circulaires, en os & ivoire, qui ont de 8 à 10 lignes de diamètre, qui nous paroissent être des tesseres ou des *congiaria*: elles sont planés d'un côté, & convexes de l'autre, ou planes des deux côtés, ou planes d'un côté, & renfoncées de l'autre: ces dernieres sont unies; sur les autres especes, l'on y a imprimé des traits circulaires concentriques, plus ou moins nombreux.

Nous avons une très-grande quantité de défenses de sanglier, bien conservées, des dents & autres parties osseuses de toutes sortes d'especes d'animaux. Dans une petite cave, il s'est trouvé trente canons de jambes de cheval; dans une autre, plus de soixante noyaux de cornes de bouc, & dans des puits, des noyaux de cornes de buffle & de bœuf: nous ne distinguons ces deux dernieres especes, que par le volume. Une petite cave étoit entièrement remplie d'ossements brisés & en partie détruits.



*Os & Ivoire.*

Nous n'avons trouvé encore, dans l'enceinte de la Ville, que deux machoires d'homme. Nous nous sommes assurés, par l'essai d'une fouille provisoire, que le lieu de l'inhumation de la plus grande partie des habitants, étoit situé hors de la Ville, près d'une voie romaine, qui subsiste encore : c'est là que nous avons trouvé la cratere & la coupe de verre, dont nous avons parlé.

*Hic miserè plebi stabat commune sepulchrum. Hor.*

On fait que la coutume d'inhumer les morts hors des villes, le long des grands chemins, étoit consacrée par une loi des douze tables : le cri des philosophes invoque la sanction de cette loi parmi nous, pour détruire un usage vain & barbare, qui s'est introduit depuis 1200, d'entasser les vivants avec les morts. Nous avons tiré de nos fouilles une grande quantité de bois de cerf, les uns entiers & très-peu endommagés, d'autres détruits en partie ; des portions auxquelles les ouvriers avoient commencé de donner une forme ; des couronnes tournées & percées, pour pendre, en amulettes, des cornichons polis & des manches d'outils.

Nous observons que l'ivoire, en général, s'est bien conservé, ainsi que les dents de sanglier & d'autres animaux. L'humidité a eu plus de prise sur les parties osseuses : la corne de cerf, qui a quelques propriétés de l'ivoire, a résisté, en plus grande partie, à la pourriture. Il n'en est pas de même de

## LXVII

### *Végétaux.*

la corne de bœuf, & autres analogues de divers animaux, dont il n'est resté que les noyaux calcaires.

Les habitants aisés de la ville de Chatelet se régaloient d'huîtres ; car nous avons trouvé, dans le fond des caves les plus profondes, des coquilles de ce testacée bien conservées : elles sont de la famille de celles de la Manche.

## V É G É T A U X. 1

Nous terminons l'énumération de nos antiques, par les végétaux. Tout le bois qui a échappé à l'incendie général, est entièrement pourri, réduit en terreau, à l'exception d'un petit morceau de planche de chêne, tiré du fond d'un puits, & dont la décomposition est fort avancée ; & d'un morceau de sapin, qui a conservé son organisation & sa couleur, à la faveur de sa résine, & de la profondeur du terrain qui le recouvrait. Mais toutes espèces de charpente & de menuiserie sont entièrement consumées. Nous avons remarqué, dans le sol des appartements, des couches horizontales minces & noires, qui marquoient les vestiges des planchers.

Nous avons recouvert une cruche de terre, qui étoit à demi remplie de noyaux de cerises ; quoique décomposés en plus grande partie, ils avoient conservé leur forme : probablement que ces cerises avoient été confites

## LXVIII

### *Végétaux.*

dans cette cruche. On fait que nous devons ce fruit agréable au sensuel Lucullus, qui l'avoit rapporté de Cerasonte.

Nous avons, dans notre *muséum*, différentes piéces d'antiques, en bronze, en fer & en pierre, dont nous n'avons point fait mention ici, parce qu'ils sont sous des formes si inusitées ou si mutilées, que nous n'en avons point encore saisi l'esprit : nous attendons des piéces de comparaison, pour pouvoir les juger, avant de les publier dans le bulletin que nous donnerons à la fin de l'année, pour faire part, aux amateurs, des succès de nos travaux. Nous ne pourrons publier l'histoire de cette Ville, que lorsque nous sortirons de son vaste tombeau, sur lequel on eut pu mettre, pour épitaphe, ce vers de Martial :

*Cuncta jacent flammis tristi submersa favilla.*

Et nous pourrions dire de cette Ville, ce que Montaigne disoit de Rome : » On n'en voit que le ciel, sous lequel elle étoit » assise, & le plan de son gîte. »

*Voyage à Rome.*



---



---

**POST-SCRIPTUM.**

ON lit dans la gazette de France, N<sup>o</sup>. 38, du 13 Mai dernier, la traduction d'une lettre de M. Sceyb, publiée dans celle de Vienne : l'auteur du journal politique, du même mois, est entré dans un plus grand détail sur les observations que ce Savant a faites, sur le site & le nom de la Ville, des fouilles de laquelle nous nous occupons. Quoique l'auteur de la gazette de France ait fait, d'office, une observation très-sensée, qui détruit les assertions de M. Sceyb, nous croyons devoir entrer en lice avec cet Académicien.

M. Sceyb dit 1<sup>o</sup>. „ *Andematunum*, *Lin-*  
 „ *gones*, Langres, sont trois expressions syno-  
 „ nymes, qui désignent la ville de Langres  
 „ en Champagne.

Point de doute à cet égard, puisque c'est d'un consentement unanime.

2<sup>o</sup>. „ *Andomatunum* n'est éloigné de *Du-*  
 „ *rocortaro* ( il faut dire *Durocortorum* ) Reims,  
 „ que de dix lieues d'Allemagne. „

Nous ne sommes point d'accord ici ; parce qu'il y a quarante-trois lieues de Langres à Reims, en suivant l'itinéraire publié par M. Danville, sur lequel il y a, entre ces deux villes, trois stations intermédiaires, qui sont *Durocatalannum*, *Corbilium*, & *Segessera* ; que Chatelet est éloigné de 17 lieues de

Langres, & de 26 de Reims ; que ces 26 lieues françoises en font 16 d'Allemagne environ ; conséquemment Chatelet n'est point à 10 lieues de *Durocortorum* : cette position indiquée par M. Sceyb, n'est donc pas juste.

3°. „ Qu'il lui est indifférent que l'on „ appelle l'endroit en question Chatelet ou „ *Andomatunum* ; parce que ce pays étoit „ habité par les Ligoniens, & qu'*Andoma-* „ *tunum* en étoit la capitale.

Cette proposition ne nous paroît pas dans l'ordre des choses : tous les peuples d'une province peuvent porter le nom générique de la capitale, *Lingones* ; mais toutes les villes d'une même province, d'un même royaume, ne portent pas le même nom que la capitale, parce qu'il y auroit confusion. Deux villes du même nom sont toujours distinguées par un surnom, ou leurs noms s'ortrographient différemment. Nous disons vienne en Dauphiné, Vienne en Autriche, Châlons *Durocatalaunum* ; & Chalon *Corbilonum*. Toutes les villes de France ne s'appellent point Paris, & toutes celles d'Autriche ne se nomment pas Vienne. Il faut donc croire que la ville qui existoit sur Chatelet, ne se nommoit pas *Andomatunum* ; elle auroit pu porter le nom de *Castellodunum in regione Remorum*.

Quoique quelques historiens aient employé *Andomadunum* pour *Andomatunum*, l'on ne peut élever de doute pour croire que ces deux mots eussent désigné deux villes distinctes ;

parce qu'il paroît qu'*Andomadurum* est le nom le plus ancien & le plus conforme au local de Langres ; car le nom de presque toutes les villes situées sur des hauteurs, se terminoient en *dunum*, dont nous avons fait dunes, lieux élevés

Puisque Briçtius & Jean Bunon assurent d'une part, comme le remarque M. Sceyb, qu'*Andomatunum Lingonum* est la seule ville & la capitale des Ligiens ; que d'autre part l'on ne peut révoquer en doute l'existence antique & actuelle de la ville de Langres, qui étoit l'*Andomatunum*, éloignée de 26 lieues de Chatelet ; on doit conclure que la ville qui étoit située sur cette dernière montagne, n'est point l'antique *Andomatunum*.

M. Sceyb prétend que les habitants de Chatelet étoient des Ligiens, parce que ces peuples habitoient tout le pays arrosé par la Marne.

Pour détruire cette conséquence, nous rappellerons à M. Sceyb que la Marne, *Mairona* ou *Materna*, divisoit la Gaule celtique d'avec la belgique, au rapport de Jules César, des auteurs antérieurs & postérieurs, & même d'Aufone qui dit : *Mairona Gallos Belgasque intersua fines* ; que la Gaule celtique s'étendoit le long de la rive gauche de la Marne, & que la belgique étoit située à la droite de cette rivière. Or Chatelet est situé à la rive droite de cette délimitation ; donc la ville qui couronnoit cette montagne, étoit située dans la Gaule belgique, au pays des

*Remy*, peuples qui habitoient la seconde division de la Gaule chevelue, & ne faisoit point partie de la Gaule celtique, au pays des Ligonien, qui étoit une division de la lyonnoise, laquelle s'étendoit jusqu'au fond de la Normandie. Il ne faut donc pas confondre la ville de Chatelet avec celle de Langres, ni en faire une *Civitas Lingonum*, puisqu'elle étoit au pays des *Remy*, comme nous venons de le prouver, & comme nous l'avons avancé dans notre premiere dissertation déposée à l'Académie des Belles-Lettres.

Nous n'ignorons pas que les Ligonien ont été réunis à la Gaule belge; mais ce n'a été que sous les regnes de quelques empereurs, & plus de six cents ans après la prise de Rome par les Gaulois, sous Tarquin l'ancien, dont parle Tite Live au livre v, cité par M. Sceyb. Dans le détail que cet Historien fait, avec la plus grande précision, des différentes nations gauloises, qui ravagerent & pillerent l'Ombrie, l'Étrurie & Rome, les Belges n'y sont point dénommés: donc les habitants de Chatelet n'eurent point de part à ces expéditions.

Revenons à d'autres preuves, dont M. Sceyb appuie son sentiment. Ce Savant prétend que „ les Ligonien, après avoir passé le „ Pô, dévasté l'Étrurie & l'ombrie, battu „ les Romains près de la riviere d'Aleja, & „ avoir pillé Rome, revinrent déposer dans „ un petit bois, sur la montagne de Chatelet, tous les trésors qu'ils avoient enlevés

„ sur leurs ennemis ; que nous sommes au  
 „ milieu de tous ces trésors, qui sont, entre  
 „ autres choses, ces vases étrusques & les  
 „ statues que nous trouvons ; que nous en  
 „ devons recouvrer beaucoup d'autres, com-  
 „ me des armes, &c.

Ceci est un commentaire de Tite Live, & non son texte dans sa pureté. Nous détruisons ce système, qui flatteroit nos espérances, en assurant M. Sceyb que toutes les statues, dans les plus grandes proportions, sont sculptées en pierres du pays, de Savonniere, carriere distante d'une lieue & demie de Chatelet, conséquemment ne viennent ni de l'Ombrie, ni de Rome & de l'Étrurie. Que les simulacres en Bronze ne sont que palmaires : ce sont des Pénates, *dei praesidi*, dont quelques unes sont gauloises : nous avons trouvé les fonderies & les creusets des ouvriers qui les ont jettées en fonte. Que les vases, quoiqu'en grande partie ils soient de formes étrusques, ils peuvent avoir été faits dans la ville même, sur des modeles étrusques, puisque nous avons trouvé deux fours à potiers ; que les habitants de cette ville ont pu en tirer de la fabrique de Nismes, même de la célèbre manufacture de Samos, comme les autres Romains. Il faut lever tout doute à M. Sceyb, & l'assurer que toute la construction de cette ville est à la romaine & non à la gauloise ; que la surface de Chatelet n'étoit point un bois, mais une ville fort considérable, fortifiée, percée de beaucoup



de rues, bordées de maisons pressées les unes sur les autres, ayant un temple principal de 70 pieds de face, beaucoup d'ædicules particuliers, où étoient déposées les statues des dieux ; que les arts y étoient exercés ; que nous trouvons beaucoup de choses précieuses seulement par leur antiquité, mais rien de riche, peu d'armes, & que nous n'avons point encore recueilli aucune parcelle de la masse d'or que les Gaulois obtinrent des Romains, pour cesser leurs hostilités. Nous sommes donc autorisés à dire que les présomptions, même les assertions de M. Sceyb ne sont pas fondées ; & c'est de sa propre autorité que ce Savant fait arriver les Ligonien sur la montagne de Chatelet, pour y déposer les trésors qu'ils avoient rapportés de l'Ombrie, de l'Étrurie & de Rome.

Les passages de Tacite & de Tite Live, cités par M. Sceyb, & ceux que l'on pourroit rapporter d'Eutrope, de Pline, de Polibe, ne dissipent point les ténèbres qui enveloppent l'origine, le nom & l'histoire de la ville qui exista sur Chatelet : car quand on diroit, avec ce Savant, que cette ville étoit une cité des Ligonien nous lui demanderions quel est son nom propre, & où puiserons-nous des notions sur l'histoire & les annales de cette ville.

Il n'est pas étonnant que M. Sceyb se soit trompé : Ptolomée, qui des murs d'Alexandrie traçoit le plan des Gaules, nous a transmis plusieurs de ses erreurs. L'itinéraire d'Anto-

nin, Peutinger, même notre compatriote Bergier ont fait, dans les itinéraires des Gaules, des omissions qui n'ont point été suppléées par leur éditeur & commentateur. Nous remplirons cette tâche pour la Champagne, où il existe plusieurs voies romaines, qui ne sont point indiquées dans les Géographes cités.

Nous présumons que le dernier sac, qui a enseveli la ville de Chatelet sous ses ruines, a précédé de beaucoup la défaite d'Attila dans les champs catalauniques, où nous avons été reconnoître, il y a long-temps, le camp de ce Prince, qui existe encore près la Chépe, *fanum Minerva*. M. Sceyb n'a pas pensé que l'histoire de ce *fléau de Dieu* fait partie du catéchisme champenois.

Nous invitons M. Sceyb à renouveler ses recherches ; il paroît que les plus pénibles sont le fruit de ses loisirs : nous nous proposons de puiser dans les sources qu'il nous a indiquées, particulièrement les mémoires de l'Académie de Cortone, qui ne sont point encore partie de notre petite bibliothèque.

Une Dame, qui garde l'*incognito* dans le journal politique de ce mois, demande si la ville qui exista sur Chatelet, n'est pas *Alesia*. Plus réservé que Moliere, nous ne tournerons point en ridicule les recherches historiques que fait cette Dame, sur l'objet dont nous nous occupons, & qui fixe l'attention du public. Nous répondrons sommairement à cette question, non pour appuyer la déci-

son de M. Danville, qui dans ses éclaircissements sur l'ancienne Gaule, prouve démonstrativement que l'antique *Alesia*, dont parle César sur la fin du VII livre de ses commentaires, étoit située sur le mont Auxois, près Sainte-Reine; mais pour donner des connoissances du local de Chatelet, & prouver qu'il n'a que très-peu de rapport avec celui du mont Auxois.

César dit : *Protinusque Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere cepit. Alesia* étoit donc au pays d'Auxois, *Mandubisi*; au lieu que Chatelet étoit au pays des *Remi*: ce sont donc deux villes distinctes, qui sont situées dans deux provinces différentes, & éloignées d'un degré de latitude l'une de l'autre.

La Marne est la seule riviere qui baigne la racine de Chatelet; celle de Saulx qui est la plus proche au nord de ce côteau, en est éloignée de 7000 toises. Le mont Auxois au contraire est entouré de deux rivieres, qui ne sont distantes l'une de l'autre, dans leur plus grand éloignement, que d'un diametre de 1100 toises; ce qui est conforme à la description de César : *Cujus collis radices duo duabus ex partibus flumina sublucebant.* Ces deux rivieres, qui sont l'Oze & l'Ozerain, confluent à cinq quarts de lieue d'Alise, sous les ruines du Château-Grignon.

Le mont Auxois est une montagne élevée de 250 toises au dessus de la plaine : *Ipsium erat oppidum in colle summo, admodum edito loco.*

## LXXVII

Chatelet n'est point une montagne ; ce n'est qu'un coteau, formé par le ravin creusé par le cours de la riviere de Marne ; il n'a que 200 pieds de hauteur perpendiculaire, ce qui ne fait que deux quinziemes du mont Auxois. Chatelet n'est donc point ce *collis summus* dont parle César.

Chatelet est une continuité des coteaux qui bordent la vallée de la Marne, qui est très-ferrée, ayant au plus cent toises de largeur ; au lieu que César dit d'Alise : *Ante oppidum planities circiter millia passuum erant in longitudinem patebat.* Cette grande plaine que M. Danville évalue à 2266 toises de longueur, n'existe point devant la ville de Chatelet au pied du coteau ; de ses ruines on découvre seulement la vallée de la Marne, sur une lieue de longueur au Sud-ouest, & sur deux lieues à l'Est-sud, ainsi que la surface des coteaux des environs, qui forme le terre-plein au Nord, entre la Saulx & la Marne, & entre cette riviere & celle de Blaise au Midi. Mais l'on ne doit pas rapporter cette étendue de terrain en forme de plaine élevée, au texte de César ; & la vallée de la Marne, qui n'a que six cents pieds de largeur, sur deux cents de profondeur, ne peut être expliquée par le mot *planities*.

Alise étoit une très-grande ville, puisque Vercingetorix y fit entrer une garnison de 80000 hommes, outre ses habitants, *millia hominum octoginta delecta secum*, &c. Aussi est-il vrai de dire que la plate-forme du mont

**Auxois**, sur laquelle cette ville étoit bâtie, a 6000 pieds de longueur, sur environ 2000 de largeur ; au lieu que celle de Chatelet n'a que 2200 pieds de longueur, sur environ 1600 de largeur : étendue qui ne peut porter une ville capable de contenir plus de 2,000 hommes de garnison pour un siege.

Au surplus tous les détails que donne César du siege d'Alesia, ne peuvent se rapporter au local de Chatelet & de ses environs.

Il faut donc conclure qu'Alesia n'est point le nom de la ville qui exista sur Chatelet, mais bien le véritable nom de celle qui fut bâtie sur le mont Auxois, & qui a conservé, dans le pays, celui d'Alife, connu particulièrement de tous ceux qui vont, en pèlerinage, intercéder sainte Reine, pour une maladie populaire : *hoc notum est lippis*.

L'on pourroit former une conjecture plus vraisemblable, en désignant la ville de Chatelet par *Noviomagus Vadicassium*, que l'on trouve dans les tables de Ptolomée. Les motifs de notre conjecture sont 1°. qu'à cent toises de Chatelet, existe le hameau de la Neuville, qui rend en françois le mot *Noviomagus* : ce hameau peut être fondé par une partie des habitants de Chatelet, qui furent forcés, après le sac de leur ville, de chercher un asyle, qui ne fût pas éloigné de leurs possessions territoriales, que l'ennemi n'avoit pu leur enlever. 2°. Les *Vadicasses* étoient un peuple désigné par Ptolomée avoir existé près de la Gaule belgique. Pline

## LXXIX

parle de ce peuple après les *Tricasses* : aucun auteur n'est d'accord sur le territoire qu'occupoit ce peuple. M. de Valois les place dans le pays des *Catalauni* ; M. Danville les transporte en Picardie, dans le Valois ; M. l'Abbé de Longrue ne fait où les loger. Les preuves de M. d'Anville contre le sentiment de M. de Valois, ne sont que conjecturales à l'égard de ce peuple.

En rapprochant les sentiments de Ptolomée, de Pline, de M. de Valois, & l'incertitude de M. l'Abbé de Longrue, ne pourrions-nous pas dériver de *Vadiscasses*, *Vassiacus* Vassy ? Cette ville est très-ancienne, elle est du diocèse de Châlons, située *ad Belgiam*, puisqu'elle n'est qu'à deux lieues de la rivière de Marne, qui délimite la Gaule belge, & n'est éloignée que de treize lieues de la ville de Troyes, *Tricasses*. Nous ne nous déciderons à soutenir cette conjecture, que lorsque nous aurons trouvé des preuves capables de l'étayer solidement : en attendant mieux, nous allons proposer une découverte que nous avons faite, dans un manuscrit de l'histoire de Joinville, qui nous a été communiqué par Mdc. Maillefer.

L'auteur qui est du milieu du dix-septième siècle, dit à l'article de Gourzon, village dépendant de la principauté de Joinville, & qui est situé en face de Chatelet, à la rive gauche de la Marne :

„ Anciennement la cité de Gorse fut  
„ bâtie sur la montagne de Chatelet, finage

„ dudit Gourzon, sous Bayard, qui depuis  
 „ auroit été ruinée, & sous ses ruines se  
 „ trouvent des médailles d'or, d'argent &  
 „ de laiton des empereurs Arcadius & Ho-  
 „ norius. Delà est demeuré le vestige du  
 „ Village de Gourzon, ainsi qu'il se connoît  
 „ par un vieux titre du mois de Février  
 „ 1240.

Nous ne considérons cette citation que  
 comme une foible indice, parce que 1°. l'au-  
 teur prouve, dans le cours de son histoire  
 de Joinville, une crédulité trop facile; qu'il  
 adopte une infinité de faits inadmissibles.  
 2°. Le copiste a mutilé le texte par une im-  
 mense quantité de fautes. 3°. Nous n'avons  
 trouvé encore aucune médaille des empe-  
 reurs Arcadius & Honorius. 4°. Le mot  
 Gorse ne nous paroît ni romain, ni gaulois,  
 ni celtique, quoique dans le pays messin il  
 existe une abbaye de ce nom. 5°. L'empla-  
 cement qu'il indique pour Gourzon, sous  
 Bayard, est faux, puisque Bayard est situé  
 au dessous de Chatelet & de Gourson. Nous  
 compulsions l'acte cité du mois de Février  
 1240, & nous en rendrons compte.

*Des ruines de Chatelet, Juin 1774.*

S E C O N D  
B U L L E T I N  
D E S F O U I L L E S

*Faites par ordre du Roi,*

D'UNE VILLE ROMAINE

Sur la petite Montagne de CHATELÉT,  
entre S. Dizier & Joinville, découverte  
en 1772,

*PAR M. GRIGNON, Maître de Forges à  
Bayard, Correspondant de l'Académie des Ins-  
criptions & Belles-Lettres, de celle des Sciences  
de Paris, Associé de celle de Châlons.*



A P A R I S,

Chez DELALAIN, Libraire, rue & à côté de  
la Comédie Française.

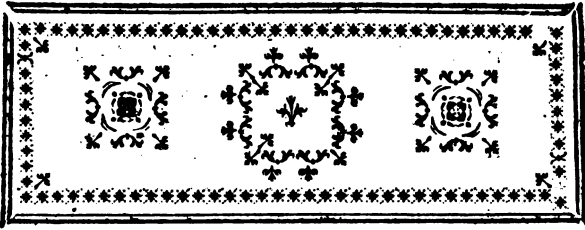
---

M. D C C. L X X V.

A V E C P E R M I S S I O N.







S E C O N D  
B U L L E T I N  
D E S F O U I L L E S

*Faites par ordre du Roi, d'une Ville  
Romaine sur la petite Montagne de  
CHATELET, entre S. Dixier &  
Joinville.*

**P**AR le premier Bulletin des fouilles de Châtelet, daté du mois de Juin 1774, nous avons contracté avec le public un engagement que nous espérons pouvoir remplir dans la fin de la même année; mais les soins que nous avons été obligé de donner à l'édition de nos Mémoires de physique (1), & des raisons de santé ne

---

(1) Mémoire de Physique sur l'art de fabriquer le fer, d'en fondre & d'en forger des canons d'artillerie; sur différents phénomènes d'Histoire Naturelle & d'Economie, chez Delalain, Libraire, à Paris, rue de la Comédie Française.

nous ont pas permis de répondre plutôt à l'accueil favorable que les Savans & les Curieux ont fait à nos premiers Essais historiques sur cette ville antique, que nous tirons de l'oubli éternel auquel la barbarie des siècles reculés sembloit l'avoir condamnée.

Si nous avons quelque foible mérite de donner une nouvelle existence à cette ville, dont l'histoire ne fait nulle mention : si nous la réédifions dans l'idée de nos Lecteurs, en leur traçant le plan de son enceinte, de ses fortifications, la distribution de ses rues, de ses places & de ses édifices publics, de ses temples particuliers, de ses bains, de ses manufactures, de ses maisons : si nous présentons les statues des Dieux & les autres objets du culte de ses habitants, les instruments des arts, les poids & mesures, les monnoies, & les armes ; enfin les différents objets d'utilité publique & du luxe qui caractérisent les mœurs & les usages du temps auquel cette ville florissoit ; c'est que notre zele, enflammé par les regards de Sa Majesté, fait des efforts pour remplir le devoir d'un citoyen utile à sa patrie, & mériter l'auguste protection du Roi, qui, dans l'aurore de son regne, échauffe le cœur de ses sujets par la douce influence de sa bienfaisance & par la protection qu'il accorde aux talents qui concourent à l'illustration de son regne & à la félicité de ses peuples.

Dans le premier Bulletin nous n'avons point donné de notice de la situation de la montagne de Châtelet, & de l'emplacement de la ville qui

avoit été bâtie sur sa platte forme , ni des anti-ques que nous avons recueillis , tant en 1772 , que jusqu'au 1 Avril 1774 , parceque dans la dissertation que nous avons lue à l'Académie des Belles-Lettres , nous étions entrés dans une partie de ces détails ; mais comme plusieurs Savants auxquels le Bulletin est parvenu , & qui n'ont pu avoir de connoissance de notre premier Mémoire sur cet objet , nous ont fait diverses observations , & qu'ils désirent des éclaircissements nécessaires pour la connoissance du local , nous entrerons dans tous les détails que nous croirons nécessaires à leur satisfaction , en rapportant toutes les circonstances qui ont précédé le premier Bulletin , & en donnant la description des antiques que nous avons recueillis avant sa publication , & de ceux que nous avons retirés des fouilles faites depuis le 1 de Juin 1774 , jusqu'au 11 Novembre suivant , époque à laquelle les rigueurs de l'hiver nous ont forcé d'abandonner les travaux que nous ne reprendrons que par les ordres du Gouvernement , parceque les dépenses qu'elles exigent surpassent les forces d'un particulier qui a eu le courage jusqu'alors de n'écouter que son zele.

La petite montagne de Châtelet est située au 48° d<sup>e</sup> 32' 30" de latitude , & au 22° 32' de longitude , au bord de la riviere de Marne , en Champagne , sur le territoire de Gourzon , dans la Principauté de Joinville , à trois lieues de distance des villes de Joinville & de S. Dizier ; elle est environnée des villages de Gourzon , de

## LXXXVI

Fontaine, de la Neuveville, de la Forge de Bayard, & de la Commanderie de Ruetz.

Cette monticule tire son nom de *Castrum*, *Castellum*, comme une infinité d'endroits où il y a eu des camps, des Châteaux, des Forteresles, & où il existe des villes. La base de sa masse est un oval allongé qui a dans son grand diametre, dirigé de l'Ouest-Nord au Sud-Est, huit cents quatre-vingt-dix toises de longueur, & trois cents quatre vingt-dix toises, dans son petit diametre, du Sud au Nord; enfin deux mille cent toises de pourtour. Elle s'éleve de deux cents pieds au dessus du niveau de la riviere, & se termine par une platte-forme d'environ soixante mille toises quarrées de superficie, qui étoient entièrement occupées par l'assiette de la ville, formant une espee de triangle curviligne, dont les trois parties saillantes figuroient trois especes de bastions, dont l'un est dirigé au Couchant, le second au Nord & le troisieme au Levant. Le haut de cette montagne est isolé entièrement, mais sa base s'enracine au Sud-Est avec le côteau de Fontaine, elle est délimitée, au Midi, par la riviere de Marne qui la baigne; à l'Ouest-Nord & au Nord par le vallon de Ruetz, au Nord-Est & à l'Est par le ravin creusé dans les terres de Fontaine.

Le côté de la montagne qui est exposée au Midi étant coupé presque à pic, est inculte dans la plus grande partie de son étendue, excepté à sa base qui est garnie de vignes. Le côté qui regarde l'Ouest forme un angle prolongé par

## LXXXVII

l'éboulement des terres supérieures sur une pente d'environ onze pouces par toise , ce qui la rend accessible aux voitures , & permet de la cultiver sur les deux tiers de sa hauteur , le surplus est une rocaille couverte de buissons.

En tournant le vallon de Ruetz , au Nord & Nord - Est , le pendant de la montagne prend de la roideur & est couvert des bois communaux de Gourzon. La partie exposée à l'Est-Sud , est fort escarpée , mais cependant praticable pour les voitures qui traversent la montagne par le vieux chemin de Bayard à Fontaine. Tous ces détails sont dessinés dans le plan que mon fils a levé , lequel est à la fin de ce Bulletin : il faut y jeter un coup d'œil.

L'ancienne tradition orale , quoique fort obscure , les médailles Romaines que l'on a trouvées de temps à autre à la surface du terrain de Châtelet , sur tout après qu'il avoit été remué par la charue , ont toujours fondé l'opinion que cet endroit avoit été occupé par les Romains. J'avois remarqué de légers enfoncements sur le terrain , qui d'année à autre se surbaïssoit sensiblement malgré la terre que la charue y reportoit ; que la neige fondonoit plus vite dans certains canons que dans d'autres , ce qui me donna lieu de penser qu'il existoit dans cet endroit des souterrains encombrés. Je jetai alors un coup d'œil attentif sur cette montagne , je reconnus que sa surface avoit été en partie aplaniée à main d'homme , quoiqu'elle soit un peu plus élevée à l'Est qu'à l'Ouest , le surplus est horizontale , le côté

## LXXXVIII

du Nord étant un peu incliné. Je vis que l'espace de bastion au Couchant étoit formé de terres rapportées ; qu'à partir de ce point il régnoit au pourtour de la montagne , sans interruption , depuis l'Ouest-Sud jusqu'à l'Est-Est-Sud , en passant par le Nord , un cordon saillant qui délimitoit toute cette partie , lequel ressembloit aux ruines d'un mur écroulé sur ses fondements , mais masqué par les terres dont il est recouvert , & par des buissons qui s'y sont enracinés.

Ce cordon sépare deux especes d'esplanades de vingt-quatre pieds chacune de largeur qui regnent dans toute cette étendue ; l'une intérieure est entièrement formée de terre rapportée pour l'élever de niveau sur le pendant de la montagne , l'autre est extérieure , elle est assise dix ou douze pieds plus bas que le mur , & pratiquée dans le massif de la montagne excavée & régalee. On fait que les Romains nommoient ces terrasses *Pomaria* , qu'il n'étoit pas permis aux habitants des villes de pratiquer des jardins sur celle qui étoit intérieure , & que la charue ne pouvoit approcher de l'extérieure.

Je remarquai , que du côté du midi , il existoit des traces légères de pareilles terrasses , mais bien plus déformées par une culture ancienne , que celle des autres parties , sur-tout dans le bois de Gourzon , où la portion qui y existe a conservé son niveau , ses dimensions & ses alignements.

Je vis que le cordon du mur , dont j'ai parlé ,

## LXXXIX

étoit interrompu dans un endroit où l'on voyoit les traces d'un ancien chemin rendu sinueux pour en diminuer le rempant, lequel partoit de la vallée de Ruetz à l'Ouest-Nord pour monter à la ville ; que cette séparation de mur étoit, sans doute, l'entrée de la ville & que le pomérian, dans cet endroit, avoit plus de largeur & formoit une espèce de place qui avoit quatre issues.

Je vis aussi sous le bastion, à l'Ouest, un fossé de circonvallation au dessous du pomérian qui en rendoit l'accès très difficile dans cette partie ; mais ce fossé s'est effacé par la suite des temps dans le surplus de son étendue ; il formoit une courbe sous le bastion & se prolongeoit au Nord sur une ligne droite parallèle à celle des esplanades.

Après ces observations j'examinai le sol de la surface de la platte-forme de Châtelet qui est inculte dans une grande partie de son étendue, couvert de buissons dans une autre, & dont le tiers au plus est cultivé par les Laboureurs des environs qui y semoient du seigle de trois années l'une.

Je remarquai que toute la surface étoit jonchée de pierrailles informes de différentes espèces qui sont, en plus grande partie, calcinées & rougies par le feu d'un incendie, de fragments de briques & de poteries, de morceaux de laves de volcans qui avoient reçu de l'art des formes variées. Tous ces objets m'annonçoient un lieu jadis habité & détruit par une catastrophe quelconque, & dont il ne restoit point



d'autres indices que celles dont nous venons de rendre compte.

*Hæc loca viquondam & valta convulsa ruina  
Dissiluiffe.*

Quoique César, dans ses Commentaires, n'ait fait nulle mention de la ville de Châtelet, que l'histoire du temps, même les Auteurs du bas Empire & postérieurs, aient gardé à son égard le plus profond silence, je me persuadai que la surface de Châtelet avoit jadis servi d'emplacement à une ville Romaine; j'appuyai mes conjectures sur les traces d'une route qui porte encore le nom de chemin des Romains, qui vient aboutir au Levant, à l'une des portes de la ville: cette route communiquoit de Châtelet à Nais, *Nasium*, à Neufchâteau, *Novimagus*, & à Grand, quoiqu'aucun Auteur n'ait fait mention dans les itinéraires, de cette voie Romaine qui est seulement tracée sur quelques cartes très modernes.

On voit à cinq cents pas de Châtelet, une pierre fameuse qui se nomme la *haute borne*, & qui s'éleve de vingt pieds au dessus du sol. Cette pierre méplatte & brute est plantée sur la marge de cette chaussée Romaine: on lit, au Levant, à la moitié de sa hauteur, VIROMARUS.

#### I. STATILI F.

Plusieurs Savants se sont exercés sur cette inscription, mais comme la plupart l'ont mal lue, ils lui ont donné une fausse interprétation: d'autres lui en ont donné une forcée. Dans une dissertation que nous avons lue à l'Académie des Bellés-Lettres, nous avons essayé de rendre le

sens de cette inscription par les termes les plus simples, & nous croyons qu'elle doit se lire ainsi, VIROMARUS JULII STATILI FILIUS. Nous donnerons les raisons qui fondent notre sentiment, qu'il seroit trop long de déduire ici, mais qui est établi sur des alliances de la famille *Julia* avec celle *Statilia*, dont on trouve les preuves dans les épitaphes inscrites sur les tombeaux de ces deux familles.

D'autres circonstances fortifierent nos idées. Le site de Châtelet est la position la plus avantageuse pour bâtir une forteresse, son sommet est d'une étendue considérable, il est isolé, & quoique commandé par les côteaux des environs, il en est séparé par des vallées profondes qui devoient en rendre l'accès difficile à l'ennemi. L'air y est pur, l'on découvre au loin de toutes parts, & la riviere de Marne baigne la racine de la montagne

Les Gaulois qui ont fondé cette ville, ce dont nous administrerons des preuves, choisirent pour son emplacement, la platte-forme de Châtelet, situation qui convint également aux Romains qui l'ont rebâtie, parceque dans ces temps reculés, l'on construisoit presque toujours sur des lieux élevés, telles les plus anciennes villes qui se sont ensevelies sous leurs ruines & celles qui existent encore aujourd'hui. Les Forts & les Châteaux étoient bâtis sur des croupes de montagnes & sur des pointes de rochers escarpés. Tous les chemins que les Romains nous ont laissés étoient situés sur la crête des terrains. Sans doute que ce goût & l'usage de bâtir sur des lieux

## XCI

élevés , étoient déterminés par les circonstances soit qu'alors les vallées & les plaines fussent couvertes de forêts qui s'opposoient à la facilité des communications ; soit que la guerre étant la passion prédominante , & l'occupation presque unique des peuples de ces temps reculés , cette position étoit plus favorable pour découvrir de loin , rendre plus difficiles les entreprises de l'ennemi , & faciliter la défense des places.

L'on n'est descendu depuis dans les vallées pour profiter des douceurs & des avantages qu'elles seules peuvent procurer aux différentes sociétés qui s'y sont établies , qu'après que la culture a rendu la nature moins agreste , que les Empires ont pris plus d'étendue & une circonstance capable de s'opposer à l'ambition des Romains , & de les repousser au-delà des Alpes ; enfin que les mœurs se sont adoucies par les sciences & l'exercice des arts qui ne peuvent fleurir que dans le sein de la paix.

En sortant de la ville du côté de l'Est-Sud on voit l'entrée d'un chemin taillé dans le Roc qui formoit une rampe douce sur le pendant de la montagne exposé au midi. Cette rampe a conservé le nom de chemin de l'abreuvoir. Il étoit encore pratiqué dans le commencement de ce siècle. C'est par ce chemin dirigé de l'Est au Sud , que l'on descendoit dans la vallée de la Marne , & que les habitants de Châtelet venoient abreuver leurs chevaux dans le guet , que l'on nomme aujourd'hui *Guet Jean Bara* , dénomination qui peut tirer ses racines des mots *Gentis Barbara*. Ce chemin n'est plus fréquenté , parcequ'il est

encombré dans sa partie supérieure par l'éboulement des terres , & que la culture des vignes l'a détruit dans la base de la montagne ; ses deux issues sont bien existantes , & l'on voit encore les traces de la ligne de son rempant.

L'abreuvoir étoit pratiqué ou dans la rivière de Marne , ou dans un ruisseau formé par les eaux des sources fluantes du village de Fontaine à Bayard où il subsiste des moulins d'un temps immémorial ; mais les eaux de la rivière de Marne n'ont été versées dans le ruisseau , qui est aujourd'hui le canal de la Nabline , lequel fournit l'eau nécessaire à la dépense de la forge de Bayard, que dans le treizième siècle par les soins des Templiers qui possédoient la Commanderie de Ruetz (1), de laquelle dépendoient ces moulins, qu'ils avoient acquis des Dames du Val-d'Osne.

Après avoir réfléchi sur les motifs des différents objets de nos observations , avoir rapproché les divers rapports qu'ils avoient , nous conclûmes que nécessairement il avoit existé une ville sur la montagne de Châtelet , & nous nous persuadâmes , que si l'on y faisoit des fouilles dirigées avec intelligence , on y recueilleroit une ample collection d'antiques qui feroit époque & enrichiroit l'histoire ; enfin qui dédommageroit des peines & des dépenses , & nos présomptions se sont réalisées.

---

(1) Les Chevaliers de Malthe qui ont succédé aux Templiers , ont bâti en 1513 la Forge de Bayard à côté des Moulins , sur la permission de la Reine de Sicile , Dame de Joinville.

Nous commençâmes les fouilles en 1772, par un endroit où le terrain étoit légèrement enfoncé. Après avoir enlevé deux pieds & demi de décombre, l'on rencontra la margelle d'un puits de trois pieds & demi de diamètre bien muré, l'on établit un treuil au dessus, & il fut vidé jusqu'à trente-six pieds de profondeur sans avoir trouvé le fond. Pendant ce temps nous fîmes tenter quelques fouilles isolées dans des terres incultes; nous y découvrîmes des aires de chambres composées de ciment, l'angle d'un mur épais, des caves où l'on voyoit l'empreinte du feu d'un fort incendie. Ces fouilles nous produisirent des portions de vases, des instruments destinés aux sacrifices, un *ex voto*, des os des victimes, des briques d'une forme particulière, des portions d'aqueducs, des verreries, des fragments de miroirs métalliques, des cuillers pour les parfums, des couteaux, partie d'un collier de femme, une clef antique, des fibules, enfin beaucoup de médailles Gauloises & Romaines de différent modules, en argent, en bronze de fourée & de saulcée, dont beaucoup de frustes. Nous décrivons ces différents objets dans la suite de ce bulletin, avec les autres antiques que nous avons tirés depuis, en suivant l'ordre que nous avons observé dans le précédent.

Lorsque nous eûmes fait les premières tentatives qui portoient la conviction de nos présumptions, des opérations de commerce nous obligèrent de suspendre nos travaux.

Quoique la surface de Châtelet qui couvre les ruines dont nous nous occupons, soit en plus

grande partie inculte & couverte d'épines & de genievres ; que la propriété de ce terrain n'ait eu pour origine aucun titre d'acquisition , ni de concession ; que les divers particuliers qui s'y sont formé des héritages d'un rapport foible & incertain , ne puissent administrer d'autres titres qu'une possession plus ou moins ancienne ; qu'il fuffit encore aujourd'hui dans la majeure partie de la totalité de la montagne de défricher , pour acquérir un droit de propriété , nous respectâmes cette propriété , toute précaire qu'elle est , afin d'éviter toute discussion : nous avons attendu pour faire des fouilles complettes , que nous y fussions autorisés.

En Juillet 1772 , nous lûmes à l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres , une dissertation dans laquelle nous rendions compte à cette savante Compagnie de nos premières fouilles , des objets qu'elles avoient produits , même des succès que l'on devoit espérer si on les continuoit : nous soumîmes à ses regards le peu d'antiques que nous avons recueillis alors , & à son jugement nos foibles essais. L'Académie récompensa notre zele du titre honorable de son Correspondant , & fit part de cette découverte au Ministre qui en rendit compte au Roi. Sa Majesté ordonna que ces fouilles feroient continuées. Ces ordres nous furent transmis par M. le Secrétaire de l'Académie.

Munis de cette autorité , nous avons commencé par creuser dans toute l'étendue du grand diamètre de la montagne , une tranchée de trois pieds de largeur , sur une profondeur variée , &

une seconde dirigée dans le petit diamètre, laquelle croisoit à angle droit la première.

Par cette opération, nous avons reconnu que toute la surface de Châtelet avoit été habitée, même qu'il y avoit eu des maisons situées jusques sur le genou de la montagne. Au point d'intersection des lignes que traçoient ces deux tranchées, & qui étoit le centre de toute la surface, s'est trouvé le Temple *Ædes*, que nous décrirons, & dans lequel il s'est trouvé un tron, une piscine, des fragments de statues, des vases, des fragments de *thuribulum*, des morceaux de corniche sculptée & des futs de colonnes provenant tant du péristile extérieur, que du pourtour de la piece carrée, une paterre & plusieurs pieces de monnoie. Dans un petit *ædicule* qui n'étoit pas éloigné, nous trouvâmes plusieurs statues palmailres en bronze, un autel, des foyers; dans des caves, des statues de différentes divinités fort mutilées; une fonderie, un fourneau de bain, un four à potier, des puits, des citernes en très grand nombre, desquelles nous avons tiré beaucoup de vases en terre de diverses couleurs, de formes variées & appropriées à différents usages, des clefs, des pentures de portes, beaucoup d'ossements & d'instruments des arts. Nous destinâmes toutes ces pieces sur 80 planches in fol. Nous eûmes l'honneur de les présenter au Roi en Mars 1774, & d'en expliquer les sujets à Sa Majesté qui daigna y prêter une attention particuliere. Nous devons cette faveur à l'Académie des Belles-Lettres qui assura le Gouvernement que notre découverte

découverte étoit importante , & qu'elle méritoit des encouragements ; à M. Bertin , Ministre , qui aime les sciences & les arts qu'il protège en général , & particulièrement les Savants & les Artistes de son département , & à M. le Duc d'Aumont , Premier Gentilhomme de la Chambre , dont le goût est connu par sa précieuse collection.

Nous allons actuellement entrer dans le détail des différents monuments que nous avons découverts, par une description topographique de la distribution des rues , des maisons & des édifices qui formoient la portion de la ville qui est actuellement découverte , & des antiques que nous avons tirés de ses ruines. Nous ne reviendrons point sur ce que nous avons dit dans notre premier bulletin ; il ne sera question dans celui-ci d'aucune des pièces qui y sont décrites , à moins que nous ne soyons obligés d'en répéter quelques-unes pour faire des comparaisons ; en sorte que pour connoître tous les objets différents , il faudra joindre à ceux qui seront décrits ici , ce qui a été publié dans le premier bulletin.

L'étendue de la totalité des fouilles faites jusqu'à présent , est de 8573 toises carrées , & nous estimons le remuement des terres des différents creusages à 4654 toises cubes. Toute cette étendue a été fouillée de suite & à fond jusqu'au rocher qui forme le massif de la montagne , dont nous avons fait graver le plan & la coupe dans la planche qui est jointe à cet opuscule. Nous y avons fait graver sous une très petite échelle l'é-

G



tendue des fouilles tirée d'un plan topographique en grand. Ces deux plans sont l'ouvrage de mon fils, qui, indépendamment de ce pénible travail, a conduit tous les travaux des fouilles avec autant de zèle & d'activité que d'intelligence, nous étant réservé la principale direction, le soin de faire nettoyer les antiques, d'en rapatroner les morceaux, de les classer dans mon *museum*, de les dessiner en plus grande partie, & d'en faire l'histoire.

Ayant décrit dans notre premier bulletin les choses qui ont été découvertes dans l'étendue de 4818 toises, faisant partie de la totalité des fouilles actuelles qui ont été faites de suite; il reste à parler du surplus de cette étendue qui est de 3755 toises carrées. Nous avons découvert dans cette surface 19 rues, un grand Temple, 10 *ædicules*, 38 maisons, des places spacieuses, un très grand bâtiment pour des bains publics; un autre bâtiment vis-à-vis, 25 caves, 28 citernes, 24 puits, beaucoup de latrines, une fosse de fonderie à couler des pièces métalliques.

*Rues.*

Depuis que le plan est levé, nous avons mieux reconnu la situation des rues, elles sont toutes tirées au cordeau, dans toutes sortes de directions, y en ayant peu de parallèles; (l'on fait que Néron après le fameux incendie qui réduisit Rome en cendre, ordonna que les rues de la nouvelle ville & de celles de l'Empire Romain, seroient tirées au cordeau).

La rue la plus remarquable est celle qui sépare le Temple principal des bains publics, elle est

déjà découverte sur une étendue de 70 toises, elle a 32 pieds de largeur : les autres sont moins spacieuses, les plus étroites ont 15 pieds, quelques-unes font des angles & l'on y trouve d'espaces à autres des parties pavées en roche du pays.

Le Temple principal étoit élevé au-dessus du *Temple* sol, il n'en subsiste que les fondations qui étoient recouvertes d'un pied & demi d'épaisseur de décombres des ruines. Il étoit de forme quarrée, ses angles correspondent à peu près aux points cardinaux de l'horison, il étoit composé de quatre parties principales. Celle du centre que l'on doit regarder comme la piece sacrée, *Sacrarium*, est un quarré long de trente pieds sur vingt-cinq à l'extérieur, le mur qui le délimite a 30 pouces d'épaisseur, & est ceint d'un autre mur de 18 pouces d'épaisseur assis plus bas, sur lequel il y a huit dez, deux de chaque côté, espacés régulièrement qui servoient de supports à des colonnes cannelées avec des chapitiaux d'ordre Corinthien, dont nous n'avons trouvé que des fragments; nous avons retiré plusieurs pierres de la corniche de l'entablement qui sont entieres & de la plus belle conservation. La sculpture en est recherchée & dépouillée avec soin, mais les surfaces ne sont point adoucies & finies, ce qui leur donne un ton plus mâle.

Cette piece centrale est environnée d'une plus grande, que l'on peut considérer comme l'*aditum*, c'est un quarré dont deux côtés paralleles ont 62 pieds, & les deux autres 58. Il est formé par un mur, en grosses pierres de taille, liées entre elles

## C

par des queues d'aronde remplies d'un ciment qui en forme les liaisons. La partie de cette enceinte étoit au levant, l'on en a retiré trois pierres de la corniche, dont une est angulaire, qui a 16 pouces d'épaisseur, sur autant de saillie, elles sont d'une belle conservation. Beaucoup de têtes, de bras, de jambes, de statues en pierres, des fragments de peintures à fresques formant des compartiments à panneaux; le jaune, le blanc, le rouge, le verd & le lilas en sont les couleurs principales. Nous y avons aussi trouvé des faitières, qui sont des pierres creusées en goulots, d'une courbure hiperbolique en dedans; la partie supérieure est taillée circulairement, l'arête est une plate-bande d'un demi-pouce de saillie. Ces pieces s'emboîtoient l'une dans l'autre à joints recouverts, & les bouts qui terminoient le comble finissoient par des têtes de lion.

Le troisieme espace qui renferme les deux précédents, & que l'on peut appeller le vestibule, *cella*, forme un parallélogramme irrégulier, le plus grand de ses côtés a 96 pieds, le côté opposé en a 90; le côté du levant a 92 pieds & est presque égal à celui au couchant qui s'incline le plus. Cet espace étoit pavé avec des dalles de pierres, il subsiste une partie de ce pavé en face de la porte de l'*aditum*, auprès de laquelle on a trouvé les charnières des pentures de la porte que nous avons décrite à l'article du bronze du précédent bulletin. Enfin le quatrieme espace qui est l'*atrium*, qui environne les autres parties de trois côtés seulement, a 140 pieds au midi, 133 au nord, 107 au levant & 108 au couchant; il

forme trois especes de corridors , dont celui au levant est plus large que les deux autres , ils n'ont entre eux de communication que par celui du midi. Il ne s'est rien trouvé de remarquable dans cet espace , si ce n'est des dalles de pierres qui servoient à couvrir la toiture.

Ce Temple avoit 407 toises de surface , il étoit pavé de dalles de pierres , le sacrarium étoit entouré d'un péristile , les murs peints à fresque , le comble étoit couvert en dalles de pierres de 12 à 15 lignes d'épaisseur sur 15 à 18 pouces de largeur & hauteur , attachées avec de grands cloux sur la charpente de la toiture. La crête des arrières étoit couverte avec les faitieres & pierres que nous avons décrites ci-dessus. En face du Temple du côté du levant , il y avoit une place publique , *area* , & deux corps de batiments prolongeant l'étendue du Temple de ce côté.

Les petits Temples ou *Ædicules* , sont semblables à ceux que nous avons décrits dans notre premier bulletin. Nous remarquerons seulement que ce n'étoit pas un usage constant de pratiquer les embrasures , *adricula* , & de poser les autels du côté du levant , en ayant trouvé plusieurs placés sous les autres aspects , ce qui pouvoit être déterminé par la position des rues d'où ces lieux sacrés tirent du jour par les larmiers qui y étoient pratiqués avec beaucoup d'art. Si ces larmiers étoient au levant , & l'entrée du Temple au Nord , il falloit nécessairement placer les embrasures , les autels , les tables sacrées & les foyers au midi. Nous avons trouvé plusieurs de ces foyers encore remplis de charbon.

*Ædicules*

Sur une des pierres de taille qui formoient l'angle du mur d'un œdicule , on voit une petite figure mal sculptée dans l'épaisseur de la pierre : c'est une Bacchante qui tient d'une main une couronne de fleurs , & de l'autre une torche ardente , elle élève les bras , son attitude est celle d'une femme qui s'agitte , ses bras , ses mains & ses jupes sont peintes en rouge.

Un des plus grands œdicules est remarquable par deux escaliers qui y communiquent , probablement qu'il appartenoit à deux familles qui honoroient en commun leurs pénates , & que chacune descendoit dans le Temple par l'escalier qui étoit particulier à la maison qu'elle occupoit , y ayant dans ce petit Temple trois autels de différentes formes.

*Maisons.*

Les maisons dont nous ne pouvons reconnoître les distributions intérieures , mais seulement les fondations des murs d'enceinte , sont de forme & de grandeur variées : il y en a peu qui soient inscrites dans un quarré régulier. Il y a très grande apparence que beaucoup de maisons ont été entièrement détruites , même leurs fondements , parceque nous trouvons de grandes places où il ne subsiste que des caves , des citernes & des puits. Dans plusieurs on découvre des cours , dont quelques-unes fort spacieuses , d'autres pavées en partie. Il y en a une dont nous avons levé une portion du pavé qui recouvroit les fondations d'une autre maison.

*Places publiques.*

L'on reconnoît les places publiques par les espaces où l'on ne trouve point de fondations de maisons. Il y en a une fort spacieuse derrière

le Temple , vis-à-vis le bain public , une autre devant l'entrée du Temple , & une plus grande qui est perpendiculaire à cette dernière.

Il y a deux réflexions à faire sur les espaces vuides que nous prenons pour des places publiques. La première, que l'on pouvoit considérer comme telles, des espaces où les maisons auroient été détruites jusque dans les fondements, & dont il ne reste point de vestige, quoiqu'il y en eût eu de bâties lorsque la ville subsistoit. La seconde, que, quoique dans les espaces que nous estimons être des places publiques, on trouve quelques puits, citernes, & des vestiges de caves, on n'en doit pas conclure que ces endroits ne soient effectivement des places, parceque l'on abat souvent des édifices civils pour former des places, & l'on ne fait pas la dépense, ou l'on ne se donne pas la peine de démurer les puits, les caves & autres souterrains qui s'y trouvent; on se contente de les combler & d'asseoir dessus le pavé. Si l'on fouilloit dans les places publiques, même dans les rues de nos villes, n'y trouveroit-on pas les traces d'anciens bâtimens?

Au couchant du Temple, on découvre un grand bâtiment, qui n'en est séparé que par une rue longue & spacieuse; les fondations de ce bâtiment, qui renfermoit les bains publics, forment une figure qui approche du trapeze, dont la base a 84 pieds de face, un des côtés en a 78, l'autre 69, & est égal au sommet.

Ce bâtiment qui a 156 toises quarrées de superficie est distribué en huit parties inégales &

distinctes ; la principale qui est la plus apparente, est le fourneau qui est bâti très régulièrement. L'on remarque d'abord la chauffe qui est un quarré long de douze pieds & demi de longueur sur six pieds de largeur , c'est dans cet espace que se plaçoient les tiseurs pour faire le feu, sous une arcade de 39 pouces de largeur & de six pieds & demi de longueur, formant une perpendiculaire avec la chauffe & avec le premier fourneau, auquel elle communiquoit pour lui porter la flamme qui devoit échauffer les chaudieres. A côté de l'arcade sur la droite, on voit une petite piece quarrée de 39 sur 25 pouces d'ouverture délimitée de trois côtés par les murs de la chauffe, de l'arcade & du four qui forment ensemble deux retours d'équerre. Elle est fermée de l'autre côté par un petit mur intermédiaire, il y a apparence que c'étoit un réservoir d'eau, car dans le fond il y a un tuyau de terre cuite qui servoit, sans doute, à écouler l'eau pour le vider. Il ne paroît pas que dans la partie opposée, qui est fermée de même par les entours des murs paralleles, il y ait eu de même un réservoir d'eau, parceque l'espace n'est pas fermé du côté des dehors comme le côté droit.

Le premier four, qui reçoit immédiatement la flamme de l'arcade, est disposé en croix à peu près comme la nef, le chœur, & les cancelles d'une Eglise ; il a 17 pieds de longueur, & 21 de largeur dans ses grandes dimensions. La base du côté de la chauffe a 11 pieds de largeur sur 6 pieds de hauteur à l'endroit où le four s'élargit sur des lignes coupées à angle droit ; le haut

a 13 pieds de large , & les cloisons ont chacune 11 pieds.

Sur l'âtre de cette première partie du four , il y avoit quatre-vingt-dix piliers circulaires composés de briques, de deux pouces d'épaisseur & de huit pouces de diamètre, posées les unes sur les autres, ces petits piliers étoient espacés régulièrement sur des lignes qui se coupent à angle droit & servoient à supporter les chaudières qu'ils nommoient *milliaria*.

Le second four étoit séparé du premier par un mur de vingt-un pouces d'épaisseur , percé à sa base au niveau de l'aire des deux fours par trois arcades , dont celle du centre avoit vingt-quatre pouces de largeur , & les deux collatérales vingt-un à vingt deux-pouces , sur à peu près pareille hauteur ; c'est par ces arcades que ce four recevoit la flamme du premier.

Ce second four est un carré de douze pieds neuf pouces de hauteur , sur douze pieds huit pouces de largeur , sur l'aire duquel il y avoit cinquante-six piliers pareils à ceux du précédent , espacés de même & alignés avec une exacte correspondance.

Tous les murs du contour & les intermédiaires de ce double four étoient de pierre de taille , même les arcades ; ils étoient revêtus intérieurement d'un enduit de ciment de deux à trois pouces d'épaisseur , l'aire étoit formée d'un massif de dix à douze pouces d'épaisseur de ciment composé de morceaux de briques concassées très grossièrement , sous un pouce cube & plus de



volume , liés avec un coulis de farine , de brique & de chaux.

Nous avons vu dans des salines où l'on graine le sel de cuisine par évaporation dans des chaudières , imiter à peu de chose près , la forme de ce fourneau , en établissant une chaudière économique à l'extrémité du fourneau dans la direction de la chauffe. Des canaux aspiratoires pratiqués à l'extrémité du second four , attirent sous la chaudière économique la flamme après qu'elle a produit son effet sous la première grande chaudière , & il seroit possible de les multiplier encore davantage , parceque lorsque l'air contenu dans plusieurs espaces qui se communiquent , est raréfié suffisamment pour y établir une flamme pure , la chaleur s'y propage avec la même indensité , sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le volume de son aliment.

Le bâtiment qui composoit l'ensemble des bains publics étoit distribué en neuf parties , savoir , le double fourneau dont nous avons parlé , & qui étoit environné du *propnigeum* ou vestibule ; du poêle , *hypocaustum* ; du *tepidarium* , ou bain de vapeurs , *concamerata sudatio* ; du *lacônicum* , ou étuve sèche ; du *calida lavatio* , ou bain d'eau chaude ; de l'*elæothesium* , lieu où on se frottoit d'huile ; du bain froid , *frigida lavatio* , dans lequel il y avoit un réservoir d'eau pour l'usage de cette partie ; enfin du *frigidarium* , lieu du rafraîchissement. Toutes ces parties pouvoient être recouvertes par d'autres pièces que nous ne pouvons que soupçonner.

## CVII

Au dehors & proche de ces bains , étoit une autre grande citerne à laquelle communiquoit un aquéduc de plus de soixante toises de longueur , qui portoit hors la ville les eaux qui avoient servi à l'usage des bains. Cet aquéduc est formé par deux murs assis sur un pavé , il étoit recouvert de tablettes de pierre de taille.

Il paroît qu'outre les bains publics , il y en avoit aussi de particuliers , car l'on voit dans la partie au levant de la ville , un autre petit fourneau pour les bains , & particulièrement destiné pour un *laconicum* , car l'on remarque au devant un espace de forme elliptique , & dans lequel on descendoit par deux escaliers composés chacun de trois marches. Cette partie étoit plus basse que l'aire du fourneau & communiquoit à l'arcade du foyer. La partie principale du fourneau forme un quarré long irrégulier , l'on y remarque vingt-sept petits piliers de pierres pour soutenir les chaudières.

A cinquante toises de ce four , il y en a un autre qui nous a paru avoir servi pour un *tepidarium* ; il a environ huit pieds en quarré : à un des angles , est pratiquée une petite voûte pour passer le feu , laquelle communique à une petite chauffe quarrée. L'on voit aux trois autres angles la base des tuyaux par ou passoit la flamme pour chauffer des étuves. Il y a quelques piliers de pierres sur l'aire du four qui est formé avec du ciment.

Parmi les caves , il y en a une qui est remarquable par l'épaisseur de ses murs en pierre de taille qui ont quarante quatre pouces d'épaisseur,

## CVIII

bien maçonnée en grandes pierres , les autres sont construites de même que celles dont nous avons parlé dans le bulletin de l'an passé.

Nous observons que si en général les caves sont très peu spacieuses pour la plupart , c'est que le vin n'étoit point d'un usage général , mais de luxe , conséquemment que l'on n'en faisoit point de grands magasins ; d'ailleurs la façon de le conserver dans de grandes amphores ou dolies, dont nous trouvons des fragments , ménageoit les espaces. Le vin étoit d'autant plus rare , que Néron avoit défendu de planter des vignes dans les Gaules , & ce ne fut que l'an 250 de notre ere , que Tacite en permit la culture aux Gaulois qui préparoient dans tous les temps de l'année de la biere qu'ils nommoient *cervisia*.

### *Citernes.*

Il y a plusieurs citernes remarquables ; l'on en voit une , & c'est la seule qui soit taillée sur une forme hexagonale , une autre carrée taillée dans le roc , de sept pieds de largeur & de vingt-six de profondeur. Une troisième dans laquelle l'eau étoit amenée d'un bâtiment voisin par une conduite de quarante pieds de longueur , composée de goulots de pierre de taille s'emboîtant l'un dans l'autre. Une quatrième au fond de laquelle on a découvert deux souterrains , l'un de huit pieds de longueur dirigé au couchant , & l'autre de dix-huit pieds aussi de longueur percé au nord. Il y a lieu de croire que ces deux souterrains qui ont été excavés dans le roc , étoient destinés pour des communications qui n'ont pas été achevées.

### *Puits.*

Les puits que nous avons fait décombrer dans

## CIX

ces nouvelles fouilles , sont aussi fréquents que dans les précédentes , ils sont de la même forme & de même proportion. Nous observerons qu'il est venu de l'eau dans plusieurs , particulièrement dans un de trente pieds de profondeur , dont l'eau est très fraîche , ce qui a été d'un grand secours pendant l'été pour y faire rafraîchir des liqueurs capables de tempérer l'ardeur du soleil & du travail.

Les latrines n'ont rien de remarquable ; nous les faisons vider exactement , parcequ'elles fournissent des fragments de vases qui y ont été précipités , tant par les esclaves qui les avoient brisés , que par la suite du désordre des choses , lors du sac de la ville. *Latrines:*

Nous avons fait vider deux souterrains qui nous ont paru avoir servi de fosses à couler de grandes pieces de métal. L'une a douze pieds de profondeur , sa base est pavée , elle forme un carré ; les quatre côtés s'élevent régulièrement jusqu'à cinq pieds de hauteur ; mais ils se rétrécissent en montant jusqu'à la bure qui est plus large que le fond ; ensorte que le vuide de l'intérieur de cette fosse ressemble aux fourneaux carrés des fonderies des forges à fer de Champagne. *Fosses à couler.*

L'autre fosse est plus large & moins profonde , les murs en sont détruits en plus grande partie , la base en est circulaire , & au-dehors du cercle qu'elle décrit , sont espacées régulièrement quatre petites fosses de pierre de même forme d'environ dix-huit pouces de diametre , elles com-

muniquoient par le côté intérieur avec la partie principale de la fosse.

Passons maintenant à la description des antiques retirés de ces monuments anéantis par des mains sacrilèges & barbares, puisque nous pouvons dire avec *Erie* :

*Nunc restant veteris tantum vestigia Roma.*

### *Or & Argent.*

Le très petit nombre d'antiques en or & en argent que nous tirons des ruines de Châtelet, prouve la rareté de ces métaux précieux dans ces temps, & le peu d'usage qu'en faisoient les habitants de cette ville : car quand même on suppose- roit que lors du sac & de l'incendie, le vainqueur auroit enlevé les richesses qui pouvoient s'y trouver ; que les vaincus aient emporté leurs effets les plus précieux, même qu'après leur défaite, ils soient revenus sur leurs pas retirer des cendres de leur ville ce que le désordre auroit pu y avoir enseveli, il n'est pas possible que si l'or & l'argent y eussent été, je ne dis pas aussi communs qu'ils le sont aujourd'hui, mais seulement qu'il eut été permis d'en frapper ordinairement des monnoies courantes, de les employer au service des autels & au luxe des plus somptueux, nous aurions dû trouver un plus grand nombre d'antiques composés de ces métaux, mais leur rareté ne peut être attribuée qu'aux usages du temps & au peu de facultés des habitants de Châtelet. En

## CXI

vain la critique feroit des efforts pour accuser nos ouvriers d'infidélité, notre administration d'inattention, & notre plume d'une réticence réfléchie pour en imposer; nous lui répondrons avec l'assurance de la candeur, que le mensonge tel qu'il soit, est un crime dont nous ne serons jamais convaincus. Que l'ordre, la discipline & la sévérité que nous faisons observer dans nos travaux, ôtent à tous les manouvriers que nous y admettons les moyens de frauder, & l'attention que l'on apporte pour visiter les déblais, nous fait recouvrer les objets sous le plus petit volume, puisque nous avons une pièce gauloise de deux lignes de diamètre & des pierres gravées qui n'excedent pas ce volume. Nous avons cru ce détail nécessaire pour faire taire les sifflets des gens voués à l'oïveté & à toute sa cour.

Nous avons trouvé un petit bout d'or-trait d'une ligne de diamètre & de trois lignes de longueur; la ductilité immense de ce métal étoit donc connue, ainsi que l'art d'en faire des tiffus.

Une bague d'or ornée d'une pierre taillée en tombeau, cette bague pèse cent huit grains & demi, la pierre seule pèse six grains & demi, fort près de deux karats. C'est une hyacinthe orientale qui est enchassée dans une boîte oblongue, elle y est contenue par une fertissure sans ornement qui s'éleve d'une demi ligne au-dessus d'un cordon perlé: elle pose sur un petit lit de craie blanche qui forme un reflect matte. Il n'y a point d'autre entourage que le cordon qui fortifie la chassé, mais à chaque extrémité du chaton,

l'on voit quatre perles d'or , dont deux plus grosses au centre & deux moindres aux extrémités , elles décrivent ensemble une portion de cercle. L'anneau est fort , il est plat intérieurement , ses côtés sont quarrés , la partie extérieure est biseautéée , ayant au centre une légère arrête. Cette bague n'a pas le caractère de la plus haute antiquité : telles celles de cuivre & de fer , dont nous parlerons , mais elle est remarquable par une inscription qui est gravée en lettres romaines sous le champ de la pierre en ordre inverse pour qu'on put les lire dans leur sens naturel à travers la pierre , & lorsque le jour est clair , on lit facilement MIORI. Il y a lieu de penser que ce mot n'exprime pas le nom de l'ouvrier , mais plutôt celui du propriétaire de ce bijoux , par un usage qui remonte jusqu'aux Egyptiens , & qui s'est perpétué ; car Sire de Joinville , dans son admirable histoire de la vie de S. Louis , nous dit que ce Roi étant à Acre , reçut des Ambassadeurs du Prince des Bédouyns ; surnommé le Vieil de la montagne ; qu'il lui envoya , entr'autres présents , sa propre chemise en signe d'amitié & un anneau *symbolum* de fin or pur , sur lequel son nom étoit gravé , en signe de l'alliance qu'il vouloit contracter avec ce Prince , qui joignoit la valeur la plus héroïque à un zèle ardent pour la Religion.

Le goût de ces inscriptions nominales s'est renouvelé de nos jours par les adorateurs de la frivolité , qui caressent leur chiffre enlacé souvent avec celui de leur maitresse , sous un cristal enchassé dans une bague , & ceux qui brûlent d'une  
flamme

flammé plus pure font inscrire leur nom dans l'intérieur de deux anneaux de métal différent, & qui s'unissent artistement pour n'en faire qu'un seul. Ce sont les femmes qui sont les dépositaires du gage de la tendresse mutuelle : quelques-unes ont la précaution de l'ôter, lorsqu'elles se relevent du serment, ainsi que les Italiennes qui tirent un rideau devant *Dona Madona*, lorsqu'elles ouvrent celui de leur lit à leurs amants.

Le mot *MIORI* peut être intégral & former le nom propre du propriétaire de la bague, parceque nous avons lu sur des vases des signatures qui ont beaucoup de rapport avec ce mot, tels *LORII. DIVI. AVOTI. OIVI. DETI. NOI. PRIMI.* &c. Les terminaisons de ces mots se sont perpétuées en Italie. L'on peut considérer aussi ces lettres comme des initiales des noms & surnoms du propriétaire, tels *Marcus Julius. ORI.* ou il avoit cinq tant pronoms que noms & surnoms, & pouvoit se nommer *Marcus Julius. Octavius Rufinus Januarius.*

Les fastes Consulaires de ces temps nous offrent des exemples de ces noms composés, tels *Encius. Messius Quintus. Trajanus. Decius Consul*, l'an 1003 de Rome, & sous l'empire de *Probus*, temps auquel florissoit encore la ville de Châtelet.

Nous avons donné dans notre bulletin de 1774 la description d'une bague de fer revêtue en argent, qui porte pour inscription *MAIUS*, & d'une pierre du nombre des Ectypes, parceque le mot *NOX*, y est gravé en creux. Nous hazarderons nos réflexions sur la signification de ces



mots. L'on fait que le luxe des anneaux fut porté à un point qu'Héliogabale ne se servoit jamais deux fois du même : que l'on en portoit aux pieds & aux mains, même à toutes les phalanges ; que l'on en fabriquoit pour les différentes saisons, ce qui est confirmé par Juvenal.

*Semestri vatum digitos circumligat auro.*

D'après ces usages il nous paroît que celle où on lit MAIUS étoit destinée pour le semestre d'été commençant au mois de Mai : & que celle sur laquelle est gravé le mot NOX , étoit un ornement pour les fêtes nocturnes.

Nous donnerons dans cet article la suite de tous les anneaux & des bagues, quoique composés de différent métal, même les pierres qui y avoient été montées, & que le temps a séparées de leurs chatons, pour exposer le même objet sous un coup d'œil.

Deux bagues d'argent, dont une est des plus simples, elle est composée d'une lame d'un quart de ligne d'épaisseur, ayant deux lignes de largeur à la partie intérieure, & trois lignes à l'extérieure, sur le grand pan qui tient lieu de chaton, car cette lame est pliée sur huit angles & forme un octaèdre. La seconde bague est composée d'une portion d'anneau circulaire terminée par deux appendices qui ressemblent à des oreilles d'écuelles percées à jour symétriquement : elles sont soudées à un chaton de forme ovale qui contenoit une pierre factice de couleur grise.

Plusieurs anneaux en fer , dont trois très massifs supportoient des pierres de six lignes de diamètre. Deux bagues du même métal , dont une entière a conservé une partie de la pierre du chaton qui étoit fausse & de couleur de masticot ; partie d'une autre qui a retenu la pierre dont elle étoit ornée , qui est une agate verdâtre taillée en ovale & bifotée , bien polie , & sur laquelle est gravée en creux avec peu d'art , une figure couverte d'un manteau dans l'attitude d'un homme qui marche & saisit un objet avec ses deux mains.

Une autre bague de fer , *annulum signatorium* , est cassée , ainsi que la pierre du chaton , qui est une agate , sur laquelle nous croyons appercevoir une lyre accompagnée de fleurons & de serpents , ce qui nous fait présumer qu'elle a appartenu à un Prêtre d'Apollon.

Plusieurs anneaux de fer pour les mariages , *annuli sponsalitiï , geniales , nuptiales*.

Les bagues en cuivre sont les plus nombreuses & les plus variées ; il y en a de toutes grandeurs , depuis celles qui sont d'usage pour les enfants du premier âge , jusqu'aux grandeurs nécessaires pour les gros orteils des hommes les plus nerveux. Plusieurs ne sont que des filets qui excèdent à peine la grosseur d'une soie de sanglier. Elles sont extérieurement ciselées en grenetis : d'autres moins déliées sont applaties intérieurement & sont cannelées au-dehors ; d'autres sont circulaires intérieurement & taillées à l'extérieur sur huit pans égaux bifotés. Il y en a de guillochées , plusieurs

Hij

larges & minces qui paroissent au-dehors composées de plusieurs cercles appliqués les uns sur les autres ; une d'enfant qui est percée d'un petit trou comme l'anneau d'une béliere : toutes ces bagues sont des anneaux sans chatons. Parmi celles qui en sont garnies , les unes sont des masses elliptiques qui diminuent insensiblement de volume , tant en épaisseur qu'en largeur , pour former la partie interieure de l'anneau ; les pierres qui y étoient serties s'en sont détachées. Il y en a une qui est garnie d'une pierre verte & obscure , plate & sans aucune gravure. L'anneau est détaché de la masse du chaton par des échancrures qui forment des oves & des astragales. Une très petite , porte un chaton en forme de trémie qui est rempli d'une pâte dure , jaunâtre.

Sur deux anneaux de même grosseur & diamètre , on remarque deux petits renflements auxquels sont adhérentes, par une tige très courte, des massettes déprimées qui sont échancrées & chantournées en forme de lyre qui s'élevent perpendiculairement au plan de l'anneau : ces massettes sont percées, au centre, d'un trou en forme de T renversé, c'est à-dire, composé d'une ouverture perpendiculaire au centre de l'ouverture horizontale , & des mêmes dimensions. Il nous paroît que ces appendices étoient de petites clefs qui ouvroient en soulevant ou en foulant des ferrures proportionnées qui fermoient des bijoux , peut-être de ces bijoux indiscrets que la jalousie condamnoit au silence.

Sur une bague de cuivre , dont l'anneau est

très grêle, on remarque sur une plaque mince de même métal, une tête impériale qui paroît être celle de Trajan.

Trois bagues de verre noir & opaque & une de verre verd transparent, elles sont assez brutes, les unes sont unies, les autres ont reçu à distances inégales l'impression d'une tranche lorsque la pâte du verre étoit encore molle. Une, faite avec moins de négligence, a reçu les ébauches de quelques ornements; aucunes n'ont été polies à la meule, & leur matiere aigre & boursoufflée n'eût pas reçu l'effet du tour avec avantage.

Les pierres qui ont été trouvées détachées des chatons sont en général de deux especes, les unes sont naturelles, les autres sont artificielles. Parmi les premières il y a deux agates laiteuses de forme ovale; sur une qui a quatre lignes & demie dans son grand diametre, est gravé un enfant ailé & coëffé d'un bonnet, il porte sur une main un oiseau à la hauteur de la tête.

L'autre agate, de cinq lignes de longueur, représente un homme couvert d'un manteau, portant d'une main un grand couteau élevé & de l'autre une hache, ce qui paroît être un vainqueur.

Une hyacinthe d'Auvergne de six lignes de longueur, encore sertie dans son chaton détaché de l'anneau, représente un homme nu casqué, ayant le bras droit appuyé sur un support intelligible, & tient de la main gauche une espece de feuillage mal caractérisé.

## CXVIII

Sur une agate de sept lignes & demie de diamètre, est gravée en creux une figure de Pallas appuyée contre une colonne ; elle tient son casque de la main droite & une lance de la gauche, son bouclier est posé devant elle

Un Onyx traversé de plusieurs zones grises & blanches alternatives, est dégradé par une infinité de gerçures qui lui ont été imprimées par une vive chaleur ; la gravure en est si bisarre qu'il semble que l'art n'y a aucune part, & que le renforcement qu'on y observe, qui forme une masse confuse, est le produit d'un accident naturel.

Un autre petit onyx, dont une couche laiteuse formoit le champ de la pierre, a été brisé par le choc de quelque corps dur.

Parmi les pierres fausses, deux sont particulièrement remarquables ; l'une est de couleur sanguine & imite la fausse hyacinthe, elle est gravée en creux sur son champ ovale, on y distingue un enfant nu coiffé d'un bonnet, il tient de la main droite écartée en arrière une espede de candélabre ; l'objet qu'il porte de la gauche & qu'il semble regarder, n'a pas un caractère assez distinct pour le reconnoître. En général toutes les gravures & les ectypes sont barbares & d'une mauvaise exécution.

L'autre pierre factice est un ovale de quatre lignes de diamètre, bombé au-dessus, presque plane en dessous ; c'est un verre dur d'une belle eau, très transparent qui imite la turquoise. Les autres pierres sont composées de verre blanc,

## CXIX

brun , noir fort obscur , & de peu de mérite : il se trouve aussi plusieurs crapaudines. Nous allons reprendre la suite des métaux.

Un anneau d'argent de onze lignes de diamètre composé de trois anneaux concentriques , dont l'intérieur & l'extérieur sont unis , & l'intermédiaire est cannelé , le disque étoit divisé par quatre rayons , se croisant en angles droits , qui ont été cassés.

Un petit tube de quinze lignes & demie de longueur , & de deux lignes deux tiers de diamètre. La soudure s'est détruite par les effets des agents & du temps.

Un clou de même métal de neuf lignes & demie de longueur ; la tête forme un carré irrégulier , la tige est courte & la pointe est peu affilée.

Plusieurs médailles d'argent de différent aloi , des fourées & des saulcées ; nous les rapporterons à l'article général des médailles au chapitre des bronzes , parceque presque toute la partie est composée de ce métal.

### *Plomb.*

Trois gros poids de plomb , dont un est coupé en hémisphère , ayant un anneau de fer pour le supporter , il est dans son entier : l'anneau seul est dégradé.

Les deux autres sont formés par deux cônes tronqués unis base à base ; l'anneau de fer manque ; il reste seulement la tige de l'œillet de fer qui a subi une dégradation qui a occasionné

Hiv

gelle de la partie supérieure de ces poids à l'usage de balance à fléau.

Trois autres plus petits poids de forme globuleuse avec de petits anneaux de cuivre & de fer passés dans un œillet de fer, ces poids étoient à l'usage des romaines ou balances à levier.

Deux fonds de boîtes de huit pouces de longueur, sur six pouces de largeur, & d'un pouce de profondeur. Une masse de plomb qui a fait partie d'un vase conique : des égouttures de plomb coulé pour différents usages.

Un petit vase de plomb en forme de lacrymatoire, il a vingt-une lignes de longueur, son ouverture est triangulaire ; la gorge arrondie, est garnie de deux anses quarrées qui sont cassées en partie : le corps de ce vase est renflé & taillé à huit pans, se terminant pyramidalemeut.

### *Bronzes.*

La rareté de l'or & de l'argent obligea les habitants de la ville de Châtelet d'employer le cuivre pur ou combiné pour les monnoies, les statues, les vases destinés au service religieux & domestique, même pour les vaisseaux employés à préparer & contenir les comestibles, qui plus est, pour les instruments de Chirurgie. C'est pourquoi notre collection d'antiques en bronze est des plus nombreuses & des plus variées : nous allons essayer d'en donner une idée.

#### *Statues.*

Une statue de Jupiter Férétrien, haute de trois pouces, posée sur un pied d'estal de forme circulaire de vingt-une lignes de hauteur, sur

## CXXI

dix-huit lignes de base. Ce Dieu est nu, le bout d'une mante posée sur son épaule gauche vient se repier sur l'avant-bras & pend jusqu'au bas du gras de la jambe, la main de ce côté porte la foudre. La main droite est élevée & fermée, sans doute pour tenir un sceptre, les yeux sont d'argent, les cheveux, la barbe, &c. sont frisés avec art. En général les formes de cette figure sont trop arrondies, les muscles n'étant pas assez fortement prononcés.

L'on trouve dans la superbe collection des ruines d'Herculanum, une figure gravée, absolument semblable à celle qui vient d'être décrite.

Une statue de Mercure, haute de cinq pouces, posée sur un pied d'estal quarré de vingt-une lignes de hauteur, ornée d'ôves & portant sur quatre patins. Cette figure est dans l'attitude d'un homme qui se repose sur la jambe droite & fléchit la gauche, qui ne porte que sur le bout du pied, parcequ'il étoit soutenu par un bâton qui manque, & sur lequel la main gauche s'appuyoit. Le bras droit est pendant & légèrement étendu, la main de ce côté manque. Cette figure est originale, en ce que ce Mercure n'a point les attributs ordinaires de cette Divinité, elle n'a de commun avec les autres statues de Mercure, que la nudité, la jeunesse & les graces de la figure. Le pétase ailé est remplacé par des boucles de cheveux relevées en cornes, réunies par leur base sur le sommet de la tête; mais ce qui constate particulièrement que c'est un Mercure, c'est qu'on lit sur le champ extérieur du pied



## CXXII

d'estal , MERCURIUS , en lettres ponctuées assez irrégulièrement. Quoique cette figure ne soit pas barbare , on n'y reconnoît pas l'esprit du style Romain , ni dans l'attitude , ni dans l'expression.

Une statue de Mars de même grandeur que la précédente , qui posoit sur un pied d'estal de même forme , mais elle en est séparée , parce que les deux pieds de la Divinité sont cassés. Cette figure adolescente imberbe est nue , le jeu des muscles y est mieux annoncé que dans les précédentes , les proportions sont régulières , les attitudes faciles. L'on remarque que la peau de l'abdomen forme une espece de tablier qui couvre une partie du pubis & des jonctions des cuisses le long des aines , & y fait un bourrelet (1). Son air de tête est noble & gracieux , il est couvert d'un casque , *galea* , à oreilles contournées en dessus , c'est une figure humaine qui en fait l'ornement , il est surmonté d'un panache , *juba* , qui s'éleve peu au-dessus de la tête ; les bords de ce casque anguleux pardevant posent sur un rond de boucles de cheveux frisés symétriquement avec goût. Cette Divinité a pour toute draperie une mante , dont un bout pose sur l'épaule gauche , est repliée sur l'avant-bras & descend jusqu'au gras de la jambe où elle est terminée angulairement & amortie par un bouton. Cette figure a la main gauche ouverte à demi ,

---

(1) On voit dans la collection d'Herculanum , une statue de Mars , qui a ce replis sur les hanches.

### CXXIII

L'autre est élevée à la hauteur du casque, & re-  
tient un bout de la hampe d'une haste qui a été  
brisée. Cette piece seroit de la plus belle conser-  
vation, si elle n'avoit pas les deux pieds cassés  
par la maladresse d'un de ces demi-curieux qui  
portent le trouble dans les cabinets par une stu-  
pide démangeaison de palper tout : *Contactuque  
omnia fœdant.*

Un petit buste de Pallas, fait pour servir d'or-  
nement: elle est cuirassée & casquée, le pana-  
che de son casque est excessivement grand. Il  
est d'un bon style; mais comme il s'est trouvé  
confondu dans la terre avec des ferrements, la  
rouille de ces deux métaux s'est combinée de  
façon qu'il a fallu employer le feu pour les desu-  
nir, les formes en sont un peu altérées.

Une Victoire de trois pouces de hauteur, non  
compris ses attributs & le pied d'estal circulaire,  
sur lequel elle est posée. Cette Déesse n'a que  
les bras & les pieds nus. Le corps est couvert  
d'une ample draperie retrouffée à trois étages,  
dont le premier finit au bas de la poitrine, le  
second sur les hanches, & le troisieme descend  
jusqu'aux plis des pieds qui posent sur un globe  
dans une attitude de progression. L'ouvrier a su  
donner du mouvement à cette figure par l'im-  
pression de l'air qui pousse la draperie en arriere  
& la serre sur les cuisses & les jambes que l'œil  
découvre, ainsi que la gorge à travers le tissu de  
la draperie. Cette Divinité a les ailes déployées  
en arriere & élevées beaucoup au-dessus de sa  
tête. L'attribut qu'elle tenoit de la main gauche  
est perdu, de la droite elle tient une couronne

## CXXIV

de laurier assez mal dessinée ; un air de gravité regne sur sa physionomie , dont les traits sont réguliers. Ses cheveux peignés forment un bourrelet contourné autour de la face , & se réunissant par derrière, viennent flotter plus bas que les épaules : cette figure est la même que celle qui est sculptée sur un cippe.

Un buste de deux pouces & demi de hauteur coulé en creux ; ce demi-relief représente une femme coiffée à la greque : le style en est barbare & mauvais , il est traité avec autant de négligence que d'irrégularité. Comme rien n'annonce le dessein de l'ouvrier , nous ne nous permettrons aucune reflexion sur le sujet qu'il a voulu traiter , mais nous sommes bien dédommagés par le morceau suivant.

Une tête humaine coupée depuis le chignon jusqu'au dessous du menton ; elle est posée inclinée sur une base qui forme un carré long , ouverte intérieurement ; cette ouverture se fermoit par une piece à tiroir qui couloit dans deux rainures taillées à queue d'arronde , ce qui formoit une boîte pour conserver quelque objet précieux.

La masse de cette boîte forme une tête complete de masque. A travers les téguments , on distingue les différentes parties de la boîte osseuse du crâne & les compartiments des sutures. La figure est d'une expression vigoureuse ; elle est animée par le cerne des yeux ; la barbe en est articulée ; une froide symétrie n'en a point compassé la masse ; le coin de la bouche en est effacé par une meche d'un côté ; de l'autre elle est à

découvert, le menton est garni ; deux autres mèches de volume différent, pendent de la base des oreilles qui sont saillantes, & ne sont que comme les étrus de celles de la tête qui devoit se couvrir de ce masque. L'on remarque sur cette figure trois verrues, l'une à droite au bas de la joue à la hauteur de la bouche, l'autre moins grosse au-dessous de la pomette à gauche, la troisième à côté du front, au-dessus de l'angle externe de l'œil gauche. On fait qu'une verrue de cette espèce ressemblant à un pois chiche, fit donner le surnom de *Cicero* à *Cicere* aux ayeuls de Cicéron, dont l'éloquence eut tant d'influence sur les affaires politiques & civiles des Romains.

L'on aperçoit vers le milieu du coronal de cette tête, une espèce de couronne formée par deux traits parallèles, dont l'espace est rempli par des hachures obliques ; quelques mèches de cheveux aux temples, au-dessus du front, derrière les oreilles & au chignon ; mais ces accessoires ne sont tracés qu'au burin, l'ouvrier les a négligés pour ne s'occuper que de la figure.

Un petit bouc de onze lignes de hauteur posé sur un petit pied d'estal carré, les proportions en sont bonnes, mais le travail n'en est pas fini.

Un petit buste d'un enfant coëffé dans le goût Egyptien ; sa tête est surmontée d'un anneau qui servoit à la suspendre en forme d'ornement, probablement que c'est la représentation d'un enfant, dont le souvenir étoit cher à ses parents qui ont voulu conserver les traits de l'objet de leur tendresse.

Une tête coulée en creux posant sur une base circulaire n'ayant que dix lignes de hauteur au total. Cette figure n'a d'autre caractère que celle d'un enfant ; une forte chevelure peignée, entoure le visage & se termine en toque au-dessus du front. Cette tête a été remplie de plomb pour lui donner de la solidité, & sans doute qu'elle étoit soudée à quelque pièce dont elle composoit partie des ornements.

Une figure plate coulée en creux, qui a servi à amortir quelque pièce, elle présente un visage plein, ayant de gros yeux saillants sans esprit ; deux grandes tresses de cheveux accompagnent le visage jusqu'au bas du menton, deux grosses boucles ornent les temples, & le peigné des cheveux vient raccourcir le front de cette figure Gauloise.

*Coq.*

Un oiseau qui a quelque rapport au coq, mais dont les proportions & le travail n'ont aucun mérite.

*Ex voto.*

Un *ex voto*, composé d'une plaque de cuivre de rosette très mince, coupée quarrément de deux pouces dix lignes de longueur sur vingt-deux lignes de largeur : les deux bouts sont en partie détachés de la pièce principale de la plaque par deux échancrures coniques qui forment des demi rhombes ou des queues d'aronde : cette plaque est percée au milieu du bord de la partie supérieure, d'un trou dans lequel est passée la maille d'une chaînette de cuivre qui servoit à la suspendre près du simulacre du Dieu auquel il étoit adressé : on lit sur un des côtés de cette plaque une inscription qui n'est point gravée, mais ponctuée

## CXXVII

en lettres romaines assez mal dessinées. Cette plaque au sortir de la terre étoit si chargée de rouille , que nous avons été obligé de la faire rougir au feu pour en détacher la couche de verdet qui la couvroit , afin de pouvoir lire l'inscription qui est conçue en ces termes.

DEO OVNI ORIGI. SATVRNALIS PAVLI  
FILIVS. EX VOTO. P.

Pour l'intelligence de cette inscription , il faut observer que les Latins prononçoient l'V en *ou* , prononciation que les Allemands , les Anglois & les Irlandois ont conservée. Nous mêmes, en transportant dans notre langue les mots latins , nous avons adopté cette prononciation , comme dans ces mots , cour de *curia* , foudre de *fulmen* , loup de *lupus* , bouis de *buxus* , ainsi de beaucoup d'autres. Nous pensons donc que dans cette inscription faite par un homme qui orthographioit d'après les sons de la prononciation *OVNI* est pour *VNI* que le point qui est après *ORIGI.* marque une abréviation , & l'on peut présumer que *origi* est pour *origini*. Le *P* qui est la dernière lettre de cette inscription est suivi d'un point qui désigne l'abréviation de *POSVIT*. D'après cette légère observation , on peut aisément saisir le sens de cette inscription que nous traduisons ainsi : Saturnal , fils de Paul , offre ce vœu au Dieu , seul principe.

Il y a lieu de croire que cet *ex voto* , étoit adressé à Jupiter qui étoit adoré par les Romains , comme le Dieu suprême , le maître des Dieux ,

& l'auteur des événements. La forme de la plaque n'a rien d'extraordinaire, l'on en trouve de semblables dans Gruter, entre autres un *ex voto* adressé à Mars & à la Fortune, & un qui porte une inscription à l'honneur de Septime Severe, mais l'inscription n'est pas ordinaire en ce qu'elle n'est que ponctuée & non gravée. Celui qui l'a gravée n'a pas observé la régularité dans la grandeur respective des lettres de même que dans celle du Mercure, dont nous avons parlé plus haut. On trouve dans le deuxième volume des fouilles d'Herculanum une inscription ponctuée sur un bras.

Quoique cet *ex voto* soit garni d'une maille de chaînette qui sembloit devoir servir à le suspendre ayant été tiré d'un puits profond, il peut y avoir été jetté par l'effet de la superstition des Romains qui enrichissoient les fontaines & les lacs d'*ex voto*, de médailles & autres offrandes qu'ils y précipitoient, pour se rendre propices les Dieux qui y présidoient.

*Paterre.*

Une paterre de cinq pouces & demi de diamètre, & trois pouces & demi de profondeur, travaillée avec beaucoup d'art. L'ouvrier après avoir retrait sa piece en ménageant plus l'épaisseur au bord & au fond, l'a finie au tour, & a pratiqué au centre du fond, en forme d'ornement, comme trois petites capsules concentriques étagées graduellement. Il a formé le manche de la même piece sans soudure, & a recouvert son œuvre d'une lame d'argent en dehors & en dedans avec le même art que les Faux-monnoyeurs fouoient des pieces qui n'avoient que l'apparence

l'apparence d'argent , art que l'on a renouvelé de nos jours pour des batteries de cuisine , que l'on donne sous le titre de nouvelle invention , *nil sub sole novum.*

Le manche de cette paterre est plat & mince , il est échancré dans le milieu sur des lignes elliptiques. Il s'élargit à mesure qu'il approche du bassin de la paterre , dont les bords ornés de filets font une continuité des extrémités de ce manche. Le bout extérieur est terminé circulairement & ouvert d'un trou taillé en bouche de carpe , avec deux petits appendices à chacun des côtés percés à jour. Cette piece a été fort maltraitée par la rouille qui a détaché le fond de la piece principale.

Le manche d'une paterre orné de simples filets, d'une pyramide de petits ronds estampés par trois , d'eux & un , puis un en pointe : au-dessous on voit un monogramme qui est le poinçon de l'ouvrier , lequel semble n'être formé que de la seule lettre M , avec deux traits qui en lient les jambes ; mais en regardant de plus près avec une loupe , on y découvre un P , un V , un A , qui pourroient s'interpréter par Publius. Valerius. Alexander.

Au revers du manche d'une autre paterre , qui est percé d'une ouverture formée en trefle , on découvre six inscriptions , la premiere paroît être le poinçon de l'ouvrier composé de deux lettres , I. G : la seconde est plus composée , l'on y distingue les six lettres suivantes I. CES. LV. I. divisées en quatre parties par des points d'abréviation. La troisieme est divisée en trois parties ,



C. IV. PATE. La quatrième ne paroît faire qu'un seul mot CERPONA. La cinquième n'est composée que de trois lettres AMA. La sixième, mal imprimée, étoit composée de quatre lettres, dont la première ne paroît pas, les trois autres sont EIS.

Il est très difficile de deviner l'explication de ces inscriptions : si quelque curieux veut exercer son érudition & son génie à ce travail, nous lui en aurons beaucoup d'obligation : nous avouons que nous n'avons ni le loisir, ni la patience, ni la sagacité nécessaires pour ces logogripes.

*Perpendi-  
culum.*

Un plomb de Charpentier ou de Maçon, *perpendiculum* : c'est une plaque d'environ deux lignes d'épaisseur & de vingt-une lignes de diamètre, le contour est taillé en tressé avec trois petits appendices anguleux au centre des échancrures, & qui sont disposés en tiers points. Au centre est une petite ouverture triangulaire, dont le massif des côtés forme un plus grand triangle soutenu par les branches des tressés extérieurs, dont chaque fleuron est vidé circulairement.

*Cuillers.*

Plusieurs cuillers de différentes formes & grandeurs pour l'usage de la table & celui des parfums, une des plus grandes a été argentée & deux autres étamées : voyez le premier bulletin.

*Fourchette.*

Une fourchette de cinq pouces de longueur, la tige en est grêle & cylindrique, d'une ligne & demie de diamètre, chacun de ses bouts, se termine par une fourchette à deux branches, dont les brins sont légèrement fermés en pied

## CXXXI

d'écreviffe , chaque fourche est dirigée de façon que l'une est perpendiculaire à l'autre. Il est naturel de penser que la fourchette , dont il est fait mention dans notre premier bulletin , étoit pareille , ainsi qu'une troisième que nous avons recueillie cette année , parcequ'une partie de leur tige est cassée.

Un bout de tige de cuiller ou de fourchette ; il est quarté & crenelé , il a été doré.

Une lame de couteau de cinq pouces de longueur , non compris la soie qui en a deux. Elle est usée en grande partie , n'ayant plus que cinq lignes de largeur & cinq quarts de lignes d'épaisseur sur le dos , qui est arqué au milieu , le tranchant est droit & bifauté , d'un côté seulement , & se relève à la pointe. La soie est cylindrique au collet , & aplatie à son extrémité , où elle est percée d'un trou pour passer le rivet qui devoit l'affermir à son manche.

Un crochet de lampe numéroté V. Il est composé d'un grand œillet déprimé & bifauté , orné d'un petit bouton & de deux especes de feuilles. Cet œillet est terminé par une tige très courte soudée avec un chaperon circulaire au-dessous duquel on voit les naissances des branches du principal anneau qui supportoit la lampe , lequel est cassé.

Des poignées de coffres & d'acera de toutes grandeurs , de toutes formes , dont plusieurs méritent notre attention par leur belle conservation , par le genre , le goût & l'exécution de leurs ornements. Le génie des ouvriers se modele sur celui de la nature , dont ils ne font que les copies.

piſtes. Le pays des Gaules étoit couvert d'épaifſes forêts où dominoit le chêne , le port majefteux de ce roi des arbres , leur avoit inſpiré un ſentiment de reſpect , dont la démonſtration étoit un culte religieux , ils en deſſinoient le fruit & les feuilles dans les différens ornemens dont ils décoroient les vafes pour les libations , les coffres pour les parfums , &c. Ce goût s'eſt perpétué dans les Gaules après la conquête des Romains ; c'eſt pourquoi nous trouvons des poignées de ces coffres & de leurs tiroirs ornés de glands de chêne artiſtement faits , & comme le temps a détruit le bois qui compoſoit le fut de ces coffres , les attaches de ces poignées y ſont reſtées adhérentes , & nous voyons par les rivets que les ais avoient un pouce d'épaiſſeur.

Une autre poignée eſt formée par deux dauphins , dont les queues repliées , forment les crochets pour aſſujettir les œilllets. Ils ont la gueule ouverte pour ſaiſir , chacun d'un côté , un globe divilé par huit rayons aboutiſſants au centre terminé par un bouton ; les nageoires & les écailles de ces poiſſons ſont exprimées , au lieu que dans une autre poignée faite avec moins de ſoin , les formes ne ſont qu'ébauchées & annoncées par de ſimples traits.

Une cinquieme poignée eſt coupée en ellipse allongée , comme un briquet , la marge extérieure eſt ornée d'un rang de perles pendantes à de petits pédicules qui les retiennent à la principale piece , comme celles dont on orne les couronnes des armoiries des Comtes. Les bouts qui ſe replient en dedans pour former les attaches ,

### CXXXIII

sont terminés par des animaux phantastiques ; de la gueule desquels sortoit une tige qui se replioit en crochet.

Les autres poignées d'une composition moins riche & d'un moindre volume , sont de simples filets cylindriques contournés , d'autres sont des tiges quarrées terminées par des boutons arrondies ou ornés d'astragales , les autres sont formées en fuseau avec une olive entre plusieurs filets.

Nous avons recouvert beaucoup de couplets , de charnières , de loquets & autres pieces de fermetures & de garnitures de coffres & de boîtes , qui sont plus ou moins bien exécutées , & ressemblent beaucoup aux mêmes pieces que nous employons pour nos nécessaires , & autres petits coffres à bijoux.

Un Phallus dont la piece principale est détachée , il ressemble au surplus à ceux que nous avons décrits l'an passé ; mais nous en possédons un très original , il est fait d'une couronne de bois de cerf , scié du côté du crâne , on lui a laissé toutes les protuberances de la couronne , & de l'autre côté on y a sculpté sans beaucoup d'art le symbole de la génération : trois trous de deux lignes de diametre percés du bas en haut , servoient à passer des rubans pour pendre au col des Dames , cet objet de leur vénération , à l'imitation des Egyptiennes , qui ne se contentoient pas de la représentation , puisque dans les grandes fêtes de Priape , elles arboroient la réalité dans les pompons de leur parure.

De petites castolettes de formes variées , les

## CXXXIV

Unes sont rondes , d'autres quarrées , d'autres sont elliptiques. Ces petites boîtes à éponges odorantes , sont composées de deux parties unies par une charniere , s'emboitant l'une dans l'autre , ou s'appliquent seulement l'une contre l'autre ; elles restent assujetties par un petit arrêt. Un des côtés est uni , il est percé par de petits trous , pour que les parfums puissent exhaler leurs odeurs. L'autre est orné de moulures en demi-bosse , ou simplement de filets & cordons concentriques , ou de compartiments d'encaustique de diverses couleurs , *stellati* , il y en a même qui sont damasquinés. Il est probable que ces castolettes se portoient dans la poche , parcequ'on ne remarque à aucune des belieres pour les suspendre , comme de nos jours l'on en suspend aux cordons des montres.

Nous avons trouvé en 1773 un pied romain , dans son entier : nous le jugeons tel , parcequ'il est demi-pied , dont nous avons parlé dans notre premier bulletin , est une piece de comparaison étant de même grandeur que la moitié de celui que nous décrivons. Ce pied est composé de deux petites barres de cuivre méplates , d'une ligne & demie de largeur , sur une ligne d'épaisseur , elles sont unies par une charniere. Lorsque ce pied est ouvert , il est assujetti par une alhidade qui tourne sur un point mobile , & s'applique sur le plat de la charniere , son autre extrémité vient s'assujettir sous le bout d'un petit rivet à mentonnet , & pour qu'elle ne passe pas outre , elle est arrêtée par un bouton saillant qui est reçu dans une coche pratiquée dans l'alhidade à ce dessein.

## CXXXV

L'on observe sur ce pied quatre fortes de divisions, une sur chaque face ; la plus grande qui est le demi-pied, n'est marquée que par le pli de la charniere ; la seconde est ponctuée sur la face intérieure divisée en quatre parties, ce sont les palmes, *palma*.

La face extérieure divisée en seize parties fixoit les doigts, & l'un des côtés présente les douze onces, dont le pied est composé. Ce pied mesuré avec un compas à vis, sur une regle, entre deux équerres, & comparé avec un pied de Roimatrice divisé en 1440 parties, s'est trouvé contenir dix pouces dix lignes cinq points un quart, ou 1305 un quart, parties du pied françois. Nous l'avons comparé avec une matrice du pied conservé au Capitole, & nous avons reconnu qu'il avoit cinq quarts de points de moins, celui du Capitole contenant 1306 & demi, parties du pied de Roi. Ici nous ne sommes pas d'accord avec M. Danville, qui donne 1307 parties au pied du Capitole.

Nous voyons par ces divisions, que les hommes ont composé leurs mesures d'après la proportion de la belle nature. Le pied a formé la base fondamentale, la palme *palma*, trois quarts de pied, le pan *palmus*, composé des quatre doigts réunis, a formé le quart, le pouce, la douzieme partie ou l'once, & les doigts, la sixieme partie en sorte que la hauteur d'un homme composée de six grandeurs de pied, revient à peu près à cinq pieds cinq pouces trois lignes de notre mesure, ce qui équivaloit à ce que nous appellons toise. Comme les Gaulois & les peuples du Nord font

## CXXXVI

plus grands que les Italiens & les peuples du Midi , il est naturel que leurs mesures aient été plus grandes. Il en est de même des espaces d'intervalles qui se mesurent par la démarche : telles que les distances des lieux , deux hommes de stature différente parcourent en temps inégaux la même étendue de chemin , avec le même degré de vitesse & le même nombre de pas , & il y a lieu de croire que les mesures des Paragons doivent doubler celles des Albinos.

Trois fléaux de balances , un droit , c'est le plus grand ; un courbé en arc , il est très foible & a beaucoup de rapport à ceux de nos trébuchers ; un troisieme plus petit , n'a que quatre pouces & demi de longueur , il a été ajusté avec un fil de laiton , contourné à l'extrémité d'une de ses branches. Ces fléaux étoient seulement suspendus à un anneau sans chappes , tourillons ni grains d'orge , pas même d'éguilles , conséquemment ces balances avoient peu de précision.

L'armure d'une Romaine ; elle est composée d'une espèce de canon de six pouces de longueur ; deux crochets aplatis sont mobiles dans des œillets adhérents au canon en sens opposé & à des distances convenables , pour peser au fort & au foible ; un troisieme crochet est passé dans un œillet qui termine le canon : c'est à ce crochet que l'on suspendoit les matières que l'on vouloit peser ; il n'y a aucune division marquée sur cette armure , elles l'étoient sans doute , sur un cylindre de bois qui s'emmanchoit dans le canon , & auquel étoit suspendu le poids de comparaison.

## CXXXVII

Le bout d'une autre Romaine composée comme la précédente , mais elle est moins forte , & n'est formée que d'une lame de cuivre roulée & soudée avec les œillets qui devoient porter les crochets suspensoirs.

Partie d'une petite poulie , dont la gorge est fort profonde.

Un anneau fort massif de vingt lignes de diamètre hors d'œuvre , & de quatre lignes d'épaisseur , il est déformé intérieurement par l'effet du long usage auquel il a servi. Il est remarquable par une petite gorge d'un tiers de ligne de largeur , & d'une demi-ligne de profondeur taillée quarrément au pourtour extérieur.

Beaucoup d'autres anneaux de différents diamètres qui ont servi à divers usages ; leur massif est coupé sur des formes fort variées : les unes sont taillées quarrément , & leurs faces sont ou perpendiculaires à leurs bases , ou sont inclinées , en se présentant sur leurs diagonales , d'autres sont circulaires , ou ovales , ou déprimés ; on aperçoit sur quelques-uns des ornements en filets & petits astragales , & les autres sont encore adhérents à des chappes , des œillets & des rivets. La plus grande partie de ces anneaux ont été coulés : quelques-uns sont formés de filets cylindriques soudés.

Des petites viroles de différentes formes & diamètres. Elles se distinguent des anneaux en ce qu'elles sont un peu coniques , ce sont des cônes tronqués près de leurs bases.

Plusieurs éguilles , la plupart semblables aux éguilles à emballer , une est particulièrement re-



## CXXXVIII

marquable , elle a cinq pouces & demi de longueur , elle est affilée aux deux bouts , dont un est déprimé , & on y voit trois ouvertures , l'une est petite & circulaire de deux tiers de ligne de diamètre , elle est pratiquée entre deux autres de trois lignes & demi de longueur & de deux tiers de largeur ; celles-ci sont taillées quarrément & ornées de petites gorges faites par des traits de lime.

L'on remarque parmi les instruments de Chirurgie des éguilles à féton de différentes longueurs , dont plusieurs sont terminées du côté de l'œil , par une espece de petite spatule conique & tranchante par sa base : des sondes de forme & de grandeur variées ; des spatules de différentes formes : leur manche est terminé par un cautere , ainsi que celui des feuilles de myrte ; enfin des pinces à disséquer.

Beaucoup de cure-oreilles ; ce sont de petits instruments composés d'une tige cylindrique ou en forme de fuseau allongé , unie ou ornée de filets , de spirales ou de cordons. Un des bouts est terminé en pointe & pouvoit servir de cure-dent. L'autre fini en une petite palette déprimée & arrondie qui est inclinée au plan de la tige.

Des fragments de miroirs métalliques , ce sont des lames minces circulaires de métal du Prince-Robert , de trois à quatre pouces de diamètre. Ces plaques de métal étoient montées dans un châssis comme nos moyennes loupes dioptriques. La surface qui étoit moins polie , & qui formoit le revers du miroir , étoit ou unie ou ornée de cordons concentriques , & autres desseins faits au

## CXXXIX

totir & au burin. Il paroît par un fragment, que l'on formoit autour de quelques-uns, un rang de trous ronds percés à jour.

Un tube taillé en plume à écrire, mais qui n'est pas fendue au bec, comme celle décrite dans notre premier Bulletin.

Deux pieces globuleuses déprimées, de grandeurs différentes, qui paroissent avoir servi de pommeau d'épée : l'une a dix-huit lignes de diamètre & huit lignes d'épaisseur ; l'autre a onze lignes sur cinq, elles sont l'une & l'autre à jour, ayant au centre deux ouvertures principales circulaires de grandeur égale & correspondantes l'une à l'autre. Les autres sont trapézoïdales, leurs cloisons sont composées de cordons concentriques, les intervalles qui les séparent sont divisés par des rayons convergents qui soutiennent les cordons circulaires. L'on apperçoit sur les cordons & sur les rayons de petits boutons saillants espacés symétriquement. Le tout forme un ouvrage à claire-voie ressemblant à un filigrane, qui est d'autant plus admirable, qu'il a été jetté en moule, & nous savons par notre propre expérience combien il est difficile de réussir de pareilles pieces pour lesquelles il faut mouler avec beaucoup d'art, donner un juste degré de fluidité au métal, & couler avec beaucoup de sagacité : ce qui nous prouve que nous n'avons pas perfectionné l'art de fondre le laiton.

Des clochettes de différentes formes & grandeurs, telles que l'on en trouve à *Herculanum*. Ces clochettes servoient aux usages civils & au culte

## CXL

religieux ; on en suspendoit jusqu'à sept & huit aux Priapés , emblèmes monstrueuses qui n'étoient supportables que par l'opinion religieuse qui couvre les choses les plus révoltantes d'une voile impénétrable à la raison.

Des timbres, dont un plus grand que les autres, a vingt-huit lignes de diamètre & vingt-deux de hauteur. Son épaisseur est à-peu-près égale dans toutes ses parties : c'est un cône tronqué à la moitié de sa hauteur par une retraite , il est terminé par un autre cône plus petit dont le sommet est arrondi & déprimé : il est percé en son extrémité de deux trous opposés pour le suspendre : il rend un son clair & argentin.

Les clefs en bronze sont presque aussi nombreuses que celles en fer , dont nous parlerons à l'article de ce dernier métal , une en bronze est singulièrement remarquable par sa forme antique, par son volume , par l'esprit de son travail & par sa belle conservation. Le corps de cette clef est une masse déprimée , échancrée circulairement sur les côtés : elle est terminée en haut & en bas entre deux lignes horizontales & parallèles, elle est ornée de filets & de moulures. Le haut est couronné par un gros cordon méplat roulé sur lui-même de part & d'autre , & de son centre s'élève une crête coupée sur une ligne elliptique ; une tige cylindrique sépare le pennenon de la masse principale , elle est placée au centre de ces deux pièces. Le pennenon est composé de deux parties, l'une est dans la direction du plan de la clef, & l'autre s'élève presque perpendiculairement sur le bord latéral du premier qui est le plus tra-

vallé , & dont les ouvertures , pour recevoir les garnitures de la serrure , sont des guillochis formés par quatre équerres ; trois ouvertures longues , égales & parallèles , & dont celle du milieu est divisée par une cloison. Le bout est terminé par trois parties saillantes arrondies & chantournées au dehors , & percées chacune d'un trou circulaire. L'autre penneton est plus simple, il est composé de trois masses prismatiques divisées par deux ouvertures qui sont mutuellement obliques entre elles , en sorte que la partie du milieu est coupée en queue d'aronde , & forme une piece triangulaire rectangle. J'ai consulté des Serruriers fameux sur l'intelligence des garnitures de la serrure , pour laquelle cette clef a été faite , je n'en ai tiré aucune lumiere.

Nous attendons que quelque hasard nous serve mieux , en découvrant quelques serrures : car les suppositions que nous pourrions faire , seroient peut-être illusoires.

Beaucoup de petites clefs , presque toutes percées , ressemblent à celles de nos cadenats ordinaires , elles en different par l'anneau & la tige qui est plate , & en ce que le penneton est perpendiculaire au plan de l'anneau.

Une autre clef , dont le penneton est détaché de la tige , l'anneau est circulaire intérieurement & taillé à cinq pans à l'extérieur. Celui de l'extrémité est chargé d'une masse longue & déprimée , sur la face de cette masse sont creusées deux gouttieres qui la divisent en trois arrêtes anguleuses , celle du centre est unie , les deux autres

sont crénelées, ce qui peut avoir contribué à faire servir cette clef de cachet.

Une tige de clef terminée en fleur de lys, comme les deux que nous avons rapportées dans notre premier bulletin. L'on a beaucoup écrit sur l'origine des fleurs de lys qui forment les armes de l'auguste Maison de France. Des auteurs graves ont avancé, après de pénibles recherches, que les fleurs de lys n'étoient, dans leur principe, que des abeilles, des crapauds, des grenouilles, des fers de pique, de hache d'arme nommée Francisque; que les Peintres, par caprice ou par maladresse avoient déformé ces différentes figures élémentaires, & en avoient composé des fleurs de lys. La superstition, ou une indiscrette dévotion les a même attribuées à l'effet d'un miracle; mais nous pensons, comme M. le Chevalier de Jaucourt, que ces figures prétendues élémentaires des fleurs de lys, étoient celles des animaux qui étoient les emblèmes particuliers aux Rois, dans les tombeaux desquels on les a trouvées: tels les abeilles l'étoient de Childéric I, Le serpent à deux têtes de Childéric II. La Salamandre de François I, & le Soleil de Louis XIV. Nous ajoutons que les fleurs de lys ont une origine plus ancienne dans les Gaules, nous admettons pour preuve: 1°. les ornemens de ces clefs: 2°. une fibule hémicirculaire, dont la chappe est chargée de plusieurs fleurs de lys: 3°. que l'on distingue très facilement sur plusieurs piéces de monnoie Gauloise, une fleur de lys entre les jambes d'une espèce de cheval qui en forme l'emblème. Nous avons aussi un fragment de vase chargé d'une fleur de lys,

### CXLIII

Nous pensons donc que les desseins les plus réguliers , comme les plus bisarres que les hommes exécutent , ne sont que des copies plus ou moins bien exécutées des produits de la nature , *nihil est in intellectu , quod non prius fuerit in sensu*. Le lys est une plante indigene dans les Gaules ; la fleur de ses différentes especes ont de l'éclat & une odeur agréable : qualités suffisantes pour fixer les idées des Peintres , jaloux d'enrichir leurs ouvrages des beautés de la nature , en imitant ses formes agréables. Lorsque le lys blanc vers la mi-Juin veut fleurir , les six pétales de sa fleur forment un corps cylindrique formé de deux cônes tronqués unis base à base ; avant de s'épanouir il s'en détache trois qui se contournent & se renversent au dehors , tandis que les trois autres sont encore réunis : alors elle représente la partie supérieure d'une fleur de lys. La fleur du glayeule *iris nostras*, ainsi nommée , parceque les couleurs de l'arc-en-ciel sont peintes sur les pétales des fleurs de cette plante indigene à la France, représentent parfaitement la fleur de lys , parceque trois des ses pétales restent réunis sur le pistil , tandis que les trois autres sont roulés en dehors : & les Peintres ont put prendre aussi la forme des fleurs de lys du blason , telles qu'elles sont représentées aujourd'hui , d'après l'inspection des feuilles du murier dont la plupart représentent parfaitement une fleur de lys.

Il est donc naturel de penser que les fleurs de lys n'ont d'autre origine que la copie de la fleur d'un lys ; & si les fleurs de lys n'ont pas exactement la ressemblance de la fleur de la plante qui

en est le type, c'est que les Peintres y ont ajouté des accessoires de pur ornement. Nous avons comparé des fleurs de lys de différents âges, depuis le quatorzième siècle jusqu'à présent, nous avons remarqué que cette figure de blason a varié infiniment dans ses formes.

Les fleurs de lys ne sont pas les seuls ornements pris dans la nature & transportés dans l'architecture ou le blason, qui aient souffert des altérations de la main & du génie des artistes qui les ont employés. Le Naturaliste ne reconnoît point l'acanthé ou branche-urfine dans les rinceaux de cette plante, dont Callimachus orna le chapiteau Corinthien. Reconnoît-on dans une colonnade, une assemblée de ces belles Grecques qui échauffèrent le génie des Architectes Ioniens, au point de prendre pour modèles de leurs ouvrages immortels, ces femmes dont les regards formoient des héros.

Des entrées de ferrures simples, & de composées : parmi ces dernières, nous en décrivons une qui est particulièrement remarquable, c'est une feuille de laiton qui a neuf pouces de longueur, sur trois pouces dans sa plus grande largeur, laquelle est percée au centre dans l'endroit de l'écusson qui correspond à la ferrure ; elle est composée de trois parties principales, qui sont l'écusson proprement dit, la base & le couronnement. La base est une espèce de soc posé sur trois globes, & sur lequel s'élèvent & descendent des rinceaux qui soutiennent l'écusson : le chapiteau est formé par des ornements représentant des fruits & de simples bandelettes contournées qui sont  
découpées

découpées avec symétrie. L'écusson est circulaire & plein, il est seulement ouvert pour le passage d'une clef à un seul penneton, & pour un tenon qui recevoit le bout d'une traverse fixée à une charniere au côté opposé: cette traverse couvroit le passage de la clef, en sorte que cette serrure étoit fermée par une autre serrure ou cademat qui passoit dans l'œillet dont nous avons parlé: ou bien cette piece s'ouvroit au moyen d'un secret qui détendoit le ressort qui l'assujettissoit: cette entrée étoit fixée par deux clavettes, dont la tige déprimée pénétroit les planches de la porte & y étoit arrêtée par des goupilles. Le passage de la clef des autres écussons, n'étoit point condamné comme celle de l'entrée de la serrure que nous décrivons, parceque nous n'y découvrons pas les mêmes pieces qui servoient à cette double sûreté.

Le très grand nombre de fibules que nous trouvons, prouvent l'usage fréquent que l'on en faisoit; le mérite de leur différent travail, est une preuve qu'elles servoient aux hommes de toutes les classes. Nous en distinguons de vingt-quatre sortes, variées dans leurs especes; les unes sont très simples & très grossièrement exécutées elles servoient au menu peuple: d'autres travaillées avec plus d'attention & de goût, étoient pour les citoyens d'un second ordre; enfin celles que l'on peut appeller bijoux, en ce qu'elles étoient un objet de luxe, étoient destinées pour les opulents. Parmi ces dernières sur lesquelles le génie des ouvriers se développe, ainsi que l'art du metteur en œuvre & de l'émailleur, on re-

K



## CXLVI

marque principalement les formes, le genre d'ornement, les couleurs, & l'art du travail. Rien de plus varié que les formes ; parmi celles qui sont imités des animaux, il y en a qui représentent des chiens courants & d'autres accouplés, un lievre, un éléphant, l'encolure & la tête bridée d'un cheval, une carpe, une perche, un dauphin, une hydre marine, un paon, une poule, un coq, & d'autres oiseaux phantastiques. D'autres représentent des ornements d'architecture, des especes de croix ornées de différentes moulures, des roues peintes en émail, des filigrammes, des rosettes à jour. Les plus précieuses sous d'autres formes, sont damasquinées, argentées ou dorées, émaillées de toutes sortes de couleurs distribuées avec autant de goût que d'agrément.

Les fibules qui se rapprochent le plus des formes de nos boucles & de ces épingles avec lesquelles les payfans attachent leurs chemises sur la poitrine, sont des anneaux fermés ou ouverts & traversés par un ardillon mobile dans sa chappe. Ceux qui sont ouverts sont terminés par des glands, ou des massettes ou des têtes de serpents recourbées : le corps de ces anneaux est ou uni ou orné de filets, de grenetis & d'helices, ou ce sont des especes de rondelles déprimées & ornées de moulures. Parmi ces dernières, il y en a qui ont jusqu'à trois pouces de diamètre. Les payfans de la Norwege & de la Suede, en portent encore actuellement de cette forme.

Les fibules qui ont plus de rapport à nos boucles, sont composées d'une chappe quarrée, cir-

## CXLVII

culaire ou hémicirculaire , elliptique ou contournée , trapézoidalle ou à lunette , toutes sont traversées par un ardillon mobile.

En général les fibules que nous avons recouvrées , annoncent l'industrie des ouvriers qui s'efforçoient de saisir le goût du public par les formes & l'esprit de leur travail , & de joindre la solidité à l'utilité de leurs ouvrages.

Rien n'est plus varié que les arrêts ou agraffes qui servoient à réunir & à contenir sur l'épaule les différents vêtements , tels que le *pallium*...&c. Il y en a de rondes & de chantournées , en rinceaux ; les unes sont des plaques circulaires de six à trente-six lignes de diamètre , légèrement bombées , ou ayant au centre un segment de sphere , ou ces pieces sont sous la forme d'un chapeau détrouffé. Parmi celles-ci , les unes sont des masses coulées , les autres ne sont que des plaques battues ornées de grenetis & de filets ; elles sont simples , unies ou argentées , ou émaillées , & auxquelles les tenons sont soudés : il y en a de coupées en ovale & chargées d'ornemens en relief : deux représentent des barillots : sur une on voit une tête de lion : plusieurs ne sont garnies en dessous que d'un seul tenon , plus communément elles en ont deux : l'on en voit qui sont terminées par des massettes ou par des plaques assujetties l'une à l'autre par une tige commune & intermédiaire , plus ou moins longue , comme les segments des boulets ramés ; d'autres enfin ne forment qu'un double bouton , tels ceux de corne & d'ivoire qu'une espece de fou crie dans les rues

## CXLVIII

de Paris , sous le titre de cademat ou fûreté des culottes.

Nous avons une piece circulaire de trente-quatre lignes de diametre & d'une demi-ligne d'épaisseur , elle est bombée & terminée au centre par un bouton , ce qui lui donne assez la forme d'un téton avec son mammelon ; du centre intérieur il sortoit une tige qui est cassée en partie , cette piece nous paroît avoir servi à garnir le centre d'un bouclier.

Un autre piece de trois pouces de diametre plus massive que la précédente , dont la partie supérieure , très légèrement bombée & unie , est garnie en dessous d'une tige pyramidale de deux pouces & demi de longueur , & d'un demi-pouce de largeur , sur trois lignes d'épaisseur à sa base : on remarque un œillet soudé obliquement sous cette plaque près de son bord. L'usage de cette piece singuliere nous est inconnu.

Un ressort de cuivre trempé , de trois lignes de largeur , un sixieme de ligne d'épaisseur & quatre pouces de longueur. Un de ses bouts plus large est terminé circulairement , l'autre est anguleux ; l'un & l'autre sont ouverts par de petites lumieres , de même que ceux des barillets de nos montres.

Un petit ressort formé d'un fil de cuivre tourné en spirale.

Des bracelets de formes variées , les uns sont des lames minces chargées de différents ornemens composés de filets , grenetis , rosettes , enlacement , hélices & ponctuations. Un des bouts de ces bracelets est terminé par un crochet qui

## CXLIX

passoit dans une ouverture pratiquée à l'autre bout , afin de l'assujettir au bras. Les autres sont des cordons cylindriques terminés par de petites massettes applaties & ornées de différents traits disposés en sens variés , ceux-là s'élargissent & se referment par l'effet de leur élasticité. Une de cette espece se fermoit par le moyen d'une petite douille pratiquée à l'un de ses bouts , & recevoit l'autre bout affilé qui y rentroit par la force de son ressort.

Un armille , c'est une espece d'anneau qui n'est pas fermé , le corps est plus épais que ses extrémités , qui diminuent graduellement , & se terminent en pointe recourbée , comme les cornes d'un croissant.

Deux parties d'un grand anneau oval de trois pouces de diametre intérieurement : il est formé d'un petit quarré de trois lignes de face plié sur sa diagonale , il pouvoit se passer dans le bras ; partie d'un autre méplat , de même diametre que le premier. Enfin partie d'un autre formé d'un tube sur les mêmes dimensions.

Beaucoup de petites roues pareilles à celles dont nous avons parlé dans notre précédent bulletin.

La forme des clous de bronze est fort variée. Les uns ne sont que des feuilles de laiton tournées en cône , dont la base est refoulée pour former la tête : les autres sont forgés & faits dans une clouyere , comme les clous de fer ; d'autres sont coulés , ces derniers ont une forte tige surmontée d'une tête globuleuse , & ressemblent à ces arrêts que l'on attache aux portieres des équi-

pages , pour tenir les glaces à demi-fermées & suspendues par les cordons dans les boutonnières passées dans la tête de ces especes de clous. Parmi les clous qui servoient d'ornement , les uns ne sont que des bracteroles minces , unis ou ornés de filets & de diverses moulures , ayant une tige qui leur est soudée ou rivée. Les plus remarquables sont damasquinés ; un est couvert en partie d'une lame d'argent ; un autre montre une attention particuliere , la tête est circulaire & fort relevée , le centre de son éminence représente une tête phantastique , dont le nez triangulaire , massif & saillant ; présente un point d'appui au coup de marteau ; plusieurs ressemblent aux gros clous dorés des impériales de voitures.

Des tubes d'un petit diametre , les uns sont coulés , d'autres formés par des lames de métal roulées & soudées.

Des styles à écrire , de formes différentes ; l'un est une tige ronde finissant en pointe par un bout , & de l'autre elle est terminée par une olive entre des cordons , & surmontée d'un petit globe terminé par un œillet. La tige du second est renflée dans le milieu , le bout opposé à la pointe est biseauté de façon qu'il présente une multitude de surfaces rhomboïdales : la tête est une masse circulaire déprimée posée sur une espece de vase en coupe. La tête du troisieme est repliée comme la crosse d'un Evêque , elle est terminée par un bouton formé de deux cônes unis base à base.

Le troisieme un peu moins long que les pré-

cédents , il porte en tête une plaque circulaire & dentée , qui se termine par un crochet formé en œillet , dans lequel est passé un petit anneau mobile pour le suspendre.

Le quatrieme est terminé par une tête phantastique , dont la gueule ouverte forme le passage d'un anneau.

Le cinquieme a été argenté , il finit par une main dont le doigt du milieu , l'annulaire & l'auriculaire , sont étendus , l'index est courbé sur le pouce & tient une petite masse déprimée & percée dans laquelle est passé un petit anneau. Tous ces styles sont d'une belle conservation.

Un mors de bride de cheval composé de deux parties , l'une est une tige octogone légèrement courbée , terminée par deux œilllets inclinés sur la courbure. La seconde est une tige du même volume & forgée de même à huit pans , plus courbée dans son milieu que la précédente , elle est terminée d'un bout par un œillet fermé ; l'autre bout qui est le centre du mord , forme un œillet ouvert ou un crochet , dont la branche est déprimée , fort allongée & courbée parallèlement à la tige , dont elle fait partie : cette piece s'unit & se sépare de l'autre à volonté. Les Anglois se servent encore de pareils mors brisés pour les chevaux qui ont la bouche tendre.

Une piece détachée d'un ornement , laquelle forme une fleur épanouie à quatre pétales soutenues par un calice quadrangulaire composé d'une seule piece.

Trois couvercles de vases , l'un est une plaque circulaire de vingt-six lignes de diametre & de

deux lignes d'épaisseur, ayant une anse pour le saisir. L'autre est plus petit, légèrement courbé dans le milieu & chantourné comme la coupe d'une larme, il est de même garni d'une petite anse pour le poser & le lever. Le troisième est une plaque biseauté sur ses bords, elle est coupée circulairement, dans sa plus grande étendue, ayant une partie saillante qui est relevée & tronquée. Au centre de la surface s'élève une petite pyramide qui est l'extrémité d'une masse représentant un parallépipède qui finit en un tenon percé d'un trou, lequel recevoit la goupille de la charnière qui étoit adhérente à l'anse ou au bord du vase auquel il étoit destiné.

Un vase de cinq pouces & demi de hauteur, dont le ventre est une ellipsoïde tronquée & surmontée d'un col court de forme conique, dont les bords sont très évafés & terminés par un bourrelet, il est garni d'une anse terminée par des rinceaux soudés au bord du vase, ayant au centre une feuille qui s'élève en se courbant pour appuyer le pouce de la main de celui qui veut faire usage du vase. La tige de cette anse est forte, elle est arrondie en dessous & presque plate en dessus, où il regne un cordon articulé & pyramidal qui en relève le milieu. La base de cette anse qui est soudée sur le ventre du vase, est une plaque elliptique ayant trois parties saillantes, disposée en tiers points, elle est ornée d'une figure humaine en relief qui représente un homme cul-de-jatte ayant deux ailes. Cette figure grotesque, d'une main soutient sa cuisse assez élevée, pour que son pied, qui est cassé, soit à

### CLIII

la hauteur de sa bouche , & de l'autre main il soutient son genouil droit , ayant la jambe de ce côté repliée sous la cuisse gauche. Quoique cette figure soit barbare , le vase est coupé sous une forme correcte & agréable , son anse est placée avec intelligence , & son contour produit un bon effet.

Une petite anse de vase formée d'une lame de cuivre , large & courbée légèrement dans son milieu : les deux bouts se terminent en pointes repliées , pour passer dans les œillets du vase qu'elle devoit supporter.

Des plaques minces formant des quarrés allongés , garnies en dessous de deux ou de trois pointes , pour les fixer sur les pieces dont elles formoient les ornements. Le dessus est ou uni , ou orné de moulures , ou damasquiné en compartiments ou feuillages. Deux de ces pieces sont courbées comme les plaques que l'on met sur les colliers de chiens , & paroissent avoir servi à quelque chose d'équivalent.

Plusieurs petites plaques quarrées de cinq lignes & demie sur quatre & demie de surface , elles sont unies en dessus & garnies en dessous de quatre pointes pour les fixer sur du bois ou sur du cuir , en forme d'ornements.

Des œillets , des pitons de diverses grandeurs , les uns de cuivre fondus , d'autres forgés ; des couplets & des charnières traversées d'une goupille de fer.

Une espece de boîte pour rouler le battant d'une porte cochere : elle est composée de deux pieces , l'une est un tube de vingt-deux lignes de



## CLIV

hauteur , & de trente lignes de diametre hors-d'œuvre dont la base est terminée par un rebord plié à angle droit , qui forme un carré percé d'un trou à chaque angle, comme les oreilles d'un tuyau de conduite ; cette bride étoit clouée sous le linteau de la porte dans lequel pénétroit ce bout de tube. L'autre partie est un tronçon de tube s'emboîtant juste dans le premier & ayant intérieurement un prisme triangulaire soudé sur sa surface dans la ligne perpendiculaire à sa base. Cette partie proéminente servoit à empêcher qu'elle ne tournât autour du bois du battant auquel elle servoit de virole. Cette piece a été trouvée près du Temple principal , elle faisoit probablement partie des pentures de ses portes , ainsi que les grosses charnières que nous avons décrites dans notre premier bulletin. L'on fait bien actuellement fermer les grosses portes par le mécanisme des tourrillons : mais nous n'avons pas remarqué que l'on prenne la précaution de les garnir de boîtes & de viroles pour adoucir les frottements , conserver les tenons & contenir les volans dans leur à plomb.

Des viroles pour des manches d'outils.

Une frette de voiture semblable à celle que l'on met sur le petit bout des moyeux des roues des cabriolets : cependant un peu plus conique.

Trois embouchures de trompette ou autre instrument de ce genre. Elles sont coulées massives , la partie qui s'applique sur les levres , n'est point creusée coniquement , mais en coupole , comme la cupule d'un gland au centre de la-

quelle est un trou rond de cinq quarts de lignes de diametre pour le passage du vent. L'orifice intérieur de ces trois embouchures, est de même diametre, mais elles sont de grandeur inégale.

Les médailles sont très abondantes, nous en avons recueilli jusqu'à présent plus de neuf mille qui se sont trouvées toutes éparfées, à l'exception de vingt-deux de Néron qui étoient au fond d'une urne près d'un cadavre dont nous parlerons. Il y en a beaucoup de Gauloises; celles-ci se trouvent plus profondément enfouies que les Romaines, particulièrement dans les places publiques, dans les endroits qui ont été détruits & reconstruits, sous les remblais des rues qui ont été exhausées, & les murs des maisons; comme aussi dans des cantons plus abondamment que dans d'autres, d'où nous inférons que les Gaulois ont précédé les Romains, qu'ils sont les fondateurs de la ville, & que les Romains en ont été les restaurateurs, & qu'après l'avoir possédé pendant plusieurs siècles, ils l'ont cédé à la force du vainqueur: nous reviendrons sur ces faits historiques.

Quelques Savants ont paru désirer que nous fissions une distinction des médailles par qualité de métal & par module. Nous allons donner la suite de toutes celles que nous avons recueillies & reconnues jusqu'alors, en observant toujours l'ordre chronologique.

## MÉDAILLES ROMAINES

*D'argent pur , fourées & saulcées , & de bronze , par ordre chronologique.*

Nous en indiquerons le métal & les modules par des abréviations que l'on doit entendre ainsi : *arg.* d'argent ; *arg. f.* d'argent fouré ; *arg. f.* d'argent saulcé ; *arg. b.* d'argent bas aloi ; *g. b.* grand bronze ; *m. b.* moyen bronze ; *p. b.* petit bronze. Les chiffres indiqueront le nombre de chaque espee.

REGVLVS LVCIVS LIVINIVS. *arg.* 1.  
 MARCVS SCAVRVS EDILIS CVRT. *arg.* 1.  
 CAESAR IMP. *arg.* 1.  
 C. OCT. AVGVSTVS. *arg.* 1. *arg. f.* 1. *g. b.* 12.  
     *m. b.* 2. *p. b.* 1.  
 M. AGRIPPA. *g. b.* 7.  
 AVGVSTVS - AGRIPPA. Colonie de Nismes.  
     *g. b.* 5. *m. b.* 1.  
 C. CAESAR. *arg.* 1. *arg. f.* 1. *p. b.* 1.  
 CAESAR PONTIFEX. *g. b.* 1. *m. b.* 8.  
 TIBERIVS CAESAR. *g. b.* 9. *m. b.* 2.  
 C. CAESAR GERMANICVS. *arg. f.* 1. *g. b.* 3.  
     *p. b.* 5.  
 ANTONIA AVG. *g. b.* 1. *m. b.* 1.  
 C. AVG. CALIGVLA. *arg.* 1. *g. b.* 1.  
 IVLIA AVG. *arg. f.* 1. *g. b.* 1.  
 T. CLAVDIVS. *arg. f.* 1. *g. b.* 2.  
 NERO CLAVDIVS CAESAR. *arg. f.* 1. *g. b.*  
     46. *m. b.* 3.

CLVII

- S. GALBA. C. A. arg. 1. m. b. 1.  
 M. OTHO. arg. 1.  
 F. VESPASIANVS. arg. 3. arg. f. 4. g. b. 12.  
 m. b. 2.  
 TITVS. C. IMP. arg. 1. arg. f. 1. g. b. 2.  
 DOMITIANVS. AVG. G. arg. 1. arg. f. 4. arg.  
 b. 1.  
 NERVA C. IMP. arg. 1. arg. f. 4.  
 NERVA TRAIANVS. arg. 1. arg. f. 3. arg. f. 1.  
 g. b. 35. m. b. 1. restitué g. b. 1.  
 PLOTINA AVG. g. b. 2.  
 T. HADRIANVS. arg. f. 1. g. b. 10. m. b. 5.  
 ÆLIVS. L. C. arg. 1. g. b. 1.  
 ANTONINVS. PIVS. arg. 2. arg. f. 9. arg. f. 1.  
 g. b. 55. m. b. 18.  
 Du même, deux m. b. fourées de fer.  
 G. FAVSTINA. AVG. arg. f. 2. g. b. 5. m. b. 2.  
 M. AVRELIVS. ANTONINVS AVG. arg. f.  
 1. arg. f. 1. g. b. 54.  
 ANNIA. FAVSTINA. g. b. 8. m. b. 1.  
 LVCIVS VERVS. g. b. 6.  
 LVCILLA. AVGVSTA. g. b. 2. m. b. 3.  
 M. AVRE. COMMODVS. g. b. 16. m. b. 3.  
 CRISPINA AVGVSTA. g. b. 5. m. b. 1.  
 P. H. PERTINAX. m. b. 1.  
 SEPTIMVS SEVERVS. arg. 1.  
 IVLIA. P. T. AVG. g. b. 1.  
 M. A. S. ANTONINVS CARACALLA. arg. 1.  
 arg. f. 1.  
 PLAVTILLA AVG. g. b. 1.  
 SEPTIMVS GETA. m. b. 1.  
 M. O. S. MACRINVS. AVG. g. b. 1.  
 M. AVRELIVS ANTONINVS. g. b. 1.

CLVIII

- IVLIA. SOEMIAS. m. b. 1.  
 IVLIA. MÆSA. g. b. 1.  
 M. A. SEVERVS. ALEXANDER. arg. f. 1.  
 g. b. 2.  
 IVLIA MAMMÆA AVG. arg. f. 2.  
 C. I. V. MAXIMINIVS. AVG. arg. f. 2. arg.  
 f. 3. g. b. 2.  
 C. I. V. MAXIMVS. m. b. 1.  
 M. A. GORDIANVS. AVG. arg. f. 3. arg. f. 1.  
 M. A. GORDIANVS. P. arg. f. 4. arg. f. 1. m. b. 1.  
 M. I. PHILIPPVS I. arg. 3.  
 C. M. Q. TRAIANVS. D. arg. f. 1. g. b. 5. m. b. 1.  
 C. V. TREBONIANVS. GALLVS. AVG. m.  
 b. 1.  
 C. V. VOLVSIANVS. AVG. g. b. 1.  
 P. L. VALERIANVS. AVG. arg. 2. arg. f. 2.  
 arg. f. 1. g. b. 1.  
 P. L. E. GALLIENVS. arg. f. 7. arg. f. 3. arg.  
 b. 2. p. b. 3.  
 I. E. SALONINA. AVG. arg. f. 4.  
 M. C. L. POSTVMVS. AVG. arg. 1. arg. f. 4.  
 arg. f. 2. g. b. 4. p. b. 1.  
 M. AVRELIVS, CL. AVG. GOTT. g. b. 1.  
 p. b. 3.  
 V. LÆLIANVS AVG. arg. f. 1.  
 M. P. VICTORINVS. p. b. 3.  
 M. A. CLAVDIVS. AVG. m. b. 1.  
 C. L. AVRELIANVS AVG. g. b. 1.  
 P. P. TETRICVS. AVG. p. b. 10.  
 C. P. TETRICVS. C. p. b. 1.  
 M. E. TACITVS. AVG. arg. f. 1. m. b. 1.  
 M. A. PROBVS, AVG. arg. f. 1. arg. f. 2. m. b. 1.  
 C. V. DIOCLETIANVS, arg. f. 2. g. b. 2.

## CLIX

MAXIMVS. HERCVLES. g. b. 1.  
 CONSTANTIVS. CLORVS. g. b. 5. m. b. 1.  
     p. b. 1.  
 MAXENTIVS. m. b. 1.  
 CONSTANTINVS. M. AVG. g. b. 3. m. b. 4.  
     p. b. 29.  
 F. I. CRISPVS. p. b. 6.  
 CONSTANTINVS IVNIOR. p. b. 1.  
 F. I. CONSTANT. arg. 1. m. b. 8. p. b. 5.  
 F. I. V. CONSTANTINVS. C. AVG. p. b. 11.  
 F. MAGNENTIVS. AVG. arg. f. 1. g. b. 3. m. b.  
     49 p. b. 18.  
 M. DECENTIVS. C. g. b. 5. m. b. 8. p. b. 2.  
 F. C. CONSTANTIVS. C. m. b. 1. p. b. 56.  
 VRBS ROMA p. b. 22.  
 VRBS CONSTANTINOPOLIS. p. b. 12.

Enfin deux d'argent fouré, de familles Ro-  
 maines : nous observerons que nous avons plu-  
 sieurs médailles de différents Empereurs qui sont  
 percées, pour y passer un cordon afin de les sus-  
 pendre en forme d'amulette par respect, com-  
 me nos payfans pendent à leur boutonniere où  
 à leur chapelet, l'effigie de ceux qui ont mérité  
 le culte de leur vénération, & comme un spéci-  
 fique à certaines maladies. Nous en avons aussi  
 une de Néron, grand bronze de la plus belle  
 conservation ; elle a été vuïdée autour pour faire  
 une boîte mystérieuse, comme de nos jours l'on  
 forme avec des pieces de monnoies des boîtes,  
 dont les ferritures sont imperceptibles, pour  
 renfermer les plus grands secrets : tels ceux  
 que l'on fait passer à travers les sentinelles dans

une place assiégée , dans les tenebres des prisons malgré la surveillance des gardes , dans ces tours inventées par Danaé , & par les grilles des cloîtres qui recellent souvent les victimes du préjugé & de la tyrannie : pour dérober aux recherches importunes de la jalousie le portrait d'une maîtresse que l'on adore librement en secret. L'amour toujours fécond en moyens & en ressources pour alimenter le feu de son flambeau , & atteindre droit au but par les voies les plus tortueuses , foudoie des confidents pour couvrir ses traits , de l'imposture d'un mystere impénétrable. Combien de jeunes beautés ont inondé des larmes de la volupté le portrait de leur amant , que leur dent découvroit du centre d'un bonbon où il étoit enseveli ; tel la nymphe d'un papillon qu'une douce chaleur fait éclore , paré des plus belles couleurs , toujours amant , & toujours infidel.

Les médailles Gauloises sont en très grand nombre , elles sont des plus barbares ; les plus communes représentent d'un côté une tête ceinte d'un diadème , de l'autre un animal presque toujours de figure phantastique , rapprochant ordinairement de celle du cheval , ayant entre ses jambes les éléments d'une fleur de lys. Parmi celles d'un autre genre & qui sont moins barbares , on en voit une d'argent représentant d'un côté une tête couverte d'une espece de casque , on lit devant la face DVRNACVS , de l'autre côté on voit un homme qui tient une lance qu'il porte horizontalement , comme s'il vouloit en percer quelqu'un , il est monté sur un cheval qui est

est au grand galop : au bas on voit trois lettres qui font à peu près RON.

Une autre médaille d'argent, représente une tête portant des cheveux courts & frisés, elle regarde à gauche; deux ailes déployées se réunissent à la partie supérieure de la poitrine. Cette tête est entourée d'un cordon en grenetis assez bien exécuté : de l'autre côté est la figure d'un animal qui tient du bouc & du mouton, lequel regarde en arrière : on lit VLATOS. Le reste du champ est rempli de traits contournés, il est terminé par un cordon en grenetis.

Une petite médaille d'argent fourré, fort dégradée, représente d'un côté une tête tournée à gauche, de l'autre un cheval ayant une roue entre les jambes.

Une en forme de médaillon, est de cuivre couvert d'étain, elle est si dégradée qu'il n'est pas possible d'en reconnoître les impressions.

Une de grand bronze, représente une tête avec de longs cheveux, une couronne fermée où l'on remarque deux grosses perles ou boules : le revers présente le corps d'un cheval portant une tête d'oiseau; de son dos s'élevent des traits recourbés en avant à la hauteur de la tête, & qui forment comme une espece d'aile.

Une de laiton, est bombée du côté qui porte une tête dont une mèche de cheveux lui pend sur la face & se boucle sur le milieu du nez; sur le revers, qui est creux, on voit un animal gigantesque & phantastique : le reste du champ est rempli par des traits bisarres, parmi lesquels on voit un triangle formé par trois S.

L



## CLXII

Une petite , très bien conservée , représente une tête de femme , dont les cheveux sont tressés avec art , une des tresses forme une couronne autour de la tête , une autre pend de l'oreille sur le col. On voit , derrière la tête , ces deux lettres VO , & une couronne de mirthe sous son menton ; le revers présente une femme debout drapée , ayant au devant d'elle une branche de palmier : on lit derrière cette figure , AREC.

Sur une autre à peu près de même forme , on voit une tête avec ces trois lettres CIA , & au revers un petit oiseau perché , des points , des croissants & des ronds.

Sur une de même diamètre , on remarque une tête affublée de traits bifares , & au revers un oiseau qui becquète à terre.

Une autre représente une tête de même forme que la précédente ; au revers deux oiseaux gigantesques aux ailes déployées , un serpent & une croisette , dont les bouts des croillons sont terminés par des boutons ayant d'autres boutons intermédiaires.

Une de même module , la tête est totalement rongée par la rouille , mais le revers est très bien conservé ; on y voit un oiseau dont les ailes perpendiculaires au dos , sont formées par deux traits qui forment des 3. On y voit une croisette semblable à celle de la précédente , un pentagone dont les côtés sont prolongés pour former cinq triangles , dont les sommets sont terminés chacun par un bouton : on y remarque six lettres mal figurées qui sont LLYCCC.

Sur le revers d'une autre , on lit REMO sous

le ventre d'un cheval qui est surmonté d'un oiseau qui approche de la figure de l'ibis.

Plusieurs sont coulées en forme de médaillon, ayant un cordon faillant des deux côtés ; sur l'une de ces dernières, on voit une tête de mouton, & au revers un ours.

Sur quatre semblables, on remarque d'un côté une espèce de figure humaine entière, dont l'œil occupe la plus grande partie du visage, il tient d'une main une espèce de flambeau ardent, & de l'autre un cercle ; au revers, la figure ébauchée d'une espèce d'ours, & au-dessus un monogramme qui ressemble à un C & une N unis ensemble sans qu'ils soient enlacés.

Sur une petite médaille globuleuse, on voit une tête barbare, l'on remarque au devant de la face une inscription composée de ces trois lettres SOA ; au revers paroît un cheval au galop, ayant sous le ventre une rosette, & au dessus un S couchée.

Toutes les autres médailles Gauloises sont des plus barbares ; elles sont relevées du côté de la figure qui présente une tête joufflue ceinte d'un diadème ; elles sont plates du côté du revers, où l'on voit une figure d'animal approchant de celle du cheval, entre les jambes duquel on voit la partie supérieure d'une fleur de lys. Ces médailles se couloient dans des moules de terre grossièrement faits : les Gaulois ne se donnoient pas la peine d'en retrancher les jets, ni de les ébarber.

Nous avons enfin une médaille gothique qui n'a de relief que d'un côté, & qui représente

une tête barbue portant une couronne fermée.

Nous ne rapportons ici qu'environ 760 médailles reconnues, parcequ'il y en a une grande quantité de frustes de coin Romain; beaucoup plus de Gauloises barbares de la même forme sans inscriptions & sans caractères distinctifs, & que nous en avons beaucoup à nettoyer & à reconnoître: l'on fait combien ce travail est long & pénible.

### *Fer.*

Les antiques en fer sont toujours très abondants & très variés, ils sont composés d'une infinité d'instruments & d'outils de différents ouvriers: ils sont plus ou moins dégradés par la rouille, plusieurs sont d'une belle conservation. Nous allons entrer dans le détail des différentes sortes.

Une masse de fer brut, n'ayant reçu que les premiers rudiments des forges à bras, est plus volumineuse que celle décrite dans notre premier bulletin. Elle a onze pouces de longueur, sur quatre de largeur & trois d'épaisseur.

Un peigne, probablement à l'usage des chevaux, ou pour peigner la filasse du chanvre, il a neuf pouces de longueur & quatre pouces de largeur. La rouille l'ayant déformé en plus grande partie, nous n'avons pu reconnoître les espaces intermédiaires des dents qui nous ont paru fort ferrées & de plus de trois pouces de longueur.

Une clouyere à main pour faire de petits clous.

## CLXV

Des clous de toutes forme , force & grandeur , tant droits qu'à crochets , à soufflets , à double tête & des broches ; des tenailles à chauffer , de trois grandeurs , qui se sont trouvées dans la boutique d'un Ferronnier avec beaucoup de crasses de sa forge.

Une petite tenaille à tirer les creusets du feu ; des marteaux à main de différente grandeur , dont l'œil du manche est rond , ainsi que ceux de tous les outils qui s'emmanchent , ce qui est une imperfection que nous avons corrigée en donnant une forme quarrée à l'œil de tous nos outils , afin que le manche y soit assujetti plus facilement & plus solidement.

Un compas de cinq pouces , il est des plus simples , sans charniere ; il est composé de deux branches , terminées d'un bout par une pointe , de l'autre par une platine circulaire percée d'un trou pour recevoir une goupille , laquelle par son rivet contient ces deux parties mobiles appliquées l'une contre l'autre.

Cinq poinçons de Serrurier pour percer des trous de différents calibres.

Quatre estampes pour arrondir des têtes de clous , de goupilles & de boutons.

Des limes méplates , demi rondes & quarrées.

Un briquet composé d'une lame de figure conique allongée ; de la partie la plus large qui est la supérieure , il sort une branche qui se replie en forme d'un anneau pour passer l'index & appuyer le pouce ; elle s'applique ensuite contre la lame pour placer le grand doigt & l'annulaire ,

L iij

## CLXVI

puis elle se recourbe en avant & se termine par un bouton pour porter sur le petit doigt , en sorte que cet instrument est assez solidement saisi pour soutenir le choc de la percussion.

De petites tranches à chaud de Ferronnier.

Des ciseaux de Charron , ils ont des douelles pour recevoir un manche.

Des ciseaux de Menuisier ; les uns sont des bedanes , ayant une forte tige terminée en biseau renforcé , & par une tête ronde , ou par une masse carrée ; les autres sont des fermoirs qui ont une tête ou une soie pour pénétrer dans un manche. Des ciseaux à planche , de largeur variée.

Beaucoup d'autres especes de ciseaux de Sculpteurs & de Maçons de toutes dimensions , dont quelques-uns ont des tranchants très larges & fort minces pour planer les champs , d'autres étroits pour vider , d'autres très forts pour ébaucher , il y en a d'autres dont les deux bouts sont terminés par un tranchant.

Beaucoup de poinçons d'une forme singulière , ils ont une forte masse composée de deux pyramides unies base à base , l'une est tronquée & terminée par un bouton qui forme la tête de l'outil , l'autre se prolonge en une pointe très affilée.

Des fers de varlope & de galere.

Des gouges de tout calibre , dont une est singulière , sa tête est courte , carrée & méplate , le canal de son trou s'élargit en montant jusqu'au milieu de la tige qui est aussi creusée depuis la tête , en s'élargissant jusqu'au point de réunion de la tendance commune où cet outil forme une losange , en sorte que les éclats de bois ou de

## CLXVII

**Pierre détachés par l'effet de la percussion , montent par le canal jusqu'à cette espece de magasin , qui ayant plus d'étendue que le canal , en facilite la sortie.**

·  **De grosses louffes & de petites , une cuiller à vuidier , des mêches de villebrequin , des perce - pierres : la soie de ces outils est méplate & conique , ce qui donne à entendre que ces outils ne s'affermissoient pas à demeure dans leur fût , mais que l'ouvrier les introduisoit au moment de s'en servir , dans un fût commun , ce qui devoit retarder le travail , parceque pour vuidier le trou , il falloit nécessairement que l'ouvrier tirât l'outil par la tige avec la main : nous avons perfectionné cette manipulation , en fixant l'outil à son fût.**

**Des viroles soudées pour affermir divers outils dans leur manche.**

**Une virole de gland de Ferronnier : c'est un cordon de fer méplat tourné en spirale , dont on garnit un morceau de bois qui doit contenir les brins de verges dont on fait l'écouvillon ou une tranche à chaud , parcequ'il ne seroit pas possible d'y placer une virole soudée , les parties à contenir étant trop coniques.**

**Une virole soudée , dont on garnit la chevoisse des filets à pêcher.**

·  **Deux fers de perche à pêcher : leur pointe est fort mouffe , pour qu'en appuyant elle n'enfonce pas dans le massif du lit de la riviere.**

**Des fers de bâton de voyageur , les uns sont de simples pointes ayant une soie qui entroit dans le bois & y étoit affermie par une virole , d'autres**

## CLXVIII

font des douelles terminées en pointes , d'autres enfin font composées d'une fleche affilée tournée en spirale & garnie de deux barbillons & terminée par une virole qui reçoit le bout apointé du bâton.

Des truelles pour différents usages ; trois de maçon ont une plaque coupée en losange , deux très petites & de forme allongée pouvoient servir à jointurer les mozaïques. Une sixieme a trois pouces de longueur sur un pouce de largeur , arrondie par le bout , elle devoit être employée à des ouvrages d'un travail recherché.

La moitié d'une lunette de Corroyeur.

Un couteau à deux mains de Charron , il est très court & arqué en forme de demi-cercle.

Deux pas de chevre pour arracher des gros clous , l'un a une tige droite terminée par une pince aplatie , fourchue , biseauté , & légèrement courbée ; l'autre est beaucoup plus forte que la premiere , elle est à double pince , l'un de ses bouts est recourbé sur un angle de vingt-deux degrés , & peut arracher en foulant & en élevant , ce qui forme un levier du premier & du second genre , l'autre est terminé par un fort biseau qui fait le point d'appui. Cet outil a pu servir à des Charpentiers de batteaux , pour arracher le tinglage lorsque l'on radoube.

Deux hoyaux à bois de Charron que l'on nomme vulgairement *tue - bois* : ils sont taillés sur des courbures différentes. L'un a une très longue douelle pour recevoir le manche , sa lame est recourbée en demi-cercle au dehors , l'autre est courbé de façon que la lame formoit un angle

## CLXIX

de quarante-cinq degrés avec son manche qui s'assujettissoit dans une espece de virole.

Un hoyau à terre ayant une forte tête quarrée ouverte d'un œil circulaire , sa lame est forte & droite.

Un autre hoyau à terre dont la lame est coupée en langue de serpent , & est courbée ; c'est une espece de charrue à main , dont l'usage s'est conservé dans le pays.

Un autre petit hoyau à essarter , il étoit à deux lames , dont les tranchants étoient opposés , se réunissoient au centre où est une masse percée d'un œil elliptique.

Une pioche , dont la tige est courbée en dessous sous un angle de soixante degrés , enforte que l'œil de l'emmanchure est taillé en biseau sur la courbure de la tige.

Des serpes de moyenne grandeur , leur lame s'éleve perpendiculairement du côté du dos , puis se recourbe sur un angle droit pour former la pointe , le côté du tranchant est faillant dans le milieu , enforte qu'il décrit une courbe composée à peu près comme la figure d'une S. Ces serpes ressemblent en petit à celles dont les Bucherons des ports de Paris se servent pour découper sur le billot les équipages des flottes pour en faire des falourdes.

Une serpette taillée circulairement , elle est courbée sur un angle droit avec la soie de son emmanchure , enforte qu'elle ne pouvoit couper qu'en planant comme les couteaux à deux mains.

Cinq haches ou cognées de différente forme



ou grandeur à l'usage des Menuisiers , Charpentiers , Charrons & Bucherons.

Deux focs de charrues , *vomer* , à l'usage des charrues à tourne-oreille , l'un a quatorze pouces de longueur , & se divise en trois parties principales , la pointe , le corps & le manche. La pointe a cinq pouces de longueur , elle forme un triangle , dont la base a quatre pouces & les côtés cinq pouces & demi , le dessous de cette partie est plane, le dessus s'éleve au centre où il regne une arrête entre les deux biseaux qui forment les côtés. Le corps ou l'ensouchure a six pouces de longueur , c'est une espece de canal dont le fond est plat , les côtés s'élevent d'un pouce , ils diminuent du côté de la pointe & sont repliés en quart de rond. Le manche a trois pouces de longueur , c'est une continuité de l'ensouchure fortement échancrée , le bout est coupé quarrément , il est ouvert par une coche de neuf lignes de profondeur & trois lignes de largeur , pour recevoir un tenon afin d'assujettir le foc solide dans le cep.

L'autre foc a douze pouces & demi de longueur en totalité , mais il est beaucoup plus petit que le précédent , parceque le manche en est beaucoup plus long , au surplus il est de la même forme & dans des proportions relatives. L'usage de ces focs de charrues à tourne oreille s'est perpétué dans la Champagne blanche où l'on verse en allant & en revenant toujours sur la dernière voie , elle convenoit très fort au local de Châtelet qui est un pays de côteau , où il est plus facile & plus avantageux de verser la terre sur le pendant , cependant on y a abandonné cet usage.

## CLXXI

Un côtre de charrue, il ne ressemble pas aux nôtres : c'est un morceau de fer méplat, dont la base est un carré long régulier ; sa partie antérieure est tracée sur une ligne droite, l'opposée forme un arc d'un grand cercle, enforte que cette piece a dix-huit lignes de largeur dans son milieu, elle se termine en pointe par le bas, & sa partie supérieure qui pénétroit la haye, est coupée carrément, elle est légèrement recourbée en arriere, & elle est percée d'un petit trou pour passer une goupille pour l'affermir sur la haye.

Il y a lieu de croire que cette espece de côtre étoit pour les terres légères & pierreuses dans lesquelles le côtre ne doit que soulever & détourner les pierres qu'il rencontre, & où il n'est pas besoin de déchirer le chevelu des racines des terres herbeuses & de fendre les terres massives & compactes.

Deux colliers de charrues, ce sont des pieces qui embrassent la haye ou fleche derriere le boulon qui la pénètre pour fixer le point d'appui où agit toute la force active des chevaux ou des bœufs. L'un est formé d'une branche de fer ronde de neuf lignes de diametre courbée sur une ligne hyperbolique, & se termine à chaque bout par une chappe ouverte triangulairement : c'est à ces chappes qu'étoient unies des chaînes qui alloient s'arrêter derriere les jumelles sous la tête de la broche pendante qui passe dans l'œil du fourchet auquel est assemblée la traverse des briolets ou panoniers.

L'autre collier est composé de deux branches

de fer de six lignes de diametre repliées l'une contre l'autre , sous la même forme que celle du précédent.

Des farcloirs de deux especes : les uns sont composés de deux tranchants sous la forme d'une petite serpette , dont le tranchant intérieur est taillé circulairement & coupoit en tirant. Le dos est taillé quarrément & forme un second tranchant qui coupoit en poussant ; le milieu de la tige forme une douelle ouverte pour passer le manche de l'outil , & y étoit fortement assujetti par une soie terminée par une pointe qui passoit dans l'épaisseur du manche & y étoit rivée.

Les farcloirs de l'autre espece sont composés d'un ciseau coupé à angle droit ou obliquement à la direction de la branche , l'intérieur est ouvert par une échancrure angulaire plus ou moins ouverte , dont les côtés sont tranchants , & cette partie servoit , non seulement à couper en tirant les racines de chardons , d'arrête-bœuf , ou d'autres plantes fortement adhérentes à la terre , mais elle pouvoit aussi servir à couper les petites branches des arbres fruitiers chargés de nids de chenilles. Les branches de ces derniers farcloirs se terminent en une douelle conique pour recevoir le manche de l'outil qui y étoit assujetti par un clou ou un rivet. Nous avons décrit ces instruments , parcequ'ils sont infiniment mieux entendus que ceux dont nous nous servons aux mêmes usages.

Des enclumes de faucheur pour battre les faux dans la prairie lorsque leur tranchant a été rendu mouffe par l'affilage & le service. Elles ne dif-

ferent en rien de la forme des nôtres : c'est une tige pyramidale ouverte aux deux tiers de sa hauteur par un œil qui forme un quarré long dans lequel sont passées deux lames de fer dont les bouts sont contournés en volute pour empêcher que l'enclume ne s'enfonce dans la terre lorsque le faucheur frappe dessus afin d'amincir le tranchant de sa faux.

Des boîtes de moyeu, des rondelles, des foies, des mouffles, & des chappes d'aissieu, des broches pendantes & autres agrêts de voiture & de roulage.

Des chaînes de diverses formes & grandeurs, dont une a six pieds de longueur : elle est composée de mailles elliptiques, elle est terminée d'un bout par un crochet.

*Outils &  
Instruments*

La lame d'un bouterolle de Maréchal : quoiqu'il paroisse que dans ce temps on ne ferroit pas les pieds des chevaux, cet outil étoit nécessaire lorsque la corne des murailles du sabot se déformoit, ou s'allongeoit trop, pour la réduire dans de justes proportions. Cet instrument étoit aussi nécessaire pour lever la folle dans les cas de maladies du petit pied, des solbatures, pour enlever des crânes ; enfin pour les opérations chirurgicales de cette partie du cheval, mulet, âne ou bœuf.

Des étrilles de palfrenier, elles sont composées d'une seule lame pliée à angle droit, elles se terminent par une foie qui pénétroit dans la longueur du manche.

Des mords de bride, dont deux sont composés chacun de deux tiges de fer qui s'unissoient par un crochet plat & elles étoient remplies entre ces

crochets & ceux des montants des brides , de virolles & de petites rondelles mobiles qui rouloient sur la langue du cheval.

Des caveçons semblables à ceux dont nous faisons usage.

De grandes éguilles de Bourrelier pour passer des courroies dans l'épaisseur des charges de crin ou de bourre.

Un emporte pièce : c'est une tige taillée à pans, le bas est aplatti & roulé en cornet, dont le sommet tronqué est un tranchant circulaire , le haut de la tige est écaché par le service.

Des boucles composées d'un anneau & d'un ardillon traversant.

Une machine très bien conservée , dont nous ne devinons point l'usage : elle est composée de deux rotules de fer de quatre pouces de diamètre & de deux lignes d'épaisseur , elles sont traversées au centre par un boulon de six à sept lignes de diamètre , & de trois pouces & demi de longueur , non compris la tête, la virole & le rivet : chaque rotule est mobile, elle est contenue entre deux lames de fer de six pouces de longueur & d'un pouce de largeur, l'une & l'autre traversées par le boulon qui sert d'aisseau à la machine ; l'une de ces lames est mince & droite, c'est l'intérieur, l'extérieur a une ligne & demie d'épaisseur, elle est repliée à angle droit au de-là du rayon de la rotule, pour former un espace dans lequel cette roulette a un mouvement de rotation, le surplus de cette bande vient s'appliquer le long du bour de l'autre lame intérieure, & y étoit assujetti par un rivet.

Peut-être que l'espace intermédiaire entre ces deux roulettes étoit rempli par le pied de quelque ustensile ou meuble dont le service exigeoit un mouvement progressif en avant ou en arrière, comme pied de table ou de lit, ou le brancard d'un petit charriot.

Des garnitures de levier de balances Romaines, ce sont des canons de fer garnis de crochets pour suspendre d'une part les objets que l'on vouloit peser, d'une autre pour soutenir à la main la Romaine : nous observons que ces derniers crochets sont plats & larges par l'endroit qui s'appuie sur les doigts qui suspendent la balance, ce qui est beaucoup mieux entendu que les anneaux minces, dont les nôtres sont garnies, lesquels meurtrissent les doigts de ceux qui s'en servent, sur-tout lorsque le fardeau a du poids, parceque l'effort se fait sur un seul point.

Une petite Romaine de même forme & grandeur que celle en bronze que nous avons décrite l'an passé. Elle ne pouvoit servir que pour de très petits objets : car l'arbre n'a guère qu'une ligne de grosseur : elle est fort dégradée.

Des poids de Romaines, ce sont des masses globuleuses polygones terminées par un œillet.

Des filieres de divers calibres pour tirer des fils de laiton ou de fer.

Des spatules de diverses grandeurs en feuilles de laurier & de myrthe, elles sont droites, leur tige est terminée par un œillet pour les suspendre.

Trois cercles de fer de quatre, de quatre &

de mi & de cinq pouces de diamètre intérieur , ils sont composés d'un cordon de deux lignes d'épaisseur & de trois à quatre lignes de largeur. La face supérieure est arrondie , celle inférieure est coupée quarrément , ils ont été polis. Deux de ces especes de couronnes sont garnies de trois pointes disposées en tiers-point. Ces pointes , qui sont de petites pyramides d'un pouce & de dix-huit lignes de hauteur , étoient droites ; plusieurs sont repliées par accident , la plus petite de ces pieces en avoit quatre , dont deux sont détachées. L'on ne peut présumer que ces trois pieces soient des trépieds , ceux que nous avons découverts jusqu'alors étoient triangulaires. Nous pensons que ces cercles surmontés de trois & quatre pointes , sont des diadèmes , ou plutôt des couronnes vallaires que l'on decernoit aux soldats , qui , les premiers , forçoient les retranchements de l'ennemi.

Partie d'un masque , il en reste la partie inférieure du visage , de la joue droite , des narines & de la bouche. Il a été fait avec beaucoup de précision & d'intelligence , & prouve que les ouvriers de ce temps savoient bien emboutir le fer & lui faire prendre toutes sortes de formes. La bouche , le menton , partie des joues & du nez que l'on y remarque sont prononcés avec grace. Ce masque paroît avoir servi à l'usage du théâtre : on fait que les acteurs qui en portoient de convenables au caractère qu'ils représentoient , garnissoient les masques , faits de bois ou de cuir bouilli , avec des lames métalliques , pour rendre leur voix plus sonore afin de se mieux faire entendre

entendre des spectateurs dans ces lieux si vastes & si remplis.

Des dents de herse de fortification , ce sont des pyramides terminées par une soie qui pénètre dans la traverse inférieure de la herse , & y étoit assujettie par des viroles & des rivets , ou par le bout de la soie divisée en deux parties repliées & rentrantes dans la surface de la barre de la herse.

De petites équerrés pour garnir les ais qui composoient de petits coffres : les branches des unes sont minces , larges & unies , d'autres sont torses , en spirales.

Des poignées de coffres ou de tiroirs comme nous en mettons à nos commodes,

Une pelle à feu , dont la queue est méplate , elle a vingt-quatre pouces de longueur & un pouce de largeur , le pelleton a six pouces de longueur sur quatre à cinq de largeur.

Plusieurs autres petites pelles à feu.

Des crochets à deux & à trois branches garnis d'une douille pour recevoir le bout affuté d'un manche , ou d'une soie pour entrer dans le manche garni d'une virole. Ces instruments servoient à suspendre dans les boutiques des marchands les marchandises qu'ils ont coutume d'étaler en montre aux planches de leur abajour , & aux soliveaux de leurs boutiques.

Des poëles & poëlons , des casserolles & des cuillers à potage : ces piéces sont très dégradées , parceque l'épaisseur du métal n'a pas opposé assez de résistance au rongéant de la rouille.

Une crémaillere de cuisine, elle est composée de



## CLXXVIII

trois tiges de fer , unies entr'elles bout à bout au moyen des anneaux soudés qui sont passés dans des trous percés dans les massettes déprimées qui les terminent. Celle d'en bas forme à sa partie inférieure un grand crochet courbé en demi cercle ; la tige du haut est terminée par un double crochet renversé sur les côtés , une double maille courbée embrasse les deux crochets à leur base , & elle forme une anse dans laquelle est passé un anneau qui est la suite d'une chaîne à maille annulaire : c'est sans doute par le moyen de ces anneaux que l'on élevoit ou baïssoit la crémaillere, en diminuant le nombre des anneaux qui la suspendoient au crampon de la rotie de la cheminée.

Des clochettes ovales & quarrées.

Plusieurs battants qui se sont détachés de ces clochettes , par l'effet de la rouille : leur masse est sphérique ou cylindrique.

Un renvoi de sonnette.

Beaucoup de petits instruments qui peuvent encore servir à porter une lumière, soit bougie ou chandelle ; ce sont des douilles coniques qui se terminent par une tige courbée à angle droit, elle est affilée pour la ficher dans un mur ou dans un lambris.

Un grand nombre de crochets fort singuliers. Ils sont composés d'une tige de six à dix pouces de longueur, le haut est terminé par un œillet ou un enroulement dans lequel est passé un anneau : la partie inférieure se termine de trois façons différentes ; ou la tige est divisée en deux parties qui se replient parallèlement avec elle ; ou la tige est courbée en avant à angle droit, puis

se divise en deux parties faillantes; ou cette même tige est repliée en sens opposé à la direction de l'anneau, alors deux branches sont soudées à la base de la même tige à la hauteur où s'élève le crochet qu'elle forme, les deux branches recourbées sur elles-mêmes parallèlement à la direction de la tige, composent un crochet à trois branches quarrées & obtuses. L'usage de ces pieces n'est pas facile à deviner, peut-être sont-ce des clefs d'un genre particulier.

Deux especes de harpons, composés d'une pointe de fer éguisée, au-dessous de laquelle est soudée une branche très affilée & recourbée en arriere contre la tige principale.

Une piece assez singuliere, c'est une lame de fer terminée par un crochet pour la suspendre, ses côtés sont repliés à angle droit, ce qui forme un canal de huit pouces de longueur, de deux pouces de largeur & de dix-huit lignes de profondeur; le fond est percé de deux trous, & ses bords sont taillés en scie.

Deux ratissoires, l'une est une tige cylindrique légèrement courbée, elle est terminée à chacun de ses bouts par une plaque triangulaire dont la base est tranchante & tournée en opposition en quart de cercle du côté que la tige s'élève. L'autre est une lame formant deux triangles tronqués unis par leur sommet; leurs bases tranchantes sont recourbées en sens contraire, l'une très légèrement, & l'autre en quart de cercle. Ces ratissoires pouvoient servir à des Sculpteurs ou à des Maçons pour unir des champs.

Des clavettes de toutes largeurs.

M ij

Des boulons à clavettes & à rivets.

Des boulons tournants à tête de diamants.

Des œillers à charnière, à double & à simple tige pour fermeture de coffre, & pour attacher des anneaux & des chaînes.

Des goupilles de toutes sortes de dimensions.

Des supports tournés en console.

Des mandrins creusés en goulots pour arrondir des barres de fer.

Deux petites ratissoires à nétoyer les huches à pétrir le pain.

Des crampons à crochet, ils sont composés d'une platine percée de plusieurs trous pour recevoir des cloux à rivets & de deux branches pliées en demi-cercles, un de ces crampons est formé en fer à cheval, & n'a qu'une seule branche saillante en avant qui est recourbée, elle est ornée de moulures. Ces pièces pouvoient servir à former des rateliers pour supporter des armes, comme lances, javelots, haste, &c.

Il se trouve un très grand nombre de crampons d'un autre genre, ils sont composés de deux parties principales, d'une tige & d'une tête, la tige est de quatre à six pouces de longueur, elle est pyramidale ou conique. La tête est plate, étroite & longue, s'étendant d'un & de deux pouces de chaque côté du haut de la tige.

Des crochets de toute forme, de toute longueur & grosseur pour différents usages. Il y en a un singulièrement remarquable, il a en totalité trois pouces & demi de longueur, sa branche forme un quarré méplat, un de ses bouts finit par un œillet, l'autre est replié, il est terminé

## CLXXXI.

par trois pointes disposées en tiers-point , ce qui forme une griffe , dont la base est perpendiculaire au plan de la tige.

De petites chevilles de fer qui ressemblent à celles de bois des instruments à corde , & qui servent à donner aux cordes l'étendue nécessaire à l'harmonie des accords.

De fortes dents de rateau de jardinier pour égaliser la terre lorsqu'elle a été ameublie par la bêche.

Des crochets , tels ceux dont on se sert pour attacher à la corde du treuil pour remonter le minerais dans les travaux des mines.

Des charnières que l'on nomme communément couplets , ce sont des bandes percées de plusieurs trous pour les assujettir sur les côtés des coffres ; elles se terminent par un œillet qui passe en sens opposé dans celui de l'autre bande qui est attachée sur le couvercle pour le contenir. *Fermatures*

Un très grand nombre de couplets à double charnière, traversés d'un boulon rivé ; les uns sont quarrés les autres triangulaires depuis deux jusqu'à six pouces de longueur.

Des gonds simples & composés de toute grosseur , les uns sont à platines , d'autre à mentonnet , quelques-uns pour des volants de portes qui se ferment d'elles-mêmes par l'inclinaison que l'on donne à leur pente.

Des crapaudins pour des tournants de porte.

Des paumelles de différents genres , les unes sont de simples bandes percées d'espace à autre , dans leur étendue pour les clouer contre les ais des portes , leur bout est enroulé pour recevoir

la tige du gond. Les autres sont doubles, elles embrassent les ais des deux côtés, & elles ont un œil au centre ou de côté pour descendre dans le gond : ces derniers sont très bien entendus, en ce que les rivets étant refoulés de part & d'autre sur chaque bande, les paumelles sont plus en état de soutenir le poids & l'assemblage des portes.

Des chappes pour contenir fortement les tournants des portes cochères avec les planches d'acôté & le bâti de leur assemblage.

Des poignées pour tirer les portes & les faire fermer.

Une targe à ressort.

Des crampons pour retenir le pêne de la serrure contre le jambage des portes.

Des loquets, des targes, des crampons à mentonnet, & autres pièces de fermeture.

Deux cadénats : ce sont des boîtes cylindriques, dont les parties sont retenues par des rivets. Ces boîtes renferment les garnitures de la ferrure, qui contient deux pènes pour fermer deux objets d'un même tour de clef, l'un en dessus, l'autre par dessous : il y a à la partie supérieure une masse déprimée & chantournée qui est soudée à la boîte ; cette pièce est percée d'un œillet dans lequel est passé la dernière maille d'une chaîne qui sert à les arrêter.

Des serrures, elles sont si dégradées par la rouille, qu'il n'est pas possible d'observer l'entente & la mécanique des garnitures.

Des entrées de serrures de toutes formes, de rondes, de carrées, d'autres coupées en lo-

## CLXXXIII

zange , d'autres à pans : on en observe une qui est circulaire & de huit pouces de diamètre , elle étoit d'usage pour une clef à double panneton , d'une grandeur démesurée , ayant trois pouces de hauteur , sur deux de largeur , recourbées à angle droit en sens contraire.

Les clefs sont aussi nombreuses qu'elles sont variées par leur forme & par leur volume. Outre celles que nous avons décrites dans notre premier bulletin , il y en a de caractère différent.

*Clefs*

Une de moyenne grandeur , est composée d'une tige percée au bout supérieur par un œillet , elle forme une pyramide tronquée qui s'unit à une branche quadrangulaire & méplate qui est pliée à angle droit & finit par le panneton qui est replié aussi à angle droit dans la direction de la tige principale : ce panneton forme un carré long divisé en trois branches prismatiques déprimées.

Une seconde de même grandeur , est composée d'un œillet très ouvert formé d'un cercle mince qui étoit garni intérieurement d'une doublure de cuivre , l'anneau est soudé à une masse carrée & déprimée , d'où sort une petite tige quadrangulaire qui porte de côté un panneton de forme cubique qui dépasse l'épaisseur de la tige.

Le panneton de presque toutes les autres clefs, dont la tige est massive , est toujours placé en opposition du plan de la masse.

Une clef d'un autre genre , est composée d'une

M iv

## CLXXXIV

tige de neuf pouces de longueur ; elle est quadrangulaire , méplate , de six lignes de largeur , sur trois d'épaisseur ; elle est pliée sur une courbure parabolique , un de ses bouts est fixé dans un touret qui se meut dans une chappé qui sert de poignée pour manœuvrer la clef ; l'autre bout est replié à angle droit , il supporte à son extrémité une espece de panneton divisé en deux parties prismatiques quadrangulaires implantées dans la direction de la tige principale ; sur le côté & au-dessus du panneton , est un double crochet quadrangulaire qui est perpendiculaire à la tige saillante sur le côté.

D'autres clefs sont composées d'une simple tige arrondie déprimée à un bout , où cette tige est percée d'un trou , ou bien elle est roulée en œillet ; l'autre bout de la tige est coudé & replié en différents sens sur elle-même & se divise en deux ou trois parties , qui forment un panneton plus ou moins composé , qui ressemble à une griffe , à un rateau. Quelques-unes de ces clefs sont garnies d'un anneau passé dans l'œil du haut de la tige principale.

Parmi les clefs qui approchent le plus des formes des nôtres , il y en a trois de grandeur variée , dont l'anneau est formé par une continuité de la tige qui est aplatie & tournée en arrière en sens opposé à la direction du panneton , qui est foré , crenelé & denté comme les nôtres. les anneaux de plusieurs sont circulaires , ils sont soudés à la tige , leur masse est mince & large.

Des défenses de larmiers de cave , ce sont des

## CLXXXV

pointes aiguës disposées en croix écartelées & rivées le long d'une bande de fer qui traversoit les larmiers dans leur longueur.

Une épée à l'Espagnole : c'est une lame droite de deux pieds de longueur & de dix-huit lignes de largeur tranchante des deux côtés. *Armes.*

Le bout de la pointe d'une autre épée beaucoup plus épaisse, de même largeur que la précédente, elle a une arrête élevée qui regne au centre des deux côtés.

Le bout du côté de la poignée d'une autre épée plus étroite, plus épaisse & tranchante des deux côtés.

Partie d'une lame d'épée fort mince, elle paroît avoir été fort courte, car elle se rétrécit rapidement vers la pointe.

Un fer de lance, il a six pouces & demi de longueur & quinze lignes de largeur, les deux côtés sont fort amincis & très tranchants, il regne au centre des deux faces sur toute leur longueur une arrête anguleuse fort saillante : cette lame se termine par une douille pour recevoir le bout de la hampe.

Un autre fer de lance de quatre pouces & demi de longueur, ses côtés sont légèrement échanrés, il manque la douille.

Un fer de haste, il a sept pouces & demi de longueur, sur treize à quatorze de largeur, ses côtés sont tranchants & forment deux lignes presque parallèles, se terminant en une pointe mouffe, elle est garnie d'une soie pour entrer dans le fût de sa hampe.

Le fer d'une pique de six pouces de longueur,



## CLXXXVI

il est fort épais , relevé & renflé dans son milieu, se terminant en une pointe fort aiguë , son plan est celui d'un fuseau.

Un autre fer de pique de quatre pouces de longueur , non compris sa douille. Il est plus déprimé , moins anguleux , & plus tranchant que le précédent.

Un autre fer de pique avec partie de sa douille , il a trois pouces & demi de longueur , il est fort étroit.

Un très petit fer de pique de deux pouces de longueur coupé en feuille de laurier.

Le fer d'une fleche composé d'une douille d'un pouce de longueur & de trois lignes d'ouverture , ayant un trou pour y passer un rivet ; la tige est tournée en spirale à sa base , & se termine par une pointe quadrangulaire : c'est le quarreau ou *quadrellus*.

Un fer d'une petite arme offensive composé d'une lame de vingt-une lignes de longueur & de quatre lignes de largeur , dans son plus grand renflement , elle est mince & aiguë comme la lame d'une grande lancette. Sa tige est courte & adhérente à une petite douille , sur laquelle elle est inclinée légèrement. On apperçoit à leur jonction la base d'une petite branche d'une seconde partie qui manque : cette piece peut être aussi le fer d'une espece de fleche appelée *voillon*.

Des javelots de six à dix pouces de longueur , ce sont des cônes très allongés , la base des uns forme une douille pour recevoir le fût ; d'autres se terminent par une soie qui entroit dans le bois , & y étoit affermi par une virole.

## CLXXXVII

Unè fourche , dont les deux branches sont des pyramides allongées de huit pouces & demi de longueur ; elle présente la diagonale du quarré de leur base , elles sont séparées par un intervalle de seize à vingt-une lignes , elles sont repliées à angle droit à leur enfouchure qui se termine au centre par une soie plate & quadrangulaire.

Partie d'une fourche beaucoup plus petite.

Deux fourchettes qui paroissent avoir été d'usage pour la table , leur tige est cylindrique , grêle & longue , leurs branches courtes , rondes & pointues : elles n'ont pas été travaillées avec soin.

Une griffe de vicimaire pour tirer les entrailles des victimes ; d'une masse méplate sortent trois branches cylindriques pointues & recourbées ; le manche est une tige de quatre pouces & demi de longueur fort dégradé.

Deux *dolabra* : ce sont des haches dont les vicimaires se servoient pour couper les victimes. L'une des deux beaucoup mieux conservée que l'autre , est composée d'une lame de six pouces & demi de longueur & de quatre pouces de largeur , elle se termine par une douille forte dans laquelle est resté le bout du manche de bois qui lui étoit adhérent , lequel est devenu une mine de fer du genre des hématites sans avoir perdu la forme de son organisation. La coupe de la lame de cet instrument est terminée par deux arcs qui se réunissent à la pointe & forment un triangle curviligne irrégulier.

Plusieurs autres *dolabra* de moindre volume & de même forme.

## CLXXXVIII

Des *seva*, espece de couteaux pointus, forts & étroits qui servoient à égorger les victimes.

Des couteaux ou *cultri* qui servoient à dépecer les viandes des victimes : les plus forts d'entre ces couteaux se nommoient *secespita*, d'où l'on nommoit *sesum* le morceau de chair des victimes. Ces instruments sont sous différentes formes, leurs tranchants sont droits, obliques ou arrondis, ils ont un manche de fer terminé par un bouton ou par un crochet pour les suspendre, ou par un œillet pour y passer un anneau, ou ils sont terminés par une douille pour recevoir le bout de leur manche, ou par une soie qui se rivoit au bout inférieur du manche, qui étoit de bois, d'os ou d'ivoire orné de figures & de virolles d'or ou d'argent. Ces couteaux victimaires s'enfermoient dans une gaine commune aux différentes especes, *vagina*, que les Prêtres portoient suspendue à leur ceinture : usage que nos Bouchers ont conservé.

Un fusil pour affiler le tranchant des couteaux, c'est une masse d'acier de quatre pouces de longueur, & de neuf lignes de diametre taillée en fuseau, dont les deux bouts sont tronqués, sa surface est très polie, & il est terminé par la soie de son emmanchure.

Des couteaux, *cultelli*, pour l'usage de la table : dans quarante-cinq que nous avons, il n'y en a pas deux qui soient bien ressemblants, le côté du tranchant des uns est droit, ainsi que le dos qui se réunissent par deux lignes plus ou moins inclinées pour former la pointe, le dos des autres décrit une arc, d'autres une courbe

irrégulière, quelques-uns ont un manche de fer terminé par un bouton, d'autres une soie plate pour être rivée entre les deux parties qui composent le manche, d'autres enfin ont une soie grêle & pointue pour pénétrer le long du manche. Nous avons conservé en plus grande partie la forme de ces couteaux qui ont depuis deux jusqu'à huit pouces de longueur.

Le bassin ovale d'une cuiller à bouche de la grandeur de celle dont nous faisons usage, il est fort mince & d'une bonne conservation.

Une petite cuiller à bassin rond.

Une aiguille à emballer de quatre pouces de longueur.

Des anses de feu ou d'autres vases.

Des frettes de tuyaux de conduite de différent calibre.

Des portes-lampes de même forme que ceux que nous avons décrits dans notre premier bulletin.

Enfin, beaucoup de vieille ferraille composée en plus grande partie de clouterie & de différents outils & ustensilles rongés par la rouille; nous en avons fait du fer d'une bonne étoffe, la pâte en est charnue & fibreuse, il a du ressort & de la roideur, mais il y a un très grand déchet, il faut 210 livres de ces vieilles ferrailles pour 100 livres de fer ressuscité.

### *Pierres en général.*

Le marbre est très rare dans les ruines dont nous nous occupons, les habitants de cette ville

*Marbre.*

en faisoient peu d'usage : outre les morceaux dont nous avons parlé dans notre premier bulletin, nous avons recouvré les espèces suivantes.

Un fragment d'un mortier de marbre blanc, légèrement taché de gris ; ce mortier n'avoit que deux pouces de hauteur totale, un pouce de profondeur & huit pouces de diamètre, on le portoit au moyen de deux petites masses quarrées, saillantes à son bord supérieur. Ce mortier dont le fond étoit plat, ne pouvoit servir qu'à broyer.

Un morceau d'un autre petit mortier de marbre blanc traversé de zones grises ondulées, comme celle des albâtres. Il étoit beaucoup plus profond que l'autre, quoique nous ne puissions assigner cette dimension ; il n'avoit que trois pouces de diamètre intérieurement.

Deux pilons de mortier, de marbre blanc, & deux de marbre gris, ce sont des cônes irréguliers, tronqués & recourbés. Il paroît que ces pilons servoient plutôt comme les mortiers pour broyer des corps durs, que pour les briser par contusion.

Trois morceaux de dalles de marbre blanc unicolor, d'un pouce & d'un pouce & demi d'épaisseur.

Des morceaux de dalles de marbre gris veiné, elles ont cinq lignes d'épaisseur.

Un fragment d'une petite tablette de marbre brocatelle bien poli qui n'a que trois lignes d'épaisseur, c'est presque la totalité d'un quarré long qui avoit trente-neuf lignes de longueur, sur vingt-sept de largeur.

Deux morceaux de dalles de marbre noir d'un

pouce , & de deux pouces & demi d'épaisseur.

Un morceau de marbre noir veiné de gris , il fait partie d'un feuillet qui n'avoit que vingt-une lignes de largeur , sur cinq lignes d'épaisseur , & dont la longueur nous est inconnue , étant rompus par les deux bout.

Un morceau brut de marbre gris.

Une dalle de marbre d'une couleur obscure verd foncé.

Une petite dalle de vingt lignes de largeur , sur trois d'épaisseur de marbre gris veiné de blanc.

Une petite tablette entiere de marbre gris taché de brun , de noir & de jaune obscur. Ce morceau a trente lignes de longueur , sur dix-neuf de largeur , & quatre lignes d'épaisseur. Les quatre côtés sont coupés en chanfrein , le dessous est plane : on remarque sur la surface un enfoncement elliptique , ce qui nous fait présumer que cette petite tablette a servi à broyer des couleurs précieuses.

Des dalles d'ardoise noire, de diverse épaisseur.

Des couteaux de circoncision de diverses grandeurs , depuis dix-huit lignes jusqu'à six pouces de grandeur ; ils sont composés de pierres de diverse nature , de filix , de grais , de jade , de serpentine , d'agate laitense ; un paroît être de lave de volcan : ils sont tous coupés à peu - près sous la même forme qui est un triangle dont le sommet est tronqué & la base circulaire , ce qui forme un trapézoïdal taillé en coin ; un seul s'éloigne de cette figure : c'est un prisne quadran-

gulaire renflé dans son milieu, un bout se termine en une pointe obtuse, & l'autre en un tranchant de trois lignes de largeur.

Les plus grands de ces couteaux sont de pierre à fusil, *silex*, l'un quoique mutilé n'est point décomposé à sa surface, l'autre qui est d'une belle conservation étant presque dans son intégrité, est devenu opaque à sa surface qui s'est décomposé de l'épaisseur d'un tiers de ligne. Ce couteau sacré a six pouces de longueur, son tranchant très affilé forme un demi cercle de vingt-sept lign. de diametre. Au rapport des Théophtantes, les Victimairez se servoient de ce couteau pour immoler un cochon à l'honneur de Jupiter, lorsque deux peuples ennemis après avoir épuisé leur fureur homicide, cimentoient un traité de paix en face des autels : au moment que les Plénipotentiaires se juroient une amitié inviolable, & qu'ils prenoient les Dieux pour témoins de la fidélité de leur serment, le Flamme frappoit la victime perpendiculairement avec le tranchant du couteau sur la symphise du crâne du cochon, dont il divisoit avec autant d'adresse que de force les deux parties; il faisoit alors des imprécations, & il supplioit le grand Maître de l'Olimpe, le Souverain des Dieux, d'écraser sous les coups de sa foudre le premier des deux peuples contractants qui violeroit par des hostilités son serment, de même qu'il sacrifioit à son honneur cette victime impure.

Une petite pierre de touche sous la forme d'un parallépipèdè.

Une

Une grande quantité de cos ou pierre à affiler de toute forme & grandeur , elles sont en plus grande partie usées.

Les pierres de grais à affuter les outils plats qui sont d'usage dans les différents arts.

Des molettes à broyer les couleurs , de différents volumes.

Des mosaïques en pierres noires & blanches approchant du marbre ; ce sont de petits parallépipèdes de six à douze lignes de longueur sur trois à six de face , ils étoient posés debout les uns contre les autres, liés entr'eux avec un ciment fin composé de chaux & de farine de brique : comme ces petites pièces ne sont pas équarries régulièrement , leur jonction n'est pas exacte & uniforme , il paroît que l'on n'avoit observé d'autre ordre dans la distribution des deux couleurs qu'en les regeant par bandes alternatives qui pouvoient former des compartiments.

Des meules de granit-micacé des Vôges , il y en a depuis trois jusqu'à sept pouces d'épaisseur , quelques morceaux ont subi une altération qui a détruit le ciment qui en lioit les molécules , en sorte qu'il s'émiète comme une roche pourrie : la plus grande partie a conservé sa dureté.

Beaucoup de fragments & quelques meules entières de laves de volcans , de mêmes formes & dimensions que celles que nous avons décrites dans notre premier bulletin , une a jusqu'à huit pouces d'épaisseur.

La pierre de taille des carrières de favonniere , est toujours très abondante , les murs des édicules des caves , de la plus grande partie des mai-



sons en font construits , ainsi que tous les ornements d'architecture , & les statues des différentes Divinités. Il est bien fâcheux que cette pierre n'ait pas la solidité du marbre , ce qui a précipité la ruine d'une grande partie des antiques qui en sont composées , & elle a cédé d'autant plus facilement aux efforts de la barbarie du vainqueur , qu'étant de nature calcaire , le feu de l'incendie l'a réduite en chaux. C'est ainsi que des monuments élevés par les arts pendant plusieurs siècles , périssent en un instant sous la main sacrilège d'un vainqueur forcé qui renverse les autels, brise les statues des Dieux, viole leur sanctuaire , change en désert les villes les plus florissantes , couvre enfin la terre de ses forfaits en réduisant en cendre tout ce qui ne peut céder au torrent de son insatiable cupidité.

Quid non mortalia pectora cogis ,

Auri sacra fames.

La fureur , la soif du sang & de la destruction, sont elles une suite de l'ordre de la nature pour réprimer son exhubérance : tels nous voyons des animaux , particulièrement des insectes, s'entredévorer lorsque leur pullulation a été poussée au point suprême : ou cette fureur est-elle , dans l'ordre social , une dépravation des mœurs qu'il seroit possible de corriger , en se reposant sur les épidémies pour la réforme des individus surabondants? . . . Répondez victimes innombrables de la barbarie de ces fléaux de l'humanité.

Jettons un coup d'œil sur les restes précieux des statues de cette ville antique, qui ont échappé à la voracité destructive de l'incendie général qu'elle a subi.

Partie d'une statue de Jupiter ; il est sous la figure d'un vieillard, sa chevelure est ample & frisée, il s'en élève deux boucles au-dessus du front qui forment deux especes de cornes, symbole de sa puissance, il porte une barbe bouffante & divisée en mèches ondulantes ; une espee de mante lui couvre une partie de la poitrine, du dos & le bras droit, dont la main est cassée ; les deux bouts de ce manteau sont retenus par une fibule sur l'épaule gauche dont le bras est détaché : il avoit le reste du corps nu : il est cassé à la hauteur des hanches. Cette figure est d'un style barbare.

Une figure de Latone entiere à l'exception de la tête. Cette Déesse est assise sur un autel d'ordre Toscan, elle est entièrement couverte d'une draperie, dont les plis sont naturels & artistement faits ; elle élève le genou gauche sur lequel est posé un globe qu'elle retient de la main du même côté : l'autre main est posée sur une corne d'abondance. L'on voit derrière cette figure deux jambes & deux pieds de deux enfants qui étoient debout sur l'autel, c'étoit sans doute Diane & Apollon dont elle accoucha dans l'isle de Délos que Neptune éleva du sein des eaux, pour la soustraire à la fureur du serpent Python, Ministre de la jalousie de Junon.

Deux autres statues de la même Divinité plus

mutilées & moins bien exécutées que la première.

Un Bacchus de grandeur naturelle ; il est sous la figure d'un beau jeune homme de l'âge de quatorze à quinze ans ; une écharpe légère qui est nouée & supportée par une colonne contre laquelle il est appuyé , descend de sa hanche gauche pour rendre un service officieux à la pudeur , tout le reste est nu ; l'on remarque la justesse des proportions de l'âge auquel les formes sont encore arrondies comme dans les femmes , & ne sont pas fortement prononcées comme dans les hommes. Cette statue n'a plus ni jambe , ni bras , la tête est détachée du corps , la chevelure est divisée sur le sommet de la tête , les mèches en sont contournées pour accompagner la face , & sont réunies au chignon , où elles forment une rosette en catogan : on apperçoit sous les cheveux au-dessus de la tête une bandelette sur laquelle étoient implantées deux especes de cornes divergentes, dont il ne reste qu'une de quinze lignes de hauteur , elle est quarrée à sa base & paroît avoir été taillée à pans par le haut.

Une autre statue de Bacchus adossée à une espece de colonne quarrée , dont la partie supérieure est terminée par une corniche au coin de laquelle pend une grappe de raisin ; la figure est entièrement nue : on apperçoit seulement un double cordon qui entoure l'épaule gauche , les bras & les jambes de cette statue sont cassés , & la face est un peu dégradée.

Une petite statue de la Félicité ; elle est de

## CXCVII

tiers de grandeur , sa tête manque ainsi que les jambes qui sont cassées au dessous du genou : elle est couverte d'une draperie assez bien entendue qui lui descend jusqu'au genou , & ne laisse à découvert que la table de la poitrine & l'épaule droite sur laquelle pend une mèche de cheveux. Sa robe est serrée par une large ceinture au-dessus des hanches. L'on remarque au côté droit de cette figure , partie d'une longue corne d'abondance qui la caractérise , & un collier de perle qui ornoit sa belle gorge.

Une petite victime humaine de quart de grandeur , représentant une jeune fille que l'on ne reconnoît qu'au gonflement du sein qui est couvert de la bandelette sacrée qui la caractérise. La tête , les bras & les cuisses manquent à cette figure , ce qui reste paroît être sorti d'un bon atelier : l'on remarque deux mèches de cheveux qui lui tombent négligemment de l'une & l'autre épaule sur le sein.

Partie d'une figure des plus extraordinaires , elle pose sur une base plate qui forme un carré long , dont les angles sont tronqués & les côtés échancrés circulairement. C'est un enfant qui paroît androgyne au premier coup d'œil ; il est posé sur le plis des hanches , ses cuisses sont repliées en arriere , ses jambes sont élevées parallèlement à son dos , de façon que ses pieds qui manquent devoient être à la hauteur de sa tête , qui , ainsi que ses bras , sont séparés du tronc. De ce côté on apperçoit la masse des fesses qui est confondue dans le plis contre nature des cuisses , leur séparation dilatée à sa base présente.

N iij

l'idée d'un sexe différent ; nous pensons que cette figure représente un de ces jeux qui se disloquent les membres afin de se donner en spectacle sous des attitudes forcées & monstrueuses, pour mettre à contribution la bourse des spectateurs, plus révoltés que surpris de ces crimes qui dégradent l'homme, blessent la nature, & qui tendent à faire dégénérer l'espèce humaine.

Partie d'une autre figure à-peu-près dans la même attitude : c'est un enfant mâle à genou, mais ses jambes sont confondues dans la base sur laquelle il est posé.

Une figure engainée, adossée à un bloc de pierre qui a été déformée par la calcination ; mais la figure n'a souffert d'autre altération qu'une teinte rembrunie. La tête a un caractère de tristesse, elle est penchée. Sa chevelure est courte, peignée & bouclée en cercle. Une peau de bête fauve qui est retroussée sur ses épaules par des agraffes à tête ronde lui pend sur la poitrine où elle forme une espèce de sac dans lequel repose un jeune faon de biche. Une patte de la peau pend jusqu'à la hauteur du nombril, où le corps est nu & mutilé.

Partie d'une figure en bas relief depuis l'abdomen jusqu'aux pieds ; elle est couverte d'une double draperie très savante, celle de dessus est retroussée avec grace sur la hanche gauche, ce qui fait appercevoir la seconde qui tombe jusque sur les pieds.

On remarque à la partie antérieure de la base sur laquelle cette figure est en pieds ces lettres.

## CXCIX

**ARC. F. N.** avec les distances qui sont observées ici.

Le bas d'un autre bas relief, dont il ne reste que les jambes nues jusqu'aux genoux, où l'on voit le bout d'une draperie qui couvroit sans doute le reste du corps, l'on remarque aussi sur le soc de cette figure les lettres **FRNIS**.

Un petit Mercure assis sur un tronçon de colonne qui est posé sur le bord d'une base circulaire ornée de moulure, & sur laquelle ce Dieu a les pieds étendus & appuyés, on voit auprès de ces pieds la tortue : cette statue mutilée est entièrement nue ; elle est sortie des mains d'un bon Sculpteur.

Un autre Mercure en bas relief adossé à une dalle de pierre chantournée par le haut & ornée de deux rinceaux qui suivent le contour de l'échancrure. Cette Divinité est couverte d'une tunique qui lui descend jusqu'au genou, de la main droite il tient une bourse, la main gauche est cassée au dessous de l'avant bras, l'on remarque une ouverture de quatre pouces en carré dans toute la profondeur de la pièce, probablement que cette ouverture est accidentelle & faite postérieurement ; partie des jambes & les pieds de cette statue sont perdus.

Deux statues de trois pieds de hauteur réunies dans une espèce de niche, dont les côtés sont ouverts, le dessus est ceinturé, on remarque sur les coins antérieurs deux masses coniques ornées d'arabesques.

L'une de ces figures représente Mercure ; il est à gauche ; il est couvert du pétafe ailé ; il porte le

N iv

bras droit élevé à la hauteur de la tête , & de sa main pend une bourse qui repose sur son épaule , une mantille nouée sur l'épaule droite vient lui couvrir une partie de la poitrine , & se replier sur le bras gauche , la main de ce côté manque , elle portoit le caducée qui est appuyé sur sa poitrine , le reste du corps est nu ; ses pieds posent sur la base de la niche où l'on voit la tortue , & derrière ses jambes , le bélier.

La statue qui lui est associée représente une femme entièrement couverte d'une tunique , dont les plis font un merveilleux effet , cette draperie ne cache aucune forme du corps qui est dans les meilleures proportions. On voit un coq ménagé dans les plis inférieurs de la draperie de cette belle figure qui pose sa main gauche sur une corne d'abondance , elle est coiffée à la grecque avec une toque ou chignon , cette coiffure est surmontée des deux aîles , pareilles à celles du pétase de Mercure.

Ces deux figures sont du meilleur style , il paroît que le Sculpteur a voulu représenter Mercure sous les deux sexes , comme on représente Apollon , puisque cette femme a pour attribut le coq & le pétase ailé qui sont ceux de Mercure.

Pictoribus atque Poetis

Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

Il est bien fâcheux que le Mercure homme ait les jambes & une cuisse cassées , mais il est possible de réparer ce précieux morceau.

Une tête de Mercure couverte du pétase ailé

& bordé d'un rond de boucle que forme sa chevelure : elle est d'une belle conservation & d'un bon genre.

Une statue de quatre pieds de hauteur ; elle est debout sur le soc d'une pile quarrée , dont la partie supérieure est coupée obliquement & raillée en tombeau , ayant à la partie antérieure une éminence au centre de l'arête qui regne le long de cette partie , laquelle recouvre totalement la tête qui est comme placée sous une niche. Cette statue est couverte totalement de deux tuniques , dont celle de dessous recouvre une partie des pieds qui sont enveloppés d'une chaussure , qui joint comme le pied d'un bas. L'on n'y apperçoit ni semelle, ni courroie. La première tunique qui est une toge , descend quatre pouces moins que celle de dessus : l'on apperçoit à la hauteur des genoux deux pendants qui sont comme le bout des manches garnies de franges. Cette statue tient entre l'index & le pouce de la main droite une grenade qu'elle appuie sur sa poitrine, de l'autre main elle porte un panier d'osier *canistrum* , rempli de fruits : on y distingue un raisin pendant des bords du panier, *uva pensilis* , des pommes , un abricot , une figue & de grosses prunes. Cette statue n'a souffert de dégradation qu'à la tête qui est en place ; mais elle est séparée en deux parties du haut en bas , & en travers sur les épaules , ainsi que l'espece de dome qui la recouvre : c'est une figure d'homme , ses cheveux prennent racine presque jusques sur les yeux , ils sont relevés en arriere tout autour de la face , ce qui compose une espece de bonnet court qui lui



couvrir pendant les oreilles , il est rayé par les mèches de cheveux qui forment des canelures profondes & sinueuses , elles sont toutes dirigées vers l'occiput. Cette statue a été trouvée avec les précédentes de Mercure , elles étoient sans doute placées dans un jardin. Le haut de la niche qui étoit le moins enfoncé en terre , a été dégradé par le soc de la charrue qui y a tracé des sillons.

Nous observons que ces trois Divinités étant destinées pour orner des jardins , il étoit nécessaire de les mettre à l'abri des injures de l'air , c'est pourquoi elles sont recouvertes d'une espece de dôme que l'on nommoit *umbraculum*.

Un buste en bas relief d'un jeune homme , sculpté dans une espece de niche carrée , le bas est échancré & forme un triangle , dont le sommet est en bas au-dessous de la poitrine. Cette partie est couverte d'une draperie qui ne laisse que le col à découvert : la figure est agréable , ses cheveux sont peignés sur la tête & forment une espece de turban sur les tempes & sur les oreilles que l'on voit en partie.

Deux lions de grandeur inégale , ils sont joints ensemble par le côté , on n'en voit que la face & les oreilles , le reste est couvert de draperies massives à plusieurs étages : les mantes dont ces lions sont couverts ressemblent à celles dont on drappe les chevaux dans les convois funéraires. Le plus grand a dix-sept pouces de hauteur , sur treize pouces & demi de longueur , prise à la base du soc qui les supporte , & qui est recouvert par le bas des draperies. L'autre a

quatorze pouces de hauteur & onçe pouces & demi de longueur ; le plus grand porte un grand cercle qui passe derrière les oreilles & vient tomber sur le poitrail où est suspendu un anneau de quatre pouces de diamètre, dont la masse est contournée en spirale ou vis sans fin : l'autre porte de même un grand anneau plat orné de moulures, & à travers lequel passe une partie de sa tête, au centre de cet anneau pend une attache plate, un *ex voto* de forme quarrée, avec un appendix de chaque côté qui est taillé en queue d'aronde. Le museau de ces deux singulieres figures a été dégradé, le reste n'est point endommagé.

Partie d'une statue d'une femme nue de demi-grandeur, il n'en reste que le tronc, les cuisses, & le bras gauche orné d'une armille à trois filets placés au-dessous de l'aisselle. De la main gauche cette figure soutient un bout de draperie qui ne lui couvre qu'une partie de la cuisse, le surplus respire les grâces & la volupté. Il est bien fâcheux qu'un morceau si précieux ait été aussi mutilé.

Deux statues de tiers de grandeur, fort dégradées par le feu, ce qui en reste paroît désigner Venus & Adonis, ou Castor & Pollux, ils sont debout sur une base qui porte une colonne contre laquelle ils sont appuyés, ils sont nus & ils avoient les bras & les jambes enlacées voluptueusement.

Le ponce d'une statue gigantesque en pierre argilleuse du pays, cette statue devoit avoir dix-huit pieds huit pouces de hauteur en pre-

nant le pouce pour six septiemes de nez qui est la trente deuxieme partie de la hauteur réguliere : l'ongle de ce pouce est taillé quarrément à sa racine & au bord du doigt. Nous avons fait bien des vœux pour découvrir la belle piece dont nous possédons un si foible échantillon , & dont la bonne exécution excite nos regrets.

Un tronc trouvé dans le Temple : c'est une colonne quarrée d'ordre ionique, la masse supérieure est creusée quarrément pour recevoir les offrandes, elles y étoient en sûreté au moyen d'une plaque de fer ou de bois qui recouvroit le tronc & se fermoit à clef : on voit encore l'emplacement de la ferrure & celui des crampons qui l'affermissoient. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que les Prêtres ont placé dans les Temples des dépositaires muets des générosités religieuses.

Partie d'un fronton d'édifice sur lequel on voit encore une tête & partie de l'encolure d'un cheval en demi bosse de tiers de grandeur.

Des figures de chiens auxquels il manque la tête & les pattes.

Une tête de loup & une tête de lion qui sont sculptées au bout des pierres qui servoient de faitieres à la toiture du Temple ; ces animaux ont la gueule béante sans être percée entièrement , parcequ'ils ne devoient pas dégorger d'eau , comme ces animaux , la plupart phantastiques , placés au bout des chenaux de nos Cathédrales pour lancer l'eau de pluie qui vient s'y rendre par les gargouilles.

Une table ronde qui a été tirée entiere d'un édicule , elle a trois pieds de diametre & deux

pouces & demi d'épaisseur , ses bords sont ornés de moulures , sa surface est unie , mais il s'éleve au centre deux rondeaux concentriques d'un demi-pouce d'épaisseur , le plus élevé a seize pouces de diametre , & le second en a vingt-un , elle est supportée au centre par un seul pied en forme de balustre quarré formé par deux pyramides tronquées , unies base à base ; la partie inférieure de ce support porte sur une base quadrangulaire qui forme une espece de soc , & est incrustée au centre d'un autre plus grand taillé à huit pans ornés de moulures , dont la principale est un talon renversé entre deux bandes. L'on a trouvé auprès de cette table un cylindre de pierre de huit pouces de hauteur & de treize pouces & demi de diametre , qui étoit sans doute destiné à être placé sur le centre de sa surface pour y poser une statue : c'est ainsi que nous l'avons placé dans notre *museum* : cette table que l'on nommoit *monopodium* , servoit aux repas religieux que l'on faisoit en l'honneur des statues des Dieux qui y présidoient.

Des pierres de trois à quatre pouces de hauteur , sur dix à douze pouces de longueur , leur coupe est une ellipse allongée qui est tronquée du côté des petits foyers. Le dessous est plat & uni , le champ du dessus est creusé d'un demi-pouce de profondeur jusqu'auprès des bords qui n'ont que six à sept lignes de largeur , probablement que ces pierres servoient de support.

Des autels portatifs , les uns sont de petites colonnes , d'autres sont taillés en balustres , les

uns sont des piles quarrées de différents ordres d'architecture. Il y en a qui sont posés sur un soc quarré ou à pans, le dessus forme une petite table plus ordinairement quarrée, sur laquelle on a tracé des rainures, non seulement paralleles aux côtés du quarré, mais encore sur les diagonales.

Des foyers de différentes especes, les plus simples sont des dés creusés en forme de deux entonnoirs unis par le sommet tronqué par une ouverture de quatre à six pouces; d'autres sont circulaires & ornés au-dehors de baguettes & de goulots. Les plus recherchés dans le travail sont des cubes déprimés portant sur quatre pieds ménagés aux quatre angles; chaque face est percée de deux ou trois ouvertures quarrées ou ceintrées entre la cymaise & la corniche, laquelle est quelquefois surmontée d'une gorge circulaire qui borde l'ouverture du milieu, qui forme le foyer, proprement dit, qui contenoit le feu sacré pour les sacrifices.

Des cubes creusés coniquement pour recevoir & supporter la base des *cadus* ou amphore-vinaires.

Des pierres quarrées ou circulaires creusées en coupoles qui pouvoient servir de mortiers pour piler.

Deux tombeaux; ce sont des auges de pierres, dont un de six pieds de longueur, de deux de largeur à la tête, & de treize pouces aux pieds: il a dix-huit pouces de hauteur à la tête, & quinze aux pieds, ce qui forme un pyramidal tronqué, dont deux faces plus larges que les deux autres.

L'autre de cinq pieds & demi , est plus foible dans ses dimensions. Ils sont creusés de façon que le corps du tombeau n'a que deux pouces d'épaisseur , le fond est percé sous la tête d'un trou de deux pouces pour écouler la liqueur putride provenant de la dissolution du cadavre. Ces tombeaux étoient recouverts , l'un d'une pierre creusée de deux à trois pouces en dessous , l'autre d'une pierre plate ayant pour toute inscription *M. A. manibus Diis* , ces lettres sont grossièrement gravées , même le D est formé à contresens. L'on doit observer que la coupe du côté de la tête de ces tombeaux est coupée sur un arc , dont le rayon est formé par la longueur totale du creux , & le côté des pieds est taillé sur une ligne perpendiculaire , ce qui feroit croire que l'on prenoit la mesure juste du mort pour qu'il n'y ait point d'espace vuide entre les surfaces intérieures du tombeau & les extrémités du cadavre. Dans le plus grand tombeau étoient renfermés deux cadavres , l'un d'un homme posé au fond , & l'autre d'un adulte de 13 à 14 ans , dont la tête étoit sur la poitrine de celui de dessous ; il y a lieu de présumer que ces deux cadavres étoient ceux du pere & de son fils. Il s'est trouvé dans ce tombeau plusieurs médailles de Constantin le Grand , & un couteau à deux mains très court & fort arqué. Comme c'étoit la coutume des Romains de graver sur les tombeaux la figure des instruments de la profession du défunt , ou d'inhumer avec lui les outils de son métier , ce couteau désigne ici la sépulture d'un Charron enterré sous Constantin.

L'autre tombeau taillé sur de plus petites dimensions , contenoit le cadavre d'une vieille femme , n'ayant plus que quelques chicots rasés sur les parties antérieures des mâchoires. Ces deux tombeaux étoient posés sous dix à douze pouces de décombres , du couchant au levant , ayant les pieds au dernier aspect. Il s'est trouvé dans une autre partie de la ville le cadavre d'un homme d'environ trente ans inhumé sans cercueil , sous dix pouces de décombe , aucune de ses parties n'avoient souffert de dérangement , il avoit les mains & les bras étendus à côté du corps , l'on a trouvé dans les environs un vase brisé avec vingt-deux médailles de Neron , grand bronze.

Qu'il nous soit permis de faire ici une observation d'Histoire Naturelle sur les dents de ces cadavres. Une mâchoire d'un homme d'environ cinquante ans étoit garnie de presque toutes ses dents , elles étoient entourées au-dessus des gencives de concrétions pierreuses qui ne se sont point détruites.

Une autre d'un homme de trente ans , avoit une dent canine & une incisive cariées , il paroissoit que les trous de la carie n'avoient pas augmenté depuis son inhumation. La mâchoire d'une vieille femme ne portoit aucune dent , il n'existoit même aucune trace des alvéoles des dents qu'elle avoit perdues , ses mâchoires s'étoient fortement applaties par la mastication , en sorte que leur coupe formoit un triangle. Nous observerons aussi que toutes ces mâchoires sont taillées quarrément à la partie antérieure , conformation

formation qui s'est perpétué dans les environs, particulièrement dans le village de Chevillon, qui est distant d'une lieue de Châtelet.

Un cube de deux pouces, il y a au milieu de chaque face un trou conique qui pénètre jusqu'au centre où tous les trous se communiquent.

Plusieurs morceaux de trois pouces de hauteur composés de pyramides octaédres tronquées, unies par le sommet; elles sont percées d'un trou dans la direction de l'axe: probablement que ces pierres étoient destinées à composer de petites colonnes en les enfilant l'une sur l'autre dans une verge de fer commune. Nous avons beaucoup de morceaux de terre cuite qui ont un très grand rapport avec ces pierres: ces morceaux sont des cônes tronqués unis par leur sommet. Ils sont de même percés d'un trou dans la direction de leur axe, & partie de la tige de fer qui les pénétroit, est restée.

Après avoir décrit les antiques en pierre qui attirent plus ou moins notre admiration, nous allons passer à d'autres qui sont d'un siècle barbare: il n'est pas possible de se figurer la grossièreté de leur exécution; nous n'hésitons pas de les rapporter au premier âge des Gaulois.

Une tête de grandeur naturelle: c'est une masse de pierre, dont la partie antérieure est coupée sous la forme d'un triangle curviligne: le champ est plane, on y a tracé une figure humaine, dont le haut du front, la pointe du nez & la base du menton sont d'à-plomb, les yeux qui sont inégaux & à des hauteurs différentes, sont tracés par des ovales irréguliers dans des renfon-



tements qui marquent les orbites qui n'ont aucune courbure : la bouche qui n'est point bordée de levres est une coche anguleuse irrégulière & déclinant du côté gauche ; les deux oreilles sont formées par des demi cercles fermés par une barre faillante sous la figure d'un D, dont un est à contre sens. Cette tête porte sur un col court, dont la coupe est une espèce d'ovale, il n'est point détaché du chignon ; la tête est absolument chauve, & elle est coupée par derrière depuis le haut du front jusqu'à la base du col, sur une ligne qui forme un quart de cercle ; en sorte que la quatrième partie, qui doit prendre depuis la racine des cheveux jusqu'au sommet, manque.

Un petit autel : c'est une pile carrée de sept pouces de hauteur & de quatre pouces de face ; la base est une espèce de soc : il est terminé par une corniche sur laquelle on a élevé de deux côtés des coussinets : au milieu du champ de la partie supérieure, on voit un cercle de deux pouces de diamètre qui s'élève perpendiculairement de quelques lignes. L'on a essayé de sculpter sur les panneaux de trois côtés, des figures ; l'une est Apollon assis, tenant une lyre sur ses genoux, un bélier est accroupi à ses pieds. Ce Dieu est affublé d'une chevelure bouffante & écourtée, il est enfiché dans une draperie qui le déforme & le couvre jusqu'aux pieds, qui sont nus, & qui ressemblent à des clous à crochet.

Sur la face antérieure, on voit une figure dont la tête fait le tiers de la hauteur : elle est debout sans être au centre du panneau ; elle est cou-

verte d'une espece de dalmatique qui tombe lourdement & quarrément jusqu'à mi-jambe ; ses mains, qui sont une suite non interrompue ni articulées de ses bras, se réunissent sur le ventre, ses jambes & ses pieds ressemblent à des chevilles : il paroît que le bras gauche est appuyé sur un autel. Cette même figure est répétée sur le panneau voisin sans plus de succès & avec la même grossièreté. L'on apperçoit sur le quatrième côté, des linéaments qui semblent indiquer que l'on avoit commencé d'y croquer une répétition de la figure d'Apollon, car en rapprochant les contours & les distances, on y trouve beaucoup de rapports. Ces figures sont ravalées dans l'épaisseur, en sorte que leur bas relief n'excede pas les surfaces des cadres des panneaux. Ce petit *enclabris* étoit donc dédié à Apollon, & les deux autres figures représentent les Prêtres de cette Divinité. Nous retrouvons des traces de cette sculpture barbare dans les prétendues vignettes de l'Almanach boiteux, & dans les figures des cartes à jouer que l'on continue d'exécuter avec la grossièreté de leur origine ; l'on n'a perfectionné dans ce jeu que l'art de se ruiner & de faire des dupes. La raison, selon nous, en est, que les hommes qui s'occupent des sciences & du bonheur de l'humanité, ne portent pas leurs vues de perfection sur les cartes : ils les abandonnent aux gens oisifs qui sont toujours sans talents utiles.

Une dalle de pierre de douze pouces de hauteur, cinq pouces de largeur, & de dix-huit li-

Q ij

gnes d'épaisseur. L'on avoit ménagé au haut un œillet pour la suspendre, & comme il s'étoit cassé, il a été nécessaire de faire des encoches sur les côtés pour la suspendre par un las coulant. Dans le bas l'on avoit taillé une espece de cartouche qui est en partie cassé, ce qui en reste prouve qu'il n'y avoit rien de tracé, ni figure, ni inscription. Le panneau du milieu est ravalé de quatre lignes d'épaisseur qui est celle d'une figure de six pouces & demi de hauteur. Elle est platte en toutes ses parties : la face, & la chevelure qui ne paroît qu'au dessus du front, ne sont figurées que par des traits : le col est marqué par un léger renfoncement, il n'est pas au centre de la figure : rien n'est marqué dans le tronc, c'est une masse circonscrite dans un quarré un peu allongé par les côtés, & dont les angles sont éinouffés : l'on n'y remarque aucun pli de draperie, l'avant-bras & la main droite sont tracés entre deux lignes paralleles sans aucunes articulations. Cette main porte une sorte de serpette ou bâton augural ; l'autre, une espece de sceptre. Les extrémités inférieures ne se distinguent du tronc que par deux échancrures coniques placées à - peu - près au-dessus des hanches. Les cuisses sont couvertes d'une espece de jupe courte qui descend jusqu'au genou, & dont les plis forment des arcs transversaux. Les jambes sont informes & écartées, elles sont droites & presque perpendiculaires aux épaules : les pieds sont inarticulés, & paroissent chaussés dans des fouliers de bottes.

Le mauvais style de cette figure s'est transmis

entièrement jusqu'à nous dans ces pains d'épice en galette , qui courent les foires & les pèlerinages des campagnes.

Un autre morceau qui paroît être un *ex voto* : cette piece a quatre pouces de hauteur & autant de largeur , le haut est arrondi. La partie antérieure est couverte d'une espece de bas-relief à taille plate , qui représente deux têtes d'enfant formées par des demi-globes irréguliers & déprimés, sur lesquels trois trous faits avec la pointe d'un couteau & disposés à peu-près en tiers-point, forment les yeux & la bouche ; le surplus de la face est sous-entendu : du bas du menton descend une petite tige qui s'unit au côté supérieur d'un quarré qui forme la bordure d'un quarré inscrit , & de chacune de ces plaques quarrées se prolonge une autre tige qui pourroit être une suite de celle qui pend du menton de chaque figure. Il nous paroît que l'on a voulu exprimer la représentation de deux enfants jumeaux , dont on a recommandé le salut & la conservation aux Dieux protecteurs de la famille.

Une petite pierre brute de forme anguleuse : on a tracé sur-le-champ antérieur de cette piece la figure d'un enfant ; un cercle irrégulier & quelques traits bisarres forment la tête ; un oval renferme les bras & la poitrine , qui est divisée en huit petits quarrés. Le bas est circonscrit dans un grand quarré divisé par des traits perpendiculaires , pour marquer les plis du vêtement.

Une petite auge taillée quarrément par le bas & arrondie par le haut , le creux forme une ellipse

irrégulière de neuf à dix lignes de profondeur : nous pensons qu'elle pouvoit renfermer les cendres de l'enfant représenté par la figure précédente.

La grossièreté & la barbarie des dernières antiques que nous venons de décrire, prouvent l'antiquité de la fondation de la ville qui fut construite sur Châtelet, & que les premiers Gaulois, auxquels nous devons attribuer ces grossiers rudiments de la sculpture, en furent les fondateurs. Ce passage des arts est bien marqué par la beauté de l'exécution des antiques que nous avons décrites dans la première partie de l'article des pierres : nous l'avons vu aussi dans les médailles, & si les Romains n'avoient pas détruit tous les bâtimens Gaulois pour réédifier la ville qu'ils avoient prise sur eux, afin d'en aligner les rues, & d'y élever des monuments & des habitations selon leur goût & leur manière, nous trouverions, dans toutes les parties des ruines, des traces de la barbarie de ces peuples du Nord, qui défrichèrent une partie du sol de la France actuelle, où ils se transplantèrent dans les temps les plus reculés.

### *Terres.*

Les antiques en terre que nous avons recueillies depuis notre premier bulletin & avant 1774, sont aussi nombreux, aussi variés, & d'autant plus précieux, que plusieurs sont entiers & d'une belle conservation : nous suivrons

de même l'ordre de la couleur & de la qualité des terres

Trois petits pieds d'estal de terre très blanche, dont deux sont ronds & bombés en dessus, le troisième est carré; les deux pieds de la statue qu'il supportoit, y sont restés adhérents.

D'une terre presque aussi blanche, mais plus compacte, sont composés des *olla*, des *cantharus* & des *hydria*, à une & à deux anses de diverses grandeurs sous les formes les plus agréables: plusieurs de ces vaisseaux sont entiers.

Des creusets composés d'une terre de couleur blanche tirant au gris. L'un n'a que deux pouces de hauteur, il est sous la forme d'une olive, son ouverture est circulaire: un autre, de forme globuleuse, est encore luté, son ouverture est elliptique; il est percé vers le bord supérieur d'un petit trou qui servoit probablement à passer un crochet pour l'enlever du fourneau lorsque le métal étoit en fusion. Il y a apparence que ces deux creusets servoient à la fonte de l'or & de l'argent, car leur capacité n'excede pas deux pouces cubes.

Deux autres creusets d'une terre plus rembrunie, l'un ressemble à une petite cucurbitte de deux pouces de hauteur, ayant un ventre sphérique terminé par une petite gorge, au-dessous de laquelle il y a un trou de même qu'au creuset précédemment décrit: l'autre de trois pouces de hauteur a une panse hémisphérique surmontée d'une gorge dilatée & ovale. Ces deux derniers creusets ont servi à fondre du cuivre,

ils sont encore cuirassés de leur lut & du vernis des scories du métal.

Un *urceolus* composé d'une terre blanche, couverte d'un vernis de massicot ; il a six pouces de hauteur au total : sa forme est un globe déprimé, portant sur un petit pied dont la base est circulaire ornée de moulure, il est uni au vase par une gorge arrondie : le col de ce vase est très étroit intérieurement, il est coupé en haut en forme d'entonnoir, dont les bords rabattus forment un cordon saillant qui termine le vase ; l'anse est composée de deux cordons ronds unis à côté l'un de l'autre, en sorte qu'il regne une cannelure entre eux. La partie supérieure du corps du vase est couverte de feuilles qui ressemblent à-peu-près à celles de vigne, elles sont en relief & ordonnées avec symétrie y ayant des espèces de syrpes ou vrilles renversées, posées alternativement entre les feuilles & au-dessous.

Un moyen vase du genre des *olla*, en terre blanche, percé dans le fond, d'un petit trou, & au ventre, de deux rangées d'autres trous espacés plus ou moins régulièrement sur 2 lignes circulaires.

Des fragments de grands vases très massifs & fort évasés, de deux pieds de diamètre, dont les bords sont renforcés par un double cordon, ayant une large goulette pour verser la liqueur qu'ils contenoient : leur surface intérieure est hérissée de pointes de quartz qui y ont été implantées après la confection entière des vases ; ce qui nous fait soupçonner que ces vases servoient à fouler des étoffes.

De petits couvercles de vases de même terre.

## CCXVII

Ce sont des plaques rondes légèrement bombées par dessous & creusées en dessus : on voit au centre , au lieu de bouton pour les saisir , une petite éminence qui a été taillée en coin ou échan-crée par un pincé fait avec le pouce & l'index qui y ont laissé leur impression , même celle des linéaments des houppes nerveuses.

Une tasse de chasse de terre blanche couverte d'un vernis de couleur olive rembruni ; ce vase est orné d'un bas relief qui représente des lévriers & des lievres courrants à routes jambes, exécutés avec un art inimitable : l'ouvrier n'a pas appliqué son génie à rendre strictement la nature , mais il a mis tant de feu dans les attitudes & de délicatesse dans les traits , que l'on peut dire que l'art a surpassé la nature. Ce qui est encore plus admirable dans l'exécution de ce vase , c'est que la couverte n'a rien déformé , tout y respire , les traits les plus déliés n'ont point été grossis , ni les angles émouffés , ni les creux remplis comme il arrive à nos ouvriers en porcelaine & en terre à pipe, qui corrompent toutes les formes des ornements précieux dont leurs vases sont enrichis , par une couverte vitreuse , gluante & destructive , qui ne s'imbibe pas dans la pâte ; elle forme au contraire une espece de draperie qui , masquant & grossissant tous les traits , ôte l'action & la vie que le génie du Sculpteur avoit su imprimer à son ouvrage. C'est bien ici le lieu de rappeler le précepte d'Horace ,

*Vos exemplaria græca*

*Nocturna versate manu , versate diurna ,*

à tous nos artistes en ce genre , en leur mettant



sous les yeux les savants morceaux de ce vase, & un très grand nombre d'autres en terre rouge qui réunissent la grace des formes à la finesse, à la solidité de la pâte, & à la légèreté de leur masse, & dont les desseins des ornements peuvent servir d'étude pour la composition & pour l'exécution.

En général la terre rouge est la plus abondante, la brique de tout genre étoit fort d'usage ainsi que la poterie. Il y a apparence qu'ils ne faisoient pas sécher les pieces en terre sous des halles, comme on le fait presque généralement actuellement; mais que lorsqu'elles étoient formées, on les exposoit à l'air. Cette présomption est établie sur l'impression des pieds de chien, de chat & de cochon qui sont restées sur divers morceaux sur lesquels ces animaux, particulièrement le cochon & le chien n'auroient pû marcher, si ces pieces avoient été exposées sur des tablettes élevées & ferrées les unes contre les autres sous des halles. Nous avons vu dans plusieurs briqueteries & tuileries, conserver cet usage de faire sécher les pieces à l'air libre même à plate terre; & cette manœuvre accelere si fort l'opération, qu'en quinze jours la terre est pétrie, moulée, séchée & cuite. Nous convenons qu'une grosse pluie & continue, cause souvent des ravages & des accidents qui obligent de remouler la terre qui l'avoit déjà été.

Nous avons plusieurs pieces entieres trouvées sur l'aire d'un fourneau, dont elles formoient les piliers, ce sont des parallépipèdes de douze

pouces de longueur , six pouces de largeur & quatre pouces d'épaisseur , ils sont creux intérieurement dans toutes leurs dimensions , ce qui réduit l'épaisseur du massif à neuf lignes. Les deux côtés étroits sont ouverts par une mortaise qui forme un quarré long de quatre pouces de hauteur , sur quinze lignes de largeur , se correspondant l'une à l'autre.

Il y a apparence que ces piliers ont été creusés & ouverts à dessein , afin que la flamme puisse s'introduire dans leur intérieur & porter la chaleur au point de contact de la piece qu'ils supportoient.

De grands fragments de terre cuite qui sont recourbés à angle droit & percés sur les côtés par des ouvertures circulaires : ces pieces peuvent provenir de piliers d'une autre forme que les précédents , mais destinés au même usage.

Des briques rondes de huit pouces de diamètre & de deux pouces d'épaisseur : ces briques étoient posées les unes sur les autres pour former les piliers du foyer des bains publics.

Des lampes sépulchrales de même forme que celles que nous avons décrites l'an passé ; & d'autres en forme de bougeoirs avec une anse pour les porter.

Des égrugeoires : ce sont des vaisseaux circulaires & déprimés , l'intérieur est hérissé de pointes de quartz pour déchirer les fruits , les racines dont on vouloit exprimer le suc : ils sont percés de deux petits trous opposés formant à l'extérieur la bouche de deux musles par laquelle on verfoit la liqueur , d'autres n'étoient point per-

cés de trous , parcequ'ils n'étoient destinés qu'à réduire en poudre grossiere des corps durs , ces derniers étoient des especes de rapes. Ces vases hérissés de pointes de pierres dures nous représentent l'idée des rapes que les sauvages composent avec des ais de bois dans lesquelles ils implantent de même de petites pierres ou des dents de poissons. Nous usons du même mécanisme pour l'apprêt des ratines , en incrustant dans un mastic d'asphalte étendu sur des tables , des pointes de quartz & de granit pour friser les étoffes par un mouvement ondoyant.

L'éclat du vernis rouge des vases les plus précieux , le fini de leur poli , captivent toujours notre admiration : la variété des sujets , de leurs ornements en bas relief ou en creux , la diversité des frises , sont aussi multipliés que leurs formes , qui sont élégantes & agréables. La nature de ces terres , dont on peut trouver des analogues dans le pays , varie par les nuances de la couleur , par le grain & par la densité de la pâte : quelques-unes ressemblent à celles que l'on nous apporte de la Chine , mais les vases qui en sont composés , sont bien supérieurs aux vases Chinois par leur forme ragoutante & correcte , par les sujets allégoriques ou naturels qui en composent les ornements , & par le fini du travail. D'autres terres ressemblent à celle de Bocaraut en Espagne , qui n'est qu'un bol très affiné mêlé à du sable broyé : nous remarquons que les ornements consistent en trois choses , les sujets principaux , les moulures , les frises & autres accessoires. Les sujets sont tirés de la my-

thologie, de l'histoire, de la morale, ou ils représentent des cérémonies religieuses. Sur la plus grande partie des vases, ce sont des chasses, des pêches, des courses & des combats. L'on remarque parmi ceux de la mythologie un Hercule qui a deux bras droits armés chacun d'une massue, symbole de la supériorité de sa force.

Les moulures sont tirées de l'architecture, elles sont régulières & légères, les cordons & les gorges bien arrondies & les angles très vifs.

Les frises sont plus ordinairement ornées d'oves ou de guillochis. Sur quelques unes, ce sont des fleurs, ou des fruits, ou des rinceaux qui sont exécutés d'après nature. Une de ces frises est remarquable par son sujet qui est formé d'une série d'hommes couchés, leurs bras sont étendus le long de leur corps, ils paroissent tous enfilés dans un cordon regnant au centre du pourtour.

Un fragment de ces vases présente un phénomène singulier. Le sujet principal est une espèce de mosaïque en relief : elle est formée par des cordons circulaires parallèles & espacés régulièrement, les intervalles sont divisés en petits écussons quarrés séparés par des traits perpendiculaires. Ces écussons sont remplis de différents sujets de blason ; dans les uns des traits perpendiculaires & parallèles figurent le gueule, dans d'autres des traits obliques tirés de droite à gauche, représentent le sinople, le pourpre est exprimé dans d'autres par des traits tirés de gauche à droite. L'on voit dans quelques-uns une espèce de merlette, dans d'autres des billettes posées par deux, deux & deux ; enfin on remarque

dans d'autres un fautoir , entre les branches duquel sont représentés des croissants , des ronds & des fleurons. Ce témoignage irréprochable de l'antiquité des figures symboliques des armoiries , prouve la solidité du sentiment de Chorier qui dit , » qu'il y auroit de l'ignorance à croire que » les Romains aient entièrement manqué d'armoiries «. Favyn , Segoin , & Diodore de Sicile , les font remonter jusqu'aux premiers âges du monde ; Philostrate , Xenophon , Quinte-Curce , les fixent aux temps héroïques. Le Pere Monet a donc écrit des billevesées , lorsqu'il a fixé sous Charlemagne la première époque des armoiries.

Quoique la plus grande partie des vases en terre rouge soit recouverte d'un vernis rouge , éclatant , si bien fondu & imbibé dans la pâte , qu'il ne déforme aucun ornement , il y en a quelques-uns qui sont couverts d'un vernis blanc avec des filets rouges : on remarque sur d'autres vernissés en rouge des compartiments formés par des points saillants de matière blanche métallique : une espèce de terre rouge est recouverte d'un vernis brillant qui imite le bronze , & des iris gorge de pigeon.

D'autres terres sont pétries de mica jaune , que l'on nomme vulgairement sable d'or.

Nous ne pouvons nous livrer à la description de toute la vaisselle en terre , qui est immense & généralement belle : nous nous proposons avant d'exécuter ce travail de rapatroner les fragments de ceux qui sont cassés & de les soulder au moyen d'un mastic pour relever le mérite de cette

immense collection , dont la beauté de la matière & du travail augmente le prix ; ce n'est pas que sur plusieurs de ces vases , on ne remarque quelques traits de barbarie , mais il faut user de l'indulgence d'Horace ,

Non ego paucis

Offendar maculis.

Nous croyons remplir un devoir de justice & de reconnoissance , en transmettant à la postérité les noms que les Potiers ont inscrits sur leurs ouvrages : ils prouvent d'un côté les rudiments de l'imprimerie , de l'autre l'émulation de ces ouvriers & des sentiments d'un amour propre , qui est le germe de la perfection des arts. Ces noms ne sont pas tous complets , quelques uns ne sont que des lettres initiales , d'autres des abréviations : nous les rendons tels que nous les avons lus.

SATINVS. I. , MARIANNS. , BI. T. VR. IX. F. , OH. MKIIAI. , SABINVS. , OF. GAL. IVI , W. XX. W. , † SAHOVVO. , DIV. XIII. , XAN , DELALV , DELICIN. , CARISSS F. , DIVI. I. , <sup>A LIS</sup> <sub>FO. 11.</sub> , DIIC PRIMI. , DEMO. F. , CARIVS. OVIO. N. , DECMVS. FE. , IERIVS. F. , OPASSEY. , TORIAC. F. , OF. LIVDE. , NOI. , ASVTA. PRIMI. , OF. AQUIINI , NICEPHORE. , IVICCWIO. , NINY. , TRINONVS. , OF. PRM. SO , CINTVS. , OF. PRONI , CINCTVGNATV. , ORCRESTI. , OF. IVCVM. , RIVVIVS. , M. M. IVSIVSI ,

MARCELLVS EC., METTI. M., SAND.  
 TORNIO., SESCO F., ITALI., LENIVS.  
 OF MATE., OPVTAITI., DISI TO F., CAR-  
 NATVS, AMADIS., AXPOTATVS.,  
 POCCA. F., NACA., MERCA., MO-  
 RIA., PERECRIV., OF LABIO., CABRVS.,  
 CNIAAC., OF. SARV T., DACCVS. F.,  
 VILA., ILLA., FELICIO., CATEILO.,  
 ARCELVS., ILIAVS., DARRA. F., <sup>IORVNS</sup>  
<sub>VOCARI.</sub>  
 OFMON. CR., SVIPIO., CRIINV II., DA-  
 VIVS. FIL., IVOVOI., DIVIX CII., BIMIVS.,  
 CIAMIII., ORINI. M., VI. X II., RIOMO-  
 NVS, LVGHM., DICAII VII., DRAPON.  
 CONOIMVS. MINSINA. F., SALURIAT.,  
 OIOI., RIIVS. F. F., MIDDIRIVS., SIINITIOS.,  
 FANV., V. FASL., AITÆ., NNR., APPFRY.  
 XI., ACIRG., P MV.

L'on peut remarquer dans ces noms beaucoup de terminaifons latines en VS, en IS, en A, & en O, même l'ufage du temps qui permettoit de fe fervir des V majeurs pour des U. Des terminaifons italiqes en I & en O, des grèques en *os*, en *on*, en *ai*, & en *ai*, même des hébraïques en *in*, en *im*; ces fept dernieres infcriptions font imprimées fur les anfes des *dolia vinaria*, ou groffes amphores. Beaucoup de ces noms font précédés de la prépofition *of*, que les Anglois ont adoptée, qui veut dire *de* au genitif, & *au-près*. Tels font ces noms, OF GAL. OF LABIO, OF LIVDE, OF PRONI, &c. ou bien *of* exprime l'abréviation du mot *officinæ*, *laboratoire*.

Dans

Dans l'un & l'autre cas on a lieu de présumer que ces mots précédés désignent le nom de la manufacture dans laquelle ces vases ont été faits, ou de l'ouvrier ; mais il n'y a pas de doute que ceux qui sont suivis d'un F, qui est l'abrégé de *fecit*, & ceux qui sont suivis de deux F, qui est l'abréviation de *Figulus fecit*, désignent le nom propre de l'ouvrier.

Nous remarquerons aussi qu'il y a plusieurs lettres qui sont à contre-sens, sur-tout des S, comme dans ASVTA, & des N, comme dans MARIANNS, qui sans doute veut dire MARIANVS. Mais ce sont des incorrections de la griffe avec laquelle l'ouvrier scelloit ses ouvrages. L'on ne doit point, d'après ces inscriptions publiques & populaires fautive, juger que le siècle auquel elles ont paru, ait été barbare : car quel siècle seroit jugé plus barbare que le nôtre, si sa célébrité dépendoit des inscriptions des montres des marchands & des tavernes, l'on fait combien les Barbouilleurs d'enseignes commettent de fautes qui donnent souvent lieu à des quolibets & à des jeux de mots.

Nous finirons l'article des terres par la description d'un globe creux en terre rouge sans vernis, de deux pouces de diamètre, il est divisé à l'extérieur en compartiments triangulaires par trois zones, qui se croisent à angle droit. Ces zones sont formées chacune par des traits parallèles espacés de deux lignes. Ils ont été tracés avec une pointe, l'intervalle qui les sépare est rempli par des traits obliques. Cette pièce ne peut



être qu'un joujou d'enfant , ou l'attribut de quelque divinité , comme symbole de la puissance.

### *Verre.*

La fragilité du verre , la catastrophe du sac de la ville , l'incendie terrible & total qu'elle a essuyé , sont autant de causes qui nous privent de la conservation intégrale de la plus grande partie des antiques en verre que nous avons retirées des ruines , cependant nous avons plusieurs vaisseaux & autres pieces en verre , entieres. Telle un flacon de verre verdâtre , il est carré , de vingt-une lignes de face , sa base est platte , sa hauteur totale est de quatre pouces , il est terminé par une gorge qui forme le col , dont les bords sont raplatés & étendus ; l'orifice est très étroit , l'anse est soudée au bord du bourrelet de l'orifice , & se replie à la hauteur de la soudure , pour tomber perpendiculairement sur le bord de la masse carrée où il est attaché. Cette anse est mince & platte , elle est échancrée sur les côtés , & cannelée sur le plat ; les cordons des cannelures sont prolongés au-delà du fond des goulôts , ce qui forme des crénelures à la base de cette anse.

Plusieurs autres flacons carrés de même forme que le précédent ; nous voyons par les parties qui nous en restent , que cette forme étoit fort en usage pour une infinité de vaisseaux de cette espece dans toutes sortes de grandeurs.

Une petite bouteille *ampulla* , d'une forme

## CCXXVII

fort singulière : c'est un anneau de vingt-deux lignes de diamètre , ouvert au centre d'un trou rond de neuf lignes : un col court terminé par un chaperon , dont les bords sont rabatus , communique à l'intérieur de cette ampoule : deux appendices opposés , tournés en volutes le long du col & sous les bords , forment deux œillers pour y passer un suspensoir : cette petite bouteille a servi à conserver des parfums , ou d'autres objets consacrés à la Religion.

De petits lacrymaroires : il y en a deux sortes , les uns sont de petites phioles , dont le ventre fort déprimé pose sur une base plate sans points ; un col grêle & mince s'éleve beaucoup au-dessus de la partie globuleuse , il est terminé par le rebord d'une ouverture très petite , les autres sont des cônes légèrement tronqués du côté du goulot , leur base est plate & fort épaisse : d'autres enfin sont terminés par une base coupée en cul-d'œuf.

Le fragment d'une espece de *discus* de quatre pouces de diamètre , il est de verre blanc mat ; ses bords ne sont pas élevés plus de quatre lignes au dessus de la surface du centre , ils sont ornés de petites moulures : des portions d'autres vases du même genre plus étendus & plus profonds ; il y en a d'ovales & de ronds.

Partie d'un petit vase d'environ deux pouces de diamètre , ayant huit à neuf lignes de profondeur ; ses bords sont terminés par un cordon plat formé par une duplicature du verre , laquelle n'étant pas soudée , laisse un intervalle , lequel

est rempli de corps étrangers, ce qui forme une espèce de miroir.

D'autres vases, dont les bords sont élevés perpendiculairement à la base, & dont les cordons des bords sont massifs.

Quelques morceaux de verres planes qui ont été coulés, & roulés sur une table, & ensuite polis comme nos glaces.

Des fragments de vases de verre noir & opaque.

Deux styles à écrire de même verre, ils ont une tête globuleuse, une tige cylindrique terminée par une pointe.

Des armilles de différentes formes composées d'un verre de même qualité; ils décrivent des croissants très fermés; leurs branches sont plus grêles que le corps qui est renflé dans le milieu; leur surface est ou unie ou ornée de filets plus ou moins saillants & plus ou moins ferrés, qui sont tournés en spirales: d'autres sont plats, unis intérieurement & cannelés en dehors. Les Dames ornoient leurs bras de ces armilles. Une femme en cultivant une vigne située vers le mont - aimé, *mons vimarus*, près de Vertus en Champagne, en a trouvé l'an dernier un d'or qui excède le poids d'un marc; un Orfevre de Châlons, M. Cocquereau, l'a acheté au poids de l'or qui est pur, il est passé à M. Denneri.

Des fragments de bouteilles & flacons, & de vases de diverses formes, en verre bleu de safre du plus grand éclat; les uns sont unis, d'autres sont divisés en losange par des traits saillants,

le centre de chaque rhombe est rempli par une lame entourée d'un cordon : nous devons observer que ces ornements qui sont en relief au dehors, sont creux en dedans ; ils ont donc été fait avec un instrument lorsque la pâte du verre étoit encore mole , & ils n'ont point été appliqués dessus , comme sur quelques autres que nous avons décrits l'an passé.

De petits cubes de verre de même couleur pour faire des compartiments de mozaïque.

Des grains de collier de diverses couleurs & des mêmes formes que ceux que nous avons décrits l'an passé.

Un bout de collier composé de pierres fausses bleues & vertes alternativement ; les vertes sont de petits prismes hexagones , les bleus sont des cubes , dont les huit angles sont tronqués , ce qui forme des solides tetrade caédres ou à quatorze faces. Ces pierres sont enfilées dans une chaînette de laiton , dont les brins sont quarrés.

Des pirouettes pour lester des fuseaux à filer : ce sont des masses circulaires & déprimées , elles sont percées d'un œillet pour recevoir le bout inférieur d'un fuseau auquel il reste attaché pour lui donner du poids , sur-tout lorsque la fileuse commence à le charger , afin que son poids additionnel à celui du fuseau serre les fibres de la filasse à mesure que le mouvement circulaire imprimé au fuseau les commet l'un sur l'autre.

Des fragments d'une coupe déprimée & fort évasée , elle est composée d'un verre combiné ,

dont les surfaces sont raboteuses & après au toucher. La base de cette composition est un verre vert-tendre, il sert d'excipient à deux especes de pâtes vitreuses opaques, l'une couleur brun, & l'autre jaunâtre; ces deux couleurs étrangères sont distribuées en lignes droites, inclinées ou torses, & en ponctuations, avec une sorte de symétrie.

Un autre vase à côte, est composé d'un verre verd-d'eau transparent: on y remarque des lignes jaunes, ondoyantes & contournées en volutes irrégulieres, dont le centre est une tache rouge: ces deux couleurs ne sont point seulement superficielles, mais elles pénètrent la masse du verre avec laquelle elles ont été pétries.

Une autre espece de verre est entièrement opaque, le fond de la pâte est brun, il est semé tant intérieurement qu'extérieurement de paillettes d'une matiere vitreuse de couleur jaune, & de fragments d'une autre espece de couleur rouge: on remarque à la cassure, que ces corps étrangers & additionnels ont été distribués dans le verre par l'effet d'une compression qui les a couchés sur le plat; mais une chose remarquable, est que la matiere vitreuse qui a reçu ces especes d'émaux, étant d'une consistance moins dure, a cédé à l'action d'un dissolvant, & s'est surbaissée, en sorte que les émaux additionnels en excèdent la surface. Ces verres peints, combinés & pétris exigent des connoissances profondes de l'art de la verrerie, & de la sagacité dans le manuel des opérations.

## CCXXXI

Des morceaux de verre fondus par l'effet de l'incendie général du sac de la ville , on y remarque des parties qui ont été réduites en scories , & sur d'autres les impressions des corps durs sur lesquels le verre a été reçu dans son état de ramolissement.

Nous avons trouvé du soufre , des chaux métalliques blanches , du bleu de montagne & de la pierre d'azur , matieres avec lesquelles ils coloroient les verres de composition.

### *Os & Ivoire.*

L'ivoire dont la substance cede difficilement aux agents destructeurs du temps , nous fournit toujours une collection ample & intéressante.

Les styles à écrire étant d'un usage presque général , sont les plus abondants en ce genre , nous en avons plus de trois cents , dont la plus grande partie est d'une belle conservation. Ceux que nous avons recueillis depuis notre premier bulletin , sont sous les mêmes formes que ceux que nous y avons décrits , il y en a un grand nombre en ivoire , les autres sont d'os , de même que beaucoup d'aiguilles à passer : une de ces aiguilles qui a près de cinq pouces de longueur , est percée de trois trous , dont un long est placé entre deux petits circulaires.

Des ébauchoirs de Sculpteur en ivoire , dont un entier a conservé sa couleur , son éclat & son poli , comme s'il sortoit de la main de l'ouvrier.

## CCXXXII

Cette piece a six pouces & demi de longueur , le haut est terminé par une olive entre des cordons & amortie par un bouton. Le corps est taillé en fuseau , dont la poinre est déprimée sur la longueur d'un pouce : c'est avec cette partie que le Sculpteur ébauchoit les formes de son modele en terre ou en cire molles.

Trois petites pieces , qui d'un bout sont terminées en palettes pour servir de cure oreille , & l'autre en pointe servoit de cure-dent.

Une spatule qui est percée d'un trou circulaire à l'endroit de la réunion du manche à la palette.

Des especes de tire moëlle assez grossièrement faits.

La poignée d'un bilboquet avec lequel les jeunes gens s'amusaient à élever en l'air une boule suspendue à une corde pour la recevoir avec l'une ou l'autre des pointes du bilboquet qu'ils enfilent dans le trou dont la bille est percée.

Le manche d'un outil artistement travaillé ; c'est un cylindre de quatre pouces de longueur & de six lignes de diamètre ; il est orné de petites gorges de filets extrêmement déliés , ainsi que de petites mozaiques : ces ornements étoient recouverts d'une feuille d'argent si mince , qu'elle rentrait dans toutes les moulures qui paroissoient à sa surface. Cette feuille d'argent , peut-être de bas aloi , étoit si déliée , qu'elle s'est réduite en poudre , il en est resté une très petite partie adhérente à la piece.

Deux poignées d'épées ; ce sont des corps pres.

### CCXXXIII

que cylindriques un peu évuidés dans le milieu ; ils sont ornés de petits filets fort serrés les uns contre les autres.

Quatre autres poignées d'épées, de trois pouces & demi de longueur, plus grosses que la précédente : on remarque dans le corps trois filets saillants qui les divisent en quatre parties ravallées pour placer les doigts & pouvoir tenir l'épée avec plus d'assurance dans les mouvements du combat.

Un bout de foureau d'épée, il n'est chargé d'ornements que d'un côté, le haut est garni de deux petits appendix percés chacun d'un petit trou pour l'assujettir au foureau.

Moitié de la coquille d'une garde d'épée fort simple, elle est plane du côté de l'intérieur de la garde, & un peu convexe du côté de la lame.

Partie d'un manche, d'un outil, c'est une pyramide octaèdre tronquée par une gorge qui a autant de face, elle est terminée par un cordon.

Partie d'un manche fort historié, de mosaïques, d'arcs & de filets artistement gravés.

Un manche de corne de cerf, ses surfaces sont unies, on n'a enlevé que les rugosités de la corne, la soie de l'outil auquel il servoit, y est encore adhérente.

Un peigne, il est composé d'une lame d'une ligne d'épaisseur & de cinq pouces de longueur, la partie dentée est taillée quarrément par le bas, la partie supérieure est recouverte par deux autres lames triangulaires, elles sont assujetties



l'une à l'autre par plusieurs rivets & forment la poignée , qui est ornée au pourtour de filets droits , & tracés en chevrons brisés à la base , les dents du peigne ont un pouce de hauteur & sont taillées onze au pouce , leur épaisseur doublant leur intervalle qui ont chacun environ un tiers de ligne.

Un anneau , partie d'un autre d'ivoire , dont la coupe est circulaire.

Partie d'un anneau méplat de dix-neuf lignes de diamètre , il a intérieurement une gorge coupée à angle droit ; la surface extérieure est divisée en deux parties par trois rainures , dont deux sont tracées sur les bords ; sur celle du milieu sont espacés inégalement des trous ronds , ce qui nous fait soupçonner que cette pièce étoit un anneau horaire pour servir de cadran à des voyageurs.

Beaucoup de cuillers dont les bassins sont circulaires ; leur manche est rond & terminé en pointe affilée.

Des bouts de flutes de différente grosseur ; nous observerons que les trous ont été percés en dessus , au lieu que nos Lutiers les percent par l'intérieur.

Une cheville à monter les cordes d'un instrument.

Les fragments d'une pièce qui paroît avoir été un cornet à jouer aux dés , *fritillus* , mais nous n'avons trouvé encore aucun dé , quoique ce jeu ait été fort usité parmi les Romains , même parmi le peuple & le soldat.

Des rotules de différent diametre , planes en dessous & convexes en dessus , elles sont percées au centre d'un trou de deux à trois lignes de diametre , elles ressemblent à de gros moules de boutons de différent calibre : on remarque sur plusieurs , tant en dessus qu'en dessous , des traits ponctués avec symétrie & ordonnés à-peu-près comme les alvéoles des pointes d'ourfin.

Des défenses de sanglier bien conservées ; des bois de cerf , dont plusieurs ont été tirés des fouilles , entiers , d'autres par morceaux , plusieurs commencés d'être travaillés.

L'on a tiré de l'attelier d'un Tourneur une pacotille d'os sciés des deux bouts , & préparés pour les faire sécher avant de les travailler , ainsi que nous l'avons remarqué dans les boutiques des Tourneurs de Dieppe , où l'on travail l'os & l'ivoire si supérieurement.

Des plaques d'ivoire pour la marqueterie : l'on voit des mosaïques tracés sur leurs surfaces.

Des pattes de coq , la corne de l'ergot est détruite , il ne reste que le noyau adhérent à l'os de la jambe , & qui est très long.

Plusieurs piéces d'instruments , des fragments & des dents d'animaux : convertis en partie en turquoises par des portions cuivreuses qui se sont dissoutes , & qui ont pénétré dans le tissu des os & de l'ivoire. Tel on voit aux Places des Victoires & de Vendôme le marbre blanc qui compose le pied d'estal des statues de Louis XIV , verdi par la pénétration des parties cuivreuses

## CCXXXVI

que la pluie détache du bronze & entraîne avec elle sur les moulures saillantes du marbre. Ces molécules cuivreuses pénètrent très avant dans la masse du marbre & la colorent en verd blueâtre. Ces os n'ont pas acquis la dureté de la turquoise de Languedoc, parcequ'ils n'ont point reçu par intus - susception le ciment quartzeux qui donne de la dureté aux fausses turquoises.

### *Végétaux.*

Il s'est trouvé dans le coin d'une cave environ une mesure de blé de froment qui étoit mêlé avec la terre des décombres : nous n'en avons pû tirer que quelques livres. Ce blé n'a point perdu sa forme, mais sa couleur & sa consistance ont été entièrement changés ; il est noir & pulvé-rulent, il est dans l'état de l'espece de charbon formé par l'humidité sans le contact de l'air. Il fait fulgurer le nitre comme le charbon formé par le feu.

Des morceaux de grosse toile pétrifiés par un fluor spathique.

Quelques petits morceaux de bois & de tiges de plantes pétrifiés de même par du spath. Nous observons que le fluor spathique n'a pas seulement agi sur les parties végétales ; qu'il s'en est condensé en larmes sur les morceaux d'os, d'ivoire, sur presque toute la poterie & la vaisselle en terre. Ce spath y est fort adhérent, il est jaune & demi transparent.

Des carpolithes : ce sont des noyaux de ca-

rises & de prunes , des pepins de pommes & de poires , des grains de melon , de courge , de lin & de chanvre qui sont à demi pétrifiés ; quelques-uns paroissent vermoulus,

.. Du bois ferrifié, la plus grande partie de ces morceaux sont des manches d'outil en fer, qui s'est décomposé par l'effet de la rouille qui l'a atténué au point de le rendre fluide & de l'introduire dans le tissu du bois sans en déranger l'ordre organique : ce bois est un minerai de fer du genre des hématites ou des mines par érosion : c'est le premier passage du fer en décomposition à l'état de minerai , & c'est par cette voie que se regenere tous les jours les mines de fer qui n'ont pas toujours pour base le bois , mais différente nature de terres , de sable ou de pierre : souvent même cette rouille en dissolution se condense en petites gouttes globuleuses ou déprimées , d'où procèdent les mines en grain : nous avons traité cette partie dans nos Mémoires de physique.

.. Un de ces morceaux de bois est presque totalement converti en minerai : d'un bout, il rougit au feu à la maniere des métaux ; l'autre bout a conservé sa nature de bois , & brûle avec flamme & fumée : c'est un manche d'outil taillé en pied de biche. Nous connoissons un moyen d'imiter les minerais procédants de la destruction du fer , nous l'avons publié.

.. Quoique toutes les charpentes , les planchers, les lambris soient détruits , tant par le feu que par l'humidité , nous avons recouvert partie d'une es-

pece d'anneau de bois ou d'armille qui nous paroît être d'ébène par sa couleur rembrunie, & par la contexture de ses fibres.

Malgré les efforts que nous avons faits pour être clair, précis & exact dans la description que nous donnons des antiques qui composent notre *museum*, nous sommes bien persuadés qu'une partie de nos lecteurs n'en sentiront pas tous les détails aussi facilement que si nous leur avions présentés les desseins gravés. C'est le défaut de toutes les descriptions, & qui a été connu de tous les temps, puisqu'Horace nous dit :

Segnius irritant animos demissa per aurem,  
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus, & quæ  
Ipse sibi tradit spectator.

La description d'un moucheron peut être aussi étendue & aussi chargée de détails que celle d'un éléphant; cependant quelle disproportion dans les masses! L'esprit du lecteur est aussi occupé pour suivre le Naturaliste dans ses observations pour sentir le rapport, le mécanisme de chaque partie de l'un ou de l'autre, & il n'est que trop ordinaire que si celui qui décrit est concis, il devient obscur & inintelligible au lecteur; si il est diffus, les idées de celui qui lit se confondent. Mais si sur une même planche ces deux êtres sont rendus fidelement; du premier coup d'œil le spectateur se forme une idée vraie de chacun, il conçoit les rapports & les proportions. Il faut donc des planches gravées pour

faire jouir le public du mérite de notre découverte, & pour en transmettre la mémoire à la postérité. Tout le monde ne peut voir une collection conservée dans un cabinet, le burin & la presse sont des ministres fideles, qui par la magie de leur art transportent dans toutes les parties de l'univers les objets qui leur sont confiés, & leur assurent la gloire de l'immortalité: c'est ainsi que les précieux antiques d'Herculanum ne périront plus; ils sortent glorieux de leur tombeau, le Roi de Naples par sa munificence leur a donné une nouvelle existence en les faisant tirer des ruines qui les recouroient depuis dix-huit siècles, & les transmet aux temps les plus reculés par la superbe & précieuse édition que ce Souverain a fait faire avec une magnificence vraiment Royale. Nous regrettons bien de ne pouvoir acquérir cet ouvrage inestimable, nous n'avons pu que jeter rapidement les yeux sur le dernier volume.

Nous avons déjà une collection de près de 250 planches in folio des antiques de notre *muséum*, que nous avons dessinées en plus grande partie; nous nous proposons d'en compléter la suite, mais le respect nous oblige de déférer au Roi la gloire de leur publication. La protection que Sa Majesté a daigné accorder à notre découverte & à nos travaux, nous fait espérer cette faveur. Le public peut compter sur notre zèle qui émane du desir irrésistible d'être utile à la patrie.

Dans le *post-scriptum* de notre dernier Bul-

letin , nous avons promis de rendre compte de certain acte de Février 1240 , cité par un auteur du dernier siecle , qui a écrit quelques fragments d'une histoire de Joinville qui n'a pas mérité l'impression. Cet acte est un article de dénombrement de la Principauté de Joinville inséré dans le cartulaire de Jean de Joinville , où il est dit.

» Doit Chatelet de fou Boyard *qu'on dit être*  
 » de Gorze , que la Maladrerie de Boyard tient  
 » du Seigneur de Joinville.

» Je Michaul , Doyen de la Chrétieneté ,  
 » fas favoir à tous ceux qui veront ces lettres ,  
 » que Messire Michaul , Prêtre de la Maladre-  
 » rie de Boyard , & Tulzere de cette maison :  
 » ont reconnus pardevant moi , que quand qu'ils  
 » tiennent en la montaigne dou Chatelet de  
 » sous Boyard , là où l'on dit que la cité de Gorze  
 » fut anciennement , ou quand qu'ils pourront  
 » acquérir que ils le tiennent dou Seigneur de  
 » Joinville pour quarante deniers censés que je  
 » cy devant &c. &c. qui fut faite en l'an de l'in-  
 » carnation de notre Seigneur M. CC XL est  
 » mois de Febrier. «

L'autorité de ce cartulaire ne nous paroît pas d'un grand poids , parcequ'il n'y est point dit affirmativement que la ville qui fut bâtie anciennement sur Châtelet se nomma *Gorze* , ce n'est qu'un *on dit* vague après neuf siecles. La position de Châtelet , ou Châtelet actuellement , dit être sous Bayard , est fausse , comme nous l'avons remarqué , puisque Châtelet commande Bayard du

du côté de la source de la Marne , à moins que dans les temps reculés le village de Fontaine qui est situé au-dessus , n'ait porté le nom de Boyard , ce qui paroît indiqué sur de très anciennes cartes où ce village est désigné sous le nom de *Fontaine à Bayard* : nous adhérons toujours à notre premier sentiment qui a été approuvé par plusieurs Savants du premier ordre , en croyant que la ville qui exista sur Châtelet est le *Novio magus Vadicastium* rapporté par Ptolomée : nous en avons déduit les raisons.

Nous n'avons aucune connoissance que notre sentiment ait été contredit. M. Sceyb n'a pas soutenu le sien , nous en avons fait sentir l'inconséquence (a).

Nous nous arrêterons un instant sur les divers jugemens que différentes personnes , qui sont venus reconnoître les lieux , & visiter notre *muséum* , ont portés sur la dénomination que l'on devoit donner aux ruines de Châtelet. Les unes séduites par le nom de Châtelet , sans faire attention à l'étendue de la surface , à la nature des monuments , & au caractère des antiques que l'on y trouve , ont dit que cet endroit n'étoit qu'un fort , un château , *castellum*. Plusieurs villes dérivent leur nom de ce mot ; nous en avons plus de trente en France sous les noms de Château , Châtel , Châtelier , Chatellerau , Chatignan , Chatillon. Ammien Marcellin , en par-

---

(a) Il faut lire le Post-scriptum du premier Bulletin.



lant de plusieurs villes, dit, *castellum quod oppidum*. Il ne faut donc pass'en tenir à la racine du nom d'une ville pour en déterminer l'étendue & l'importance; & il n'est pas douteux que plusieurs grandes villes ont commencé par un château, même par une cabane.

Nous avons accompagné sur les ruines d'autres personnes qui, essouffées d'avoir monté un rempart de deux cents pieds, & alarmées des précipices qui sont fréquents dans nos ruines, décidoient sans avoir vu, que cet endroit étoit un camp *castrum stativum*, & soutenoient opiniâtement leur sentiment qu'ils ne pouvoient établir sur aucune connoissance du local. Nous n'avons point essayé de faire plier leur opiniâtreté, & de les ramener à un sentiment raisonnable fondé en principes: car c'est une trop pénible tâche que de convaincre de faux, des demi-savants qui mettent de l'égoïsme & de l'importance dans leurs rêveries.

Un homme déguisé sous l'uniforme du Génie (a), s'est rendu sur les lieux, il a visité notre cabinet, a parcouru les ruines, il n'a aperçu par-tout que des têts de pot, de brique & de tuile; ses yeux obscurcis par le voile de l'ignorance, n'ont point été sensibles aux précieux antiques qui captivent l'attention & l'admiration des vrais Savants, *ignoti nulla cupido*: il n'a vu que des têts, & a prononcé qu'il n'y avoit

---

(a) Des Ponts & Chaussées.

eu sur Châtelet que des tuileries ; il s'est occupé de cette idée heureuse pendant un profond sommeil , à son réveil il s'est cru inspiré ; plus de repos qu'il n'ait fait des prosélytes ; il a publié son rêve dans les carrefours ; la populace lui a ri au nez ; les gens sensés l'ont averti inutilement de son erreur : voilà cependant le censeur qui s'étoit proposé pour juger du mérite de nos travaux. *Dii boni !*

Nous sommes bien dédommagés par le jugement éclairé que l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres a porté de notre découverte & du succès de nos travaux, & qu'elle a bien voulu consigner dans les certificats honorables que cette savante Compagnie nous a accordés. L'Académie, juge, contre le sentiment de M. l'Abbé Lebeuf, qu'il exista sur Châtelet une ville Gauloise : nous l'avons prouvé dans le cours de ce bulletin ; les Savants qui se sont rendus sur les lieux, s'en sont convaincus. Un Château n'eût jamais soixante mille toises d'étendue couvertes de maisons ; il n'en exista pas avec un très grand nombre de rues tirées au cordeau : on n'y vit jamais un Temple d'une aussi vaste étendue , bâti avec magnificence , & des oratoires multipliés dans les maisons des particuliers. On n'y construisit point de thermes publics , dont les chaudières fussent supportées par cent quarante-quatre piliers. S'il n'eût existé sur Châtelet qu'un camp, nous eussions trouvé beaucoup d'armes & peu d'instruments des arts ; mais au contraire tous les arts y étoient exercés , puisque nous en retirons

## CCXLIV

les différens-outils , & que nous n'avons encore que quelques armes. Il est donc évident qu'il exista sur Châtelet une ville bâtie par les Gaulois , reconstruite par les Romains & saccagée par les Goths : nous la vengeons du silence des historiens & de la tyrannie des barbares qui l'avoient condamnée à l'oubli éternel.

Nous osons nous flatter que les Curieux verront avec plaisir le plan du local que nous avons fait graver , avec quelques détails , par le burin correct du sieur la Gar dette.

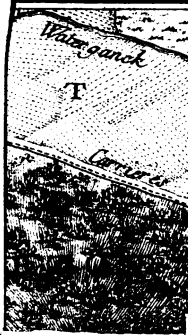
*De notre Museum en Mai 1775.*

---

## E R R A T A.

- Page C , ligne 2 , partie , *lisez* porte.  
Page CIX , ligne 31 , pierre de même , *lisez* de pareille.  
Page CXVIII , ligne 31 , d'une bel , *lisez* d'une belle.  
Page CXXXIV , ligne 30 , àmentonnet , *lisez* à mentonnet.  
Page CXLIX , ligne 6 , une , *lisez* un.  
Page CCXXVII , ligne 13 , points , *lisez* ponti.

Bar-le-Duc



## ÉOMETRAL

hatelet, en Champagne,  
au 48.<sup>e</sup> 32' 30". de Latit. et  
qu'elle il exista une Ville batié  
batié par les Romains sous Au-  
les Goths sous Constance; de-  
T. Grignon corrèsp.<sup>e</sup> des Academies  
et des Sciences de Paris et associé  
nel en a fait les fouilles par

Borne











